



**HAL**  
open science

**“ Élisez-moi Premier ministre ” : de l’opération de communication par Jean-Luc Mélenchon à la remise en cause de la Ve République par la NUPES**

Clémence Foucault

► **To cite this version:**

Clémence Foucault. “ Élisez-moi Premier ministre ” : de l’opération de communication par Jean-Luc Mélenchon à la remise en cause de la Ve République par la NUPES. Sciences de l’information et de la communication. 2023. dumas-04435108

**HAL Id: dumas-04435108**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04435108>**

Submitted on 2 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## Master professionnel

Mention : Information et communication

Spécialité : Communication Entreprises et institutions

Option : Entreprises, institutions et vie politique

### « Élisez-moi Premier ministre »

De l'opération de communication par Jean-Luc Mélenchon à la  
remise en cause de la V<sup>e</sup> République par la NUPES

Responsable de la mention information et communication  
Professeur Pascal Froissart

Tuteur universitaire : Isabelle Le Breton-Falézan et Camille Rondot

Nom, prénom : FOUCAULT Clémence

Promotion : 2021-2022

Soutenu le : 05/12/2023

Mention du mémoire : Bien

## **Remerciements**

Je souhaite dans un premier temps adresser mes remerciements à Isabelle Le Breton-Falezan, directrice de ce mémoire. Ses conseils ont été indispensables dans l'élaboration de ce mémoire. Je tiens à remercier Camille Rondot pour son accompagnement sur les derniers ajustements. Merci à Alexandra Tanniou également pour sa disponibilité et son accompagnement pédagogique. Ce travail de recherche conclut un cycle de formation riche et intense et le CELSA m'a donné l'opportunité et les outils nécessaires à la confection de ce travail. Je remercie donc l'ensemble des équipes administrative et enseignante pour leur accompagnement et leur patience

J'adresse également un grand merci à Bastien Parisot, qui a accepté d'assumer le rôle de tuteur professionnel de ce travail de recherche, après avoir assuré celui de tuteur de stage. Je profite de ces remerciements pour les adresser à l'ensemble des personnes qui m'ont accueilli lors de mon stage de fin d'études, terrain principal de ma recherche.

Je souhaite de plus adresser mes remerciements à Téo Faure, Côme Delanery et Ryad Selmani pour leur disponibilité et leurs réponses éclairées qu'ils ont su apporter à mes interrogations.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble de mes proches qui m'ont accompagné et soutenu, avec patience et bienveillance, dans ce long travail. Je remercie particulièrement Coline, Amélie et Carole pour leur précieuse aide dans la phase de relecture.

# Tables des matières

Remerciements.....	1
Tables des matières.....	2
<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>Partie 1 - « Mélenchon Premier ministre » : un coup de communication aux conséquences politiques.....</b>	<b>14</b>
<u>I. Du «troisième tour » à « Élisiez moi Premier ministre » : un coup de communication pour lancer la campagne des élections législatives.....</u>	<u>14</u>
<b>A. La nécessité de scénariser un « troisième tour ».....</b>	<b>14</b>
<b>B. « Mélenchon Premier ministre » : Une élection à Matignon...sans « candidat ».....</b>	<b>26</b>
<u>II. Au-delà de la communication : une réponse à la crise de la Ve République ?....</u>	<u>31</u>
<b>A. « Jean-Luc Mélenchon Premier ministre » : une remise en cause de la Ve république.....</b>	<b>31</b>
<b>B. « Jean-Luc Mélenchon Premier ministre » : un appel à la VIe république.</b>	<b>41</b>
<b>Partie 2 - La NUPES : la conséquence politique au service de la communication... 45</b>	
<u>I. La NUPES : la réponse politique à la crise de la Ve République ?.....</u>	<u>45</u>
<b>A. Vers un système parlementaire et populaire ?.....</b>	<b>45</b>
<b>B. L'organisation des élections comme volonté de dépasser le système politique de la Ve République.....</b>	<b>51</b>
<u>II. La communication au service de la NUPES : l'affirmation du coup politique.....</u>	<u>55</u>
<b>A. Une communication unitaire ?.....</b>	<b>55</b>
<b>B. Derrière l'unité : une communication singulière ?.....</b>	<b>62</b>
<b>Partie 3 - Entre attentes médiatiques et résultats politiques : le dépassement d'une simple opération de communication.....</b>	<b>69</b>
<u>I. Des attentes médiatiques et des sondages encourageants : une victoire possible ?.....</u>	<u>69</u>
<b>A. La NUPES : un intérêt médiatique en dents de scie.....</b>	<b>69</b>
<b>B. Entre bataille politique et de communication : l'exemple des sondages..</b>	<b>77</b>
<u>II. Les résultats des élections : vers une remise en cause de la Ve République ?..</u>	<u>84</u>
<b>A. Résultat du premier tour : pas de gagnant ?.....</b>	<b>84</b>
<b>B. Résultats du second tour : la crise de la Ve République exacerbée.....</b>	<b>90</b>
<b>Conclusion : La déclaration de Jean-Luc Mélenchon, une réponse à la crise démocratique, pas la solution.....</b>	<b>97</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>104</b>
Ouvrages.....	104
Articles scientifiques.....	105
Articles de presse.....	108
Textes de loi.....	116
Sites internet.....	117
Vidéos.....	119

Sondages.....	121
Réseaux sociaux.....	122
<b>ANNEXE.....</b>	<b>124</b>
Annexe 1 : Entretien avec Côme Delanery, 19 mars 2023, au siège de La France insoumise.....	124
Annexe 2 : Entretien avec Téo Faure, 9 septembre 2023, à l'Assemblée nationale.....	133
Annexe 3 : Entretien avec Ryad Selmani (Parti Socialiste) 10 juillet 2023, Paris..	137
Annexe 4 : Publications postées sur les réseaux sociaux citées dans le mémoire.....	142
Annexe 5 : Sondages et analyses statistiques cités dans le mémoire.....	147
Résumé.....	154
Abréviation.....	154
Mot-clé.....	154

## **Introduction**

Le 10 avril 2022, Jean-Luc Mélenchon échoue aux portes du second tour de l'élection présidentielle. Avec 7 712 520 voix, soit 21,95%<sup>1</sup> des suffrages exprimés, il se range en troisième position derrière Emmanuel Macron et Marine Le Pen. Avec un gain de 2,4 points en 5 ans - 7 059 951 voix soit 19,58% des suffrages exprimés et en quatrième position en 2017<sup>2</sup>, le candidat de l'Union populaire est à nouveau disqualifié.

Après un premier quinquennat notamment marqué par la crise des Gilets jaunes, la réforme des retraites abandonnée, la COVID-19, la Guerre en Ukraine, Emmanuel Macron est réélu au second tour avec 58,55% des suffrages exprimés<sup>3</sup>, soit 11,4 points de moins qu'en 2017 lorsqu' il avait été élu avec 66,10% des suffrages exprimés<sup>4</sup>.

Pour la troisième fois en 20 ans, le second tour de l'élection présidentielle a opposé un candidat d'extrême-droite à un candidat de droite ou du centre droit. À chaque fois, la gauche fut éliminée. Année après année, l'extrême-droite prend de l'importance. La droite radicale et identitaire représente près d'un tiers des suffrages exprimés en 2022 (Marine Le Pen, 23,15% ; Éric Zemmour, 7,07% et Nicolas Dupont-Aignan, 2,06%<sup>5</sup>). On observe une dynamique identique dans de nombreux pays de l'Union européenne : Hongrie, Italie, Suède... dans lesquels l'extrême droite est au pouvoir, seule ou avec des coalitions. Pierre Bréchon, chercheur en science politique, explique la montée de l'extrême-droite en France par un double processus de dédramatisation du Front national. D'une part, une «dédramatisation dans la forme»<sup>6</sup> avec le changement de nom du parti du Front national au Rassemblement national ainsi que la « présidentialité » attribuée à Marine Le Pen. D'autre part, une évolution par le fond : l'évolution du programme du Rassemblement national. Cette « dédramatisation »<sup>7</sup> - toujours selon les

---

<sup>1</sup> Les archives des élections en France. 2022, <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/presidentielle-2022/FE.php>.

<sup>2</sup> Les archives des élections en France. 2017, <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/presidentielle-2017/FE.php>.

<sup>3</sup> Ibid

<sup>4</sup> Ibid

<sup>5</sup> Ibid

<sup>6</sup> Bréchon, Pierre. « De 2002 à 2022, comment expliquer la progression de l'extrême droite à la présidentielle ». Le Journal du Dimanche, avril 2022, <https://www.lejdd.fr/Politique/de-2002-a-2022-comment-expliquer-la-progression-de-lextreme-droite-a-la-presidentielle-4107866>.

<sup>7</sup> Bréchon, Pierre. « Chapitre 1. Contextes, enjeux et débats, résultats ». *Les élections présidentielles françaises*, Presses universitaires de Grenoble, 2022, p. 17-70. Cairn.info, <https://www.cairn.info/les-elections-presidentielles-francaises--9782706150081-p-17.htm>.

mots de Pierre Bréchon - de l'extrême-droite est également favorisée par la conjoncture politique actuelle. Selon Nonna Mayer, chercheuse en sciences politiques et directrice de recherche émérite au CNRS, cette dédramatisation est un mythe dans lequel « le Front National n'a jamais cessé d'être raciste et xénophobe »<sup>8</sup>. Alexandre Dézé, Maître de conférences des universités en science politique, confirme cette « illusion du changement » avec, selon lui, un « programme qui reste inchangé »<sup>9</sup>.

Cette campagne présidentielle est également la première dans laquelle aucun parti dit « traditionnel » - le Parti socialiste et Les Républicains - n'est sur le podium. La gauche est apparue à nouveau divisée et perdante. Cette élection confirme ainsi la fin des partis traditionnels à la fois pour la droite, mais également pour la gauche, le Parti socialiste et sa candidate Anne Hidalgo essuyant une défaite avec 1,75% des suffrages exprimés<sup>10</sup>. En dehors de La France insoumise qui dépasse les 20%, aucun parti politique de gauche ne franchit la barre symbolique des 5%. Cette déliquescence des partis traditionnels est caractérisée selon Rémi Lefebvre, Professeur de sciences politiques, par deux éléments : les primaires « devenues des machines à perdre aux effets incontrôlables et autodestructeurs »<sup>11</sup> et l'avènement des partis-mouvements dans lesquels il met Renaissance (ex. La République en Marche) et La France insoumise, qui sont selon lui « créés *ad hoc* pour appuyer leur ambition personnelle. Le parti ne fabrique plus le candidat en le légitimant au préalable, c'est désormais le candidat qui crée le parti pour porter sa campagne ».<sup>12</sup>

Dans ce paysage politique marqué par la montée de l'extrême droite, la fragmentation des partis de gauche et l'effondrement des partis dits « traditionnels », Jean-Luc Mélenchon reprend une lecture en « blocs » à la sortie de l'élection présidentielle. Il annonce alors :

---

<sup>8</sup> Mayer, Nonna. « Le mythe de la dédramatisation du FN ». *La vie des idées*, décembre 2015, p. 1.

<sup>9</sup> Dézé, Alexandre. « L'illusion d'un changement. Ou comment le Front national n'est pas devenu un « nouveau parti ». *Savoir/Agir*, vol. 32, n° 2, 2015, p. 13-19. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/sava.032.0013>.

<sup>10</sup> Les archives des élections en France. 2022, <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/presidentielle-2022/FE.php>.

<sup>11</sup> Lefebvre, Rémi. *Les primaires : de l'engouement au désenchantement ?* La Documentation française, 2020.

<sup>12</sup> Lefebvre, Rémi. « Les partis politiques comptent-ils encore ? » *Études*, vol. 4286, n° 10, 2021, p. 55-66. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/etu.4286.0055>.

« Le pays est partagé entre trois blocs à peu près égaux : le bloc de la droite et des libéraux, d'Emmanuel Macron à Madame Péresse soit 11 400 000 voix, le bloc d'extrême droite, Madame Le Pen et Messieurs Zemmour et Dupond-Aignan 11 300 000. Et le bloc populaire, c'est 11 200 000 voix [...]. Il y a un quatrième bloc : les abstentionnistes, 12 millions de personnes ».

Un des enseignements de ces élections présidentielles est le suivant : l'abstention est grandissante. L'abstention, définie par le professeur de sociologie Frédéric Lebaron, comme « le fait de ne pas voter lors d'un scrutin alors que l'on est inscrit sur la liste électorale »<sup>13</sup> atteint 28,01% au second tour de l'élection présidentielle de 2022 contre 25,44% en 2017. À nouveau, nous observons une baisse de participation importante, plus d'un électeur sur quatre ne s'est pas rendu aux urnes pour voter au second tour. C'est 41% des électeurs de 18 à 24 ans qui n'ont pas fait le déplacement. Si une analyse sociologique du profil de l'abstentionniste est éclairante, nous permettant de comprendre qu'un individu moins diplômé, avec pas ou de faibles revenus, au chômage, ouvrier ou employé<sup>14</sup> sera plus enclin à s'abstenir, nous devons garder en tête que ces « régularités » sociologiques au sens de Durkheim<sup>15</sup> ne sont pas une fatalité et une réalité figée. Surtout, ce n'est pas l'unique critère, sinon au vu de la hausse de la scolarisation et des diplômes, l'abstention serait en baisse<sup>16</sup>.

L'abstention est ainsi un phénomène complexe et multidimensionnel que nous ne pourrions résoudre dans cette introduction. L'analyse en « blocs » repris par Jean-Luc Mélenchon ne doit pas amener à masquer une réalité : « les abstentionnistes sont un groupe hétérogène »<sup>17</sup> sociologiquement comme on l'a vu précédemment avec le regard de Céline Braconnier, Baptiste Coulmont et Jean-Yves Dormagen, mais également dans leurs raisons de s'abstenir. C'est ce qu'affirme l'historien et ancien membre du Parti communiste Français Roger Martelli « les abstentionnistes ne sont pas un bloc. Leur nombre augmente, mais s'il y a un noyau permanent de désengagés,

---

<sup>13</sup> Lebaron, Frédéric. « L'abstention est-elle une « pathologie sociale » ? » *Savoir/Agir*, vol. 19, n° 1, 2012, p. 99-105. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/sava.019.0099>.

<sup>14</sup> Braconnier, Céline, et al. « Toujours pas de chrysanthèmes pour les variables lourdes de la participation électorale. Chute de la participation et augmentation des inégalités électorales au printemps 2017 ». *Revue française de science politique*, vol. 67, n° 6, 2017, p. 1023-40. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/rfsp.676.1023>.

<sup>15</sup> Lebaron, Frédéric. « L'abstention est-elle une « pathologie sociale » ? » *Savoir/Agir*, vol. 19, n° 1, 2012, p. 99-105. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/sava.019.0099>.

<sup>16</sup> Lebaron, Frédéric. « L'abstention est-elle une « pathologie sociale » ? » *Savoir/Agir*, vol. 19, n° 1, 2012, p. 99-105. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/sava.019.0099>.

<sup>17</sup> Muxel, Anne. « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? » *Pouvoirs*, vol. 120, n° 1, 2007, p. 43-55. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/pouv.120.0043>.



beaucoup d'abstentionnistes le sont de façon aléatoire, tantôt à l'écart, tantôt mobilisés ponctuellement ». <sup>18</sup> L'analyse d'Anne Muxel est importante à ce sujet permettant de dénouer le biais limitant l'abstention à un désintérêt. Elle distingue deux types d'abstention : l'abstention dans le jeu et l'abstention hors le jeu <sup>19</sup>. L'abstention hors le jeu désigne les électeurs qui ne votent pas parce qu'ils se sentent déconnectés du processus politique et se sont désintéressés de la politique. De cette manière, ils ne perçoivent pas le vote comme un moyen efficace de faire valoir leur point de vue. C'est souvent de cette manière que sont décrites les causes de l'abstention. Pourtant, face à cela, l'abstention dans le jeu vise les électeurs qui choisissent de ne pas voter en tant que stratégie politique délibérée. L'abstention est pour eux dès lors une manière d'exprimer le mécontentement des choix politiques qu'ils ont à leur disposition. Ils marquent alors un désaccord politique.

Qu'elle soit dans le jeu ou hors le jeu, l'abstention reste un comportement électoral se développant, faisant dire à l'historien Michel Winock que nous sommes dans une « crise démocratique » <sup>20</sup> profonde située « dans l'abstentionnisme record, dans l'impopularité des élus, dans la perte de confiance généralisée, dans la montée aux extrêmes, tout ce que secrètent la peur de l'avenir, la précarité sociale, les défaillances des services publics... Mais la surpuissance d'un président de la République, qui veut s'occuper de tout sans être responsable devant les députés, semble aussi un facteur majeur de cette « crise » <sup>21</sup>».

Retenons ici pour commencer la « perte de confiance généralisée ». Dans le baromètre de la confiance en politique de février 2023, seulement 26% des Français interrogés disent avoir confiance dans le gouvernement, 28% dans l'Assemblée nationale, 53% dans leur conseil municipal et 16% dans les partis politiques <sup>22</sup>. Du côté

---

<sup>18</sup> Martelli, Roger. « Cagé-Piketty : la grande récupération ». *Regards.fr*, 24 septembre 2023, <https://regards.fr/cage-piketty-la-grande-recuperation/>.

<sup>19</sup> Jaffré, Jérôme, et Anne Muxel. « Chapitre 1. S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ? » *Les cultures politiques des Français*, Presses de Sciences Po, 2000, p. 17-52. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/scpo.brech.2000.01.0017>.

<sup>20</sup> Winock, Michel. « Comment combattre la « crise démocratique » française ». *Challenges*, 12 mai 2023, [https://www.challenges.fr/politique/france-comment-combattre-la-crise-democratique\\_854947](https://www.challenges.fr/politique/france-comment-combattre-la-crise-democratique_854947).

<sup>21</sup> Ibid

<sup>22</sup> SONDAJE. « En qu(o)i les Français ont-ils confiance aujourd'hui ? » *CEVIPOF - Sciences Po*, vol. Vague 14, février 2023, p. 25. [https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/Barometre%20de%20la%20confiance%20en%20politique%20-%20vague%2014%20-%20Fevrier%202023%20-%20vFR.pdf%20\(1\).pdf](https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/Barometre%20de%20la%20confiance%20en%20politique%20-%20vague%2014%20-%20Fevrier%202023%20-%20vFR.pdf%20(1).pdf)

des personnalités politiques, 27% des Français interrogés dans ce même sondage disent avoir confiance en la Première ministre actuelle, 29% envers le président de la République actuel, 36% pour leur député et 57% pour leur maire<sup>23</sup>. Ces chiffres confirment la défiance importante envers les institutions et leurs élus. Les enseignants chercheurs Richard Balme, Jean-Louis Marie et Olivier Rozenberg déterminent trois éléments qui fondent cette défiance : « On leur reproche tout d'abord leur manque de sincérité et leurs efforts de séduction. Le second ressort de la défiance à leur rencontre réside dans le sentiment que les hommes politiques « ne sont pas des gens comme nous [...] Les reproches adressés à la classe politique font écho aux jugements pessimistes, négatifs, très majoritaires, portés par les groupes sur la société dans son ensemble »<sup>24</sup>. C'est ainsi cette déconnexion et l'insincérité de l'Homme politique qui rendent irréconciliables les promesses des politiques face aux attentes des électeurs.

Luc Rouban, politologue, dans *La démocratie représentative est-elle en crise ?* détermine deux autres critiques adressées aux institutions : « le développement insuffisant du contrôle parlementaire sur des décisions politiques monopolisées par le pouvoir exécutif et une présidence toute-puissante<sup>25</sup> ». Julie Benetti nous le confirme en disant que « La V<sup>e</sup> République est structurellement déséquilibrée au bénéfice d'un seul, le chef de l'État<sup>26</sup> ». Cette hyperprésidentialisation est expliquée par Raul Magni-Berton, politologue, par trois facteurs : le calendrier électoral, le mode de scrutin et les pouvoirs du président. Nous y reviendrons par la suite.

Les différents facteurs cités précédemment conduisent 64% des Français interrogés à répondre que la démocratie ne fonctionne pas bien en France, contre 39% en Allemagne et 52% au Royaume-Uni<sup>27</sup>.

Ces critiques appellent les citoyens et certains partis ou mouvements politiques à proposer des refontes des institutions, voire un changement total de Constitution et de

---

<sup>23</sup> Ibid

<sup>24</sup> Balme, Richard, et al. « Les motifs de la confiance (et de la défiance) politique : intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique ». *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, n° 3, 2003, p. 433-61. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/ripc.103.0433>.

<sup>25</sup> Rouban, Luc. *La démocratie représentative est-elle en crise ?* La Documentation française, 2018, p. 7-8

<sup>26</sup> Benetti, Julie. « Le mythe de la sixième République ». *Pouvoirs*, vol. 166, n° 3, 2018, p. 139-45. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/pouv.166.0139>.

<sup>27</sup> SONDRAGE. « En qu(o)i les Français ont-ils confiance aujourd'hui ? » *CEVIPOF - Sciences Po*, vol. Vague 14, février 2023, op. cit. p. 27. [https://www.sciencespo.fr/cevipofo/sites/sciencespo.fr.cevipofo/files/Barometre%20de%20la%20confiance%20en%20politique%20-%20vague%2014%20-%20Fevrier%202023%20-%20vFR.pdf%20\(1\).pdf](https://www.sciencespo.fr/cevipofo/sites/sciencespo.fr.cevipofo/files/Barometre%20de%20la%20confiance%20en%20politique%20-%20vague%2014%20-%20Fevrier%202023%20-%20vFR.pdf%20(1).pdf)

République. Leur souhait est de donner plus de pouvoir au peuple en renforçant la démocratie directe ou en garantissant au moins une réelle démocratie représentative. C'est notamment le cas de Jean-Luc Mélenchon qui propose de passer à la « VI<sup>e</sup> République » qui serait selon son programme « la République de l'intervention populaire permanente, de l'harmonie des êtres humains entre eux et avec la nature, des biens communs, des droits nouveaux et de l'égalité réelle.<sup>28</sup>»

Les élections présidentielles de 2022 confirment donc les caractéristiques de la crise politique en cours : baisse de la confiance envers les institutions et personnalités politiques, abstention, montée de l'extrême-droite, fragmentation des partis de gauche. Alors que les élections législatives sont - par tradition - devenues une simple confirmation du résultat des élections présidentielles permettant d'assurer un gouvernement soutenu par une majorité nette et stable, le « fait majoritaire » favorisée depuis l'inversion du calendrier<sup>29</sup>, Jean-Luc Mélenchon va se proposer candidat à la primature. Par une déclaration lors d'une *interview* sur BFMTV, il s'adresse aux Français en leur disant « Élisez-moi Premier ministre ». Cette formulation marquera alors une nouvelle dynamique pour les élections législatives à venir, alors qu'elles étaient vouées à être une confirmation du résultat des élections présidentielles.

## **Intérêt du sujet**

Le sujet de ce mémoire s'axe sur l'analyse de la déclaration de Jean-Luc Mélenchon, « Élisez-moi Premier ministre » et ses conséquences politiques. Plusieurs raisons justifient l'intérêt de cette étude.

D'une part, ce mémoire s'inscrit dans le contexte politique français décrit précédemment marqué par la montée de l'extrême-droite, la fragmentation des partis de gauche et la crise de la participation électorale. Ces problèmes fragilisent notre

---

<sup>28</sup> Mélenchon, Jean-Luc. *Comment nous allons passer à la VI<sup>e</sup> République - Mélenchon 2022*. <https://melenchon2022.fr/plans/6e-republique/>.

<sup>29</sup> François, Bastien. « 1. La Ve République confrontée au «fait majoritaire» ». *La France depuis de Gaulle : La Ve République en perspective*, édité par Marc Chevrier et Isabelle Gusse, Presses de l'Université de Montréal, 2018, p. 23-47. *OpenEdition Books*, <http://books.openedition.org/pum/8374>.

démocratie. Sans avoir la prétention de répondre à ces problèmes démocratiques, ce mémoire essaiera d'interroger les causes et de comprendre l'évolution de notre système politique en vigueur et la remise en cause - ou non - de notre cadre institutionnel.

D'autre part, ce mémoire a vocation à s'appuyer sur l'utilisation qui est faite de la communication par La France insoumise et les partis politiques l'entourant. L'intérêt de centrer l'analyse sur la candidature de Jean-Luc Mélenchon est qu'il est un des candidats développant le plus sa communication. En communication numérique par exemple, il est sur l'ensemble des réseaux sociaux les plus utilisés : Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat, Twitch, Youtube, Telegram... Loin d'une utilisation « subie » des réseaux sociaux, il cherche à les développer notamment en s'appuyant sur des stratégies de mobilisation. De plus, il exploite la communication « marketing » à la fois avec du matériel militant - matériel gratuit tel que des affiches, des autocollants, des drapeaux - et des produits dérivés - matériel payant cette fois-ci notamment des t-shirts, des sacs, des badges, des affiches, des stylos, permettant dans les deux cas de visibiliser son action, le mouvement La France insoumise et sa personne. Il a également proposé des événements innovants tels que le meeting immersif à Nantes le 16 janvier 2022 et les multi-meetings hologrammes dans 12 villes de France le 5 avril 2022. Enfin, Jean-Luc Mélenchon est une personnalité médiatique rendant l'analyse de l'utilisation qu'il fait des médias intéressante. C'est donc cette variété de supports de communication qui revêt une pertinence particulière. La déclaration de Mélenchon, avec son utilisation stratégique des médias sociaux et des nouvelles technologies, offre un cas d'étude concret pour explorer ce sujet d'étude dépassant le simple coup de communication et répondant aux enjeux politiques contemporains.

C'est ainsi cette ambivalence entre les stratégies de communication et politique utilisées par La France insoumise qui seront le cœur de cette recherche à l'aune du contexte des élections législatives. Comme expliqué précédemment, alors que les élections législatives sont - par tradition - devenues une validation des résultats des élections présidentielles, la déclaration de Jean-Luc Mélenchon remet en cause ce « fait majoritaire », pilier de la stabilité de la V<sup>e</sup> République. Nous choisissons donc pour point de départ cette déclaration de Jean-Luc Mélenchon sur l'émission de Bruce Toussaint sur BFMTV qui a eu lieu le 19 avril 2022, entre les deux tours de l'élection présidentielle, pour ce travail de recherche.

## **Problématique et hypothèses de recherche appliquée :**

Il convient donc, dans cette perspective, de se demander :

**En quoi la déclaration de Jean-Luc Mélenchon « Élisez-moi Premier ministre » a-t-elle dépassé une simple opération de communication en s'imposant comme une réponse à la crise de la V<sup>e</sup> République ?**

De cette problématique et des premières pistes de recherche, il ressort deux hypothèses :

Hypothèse 1 : Jean-Luc Mélenchon et son mouvement La France insoumise développent des stratégies de communication politique pour imposer leurs messages. Ces dernières sont moins traditionnelles que celles utilisées par le Parti socialiste, Europe-Écologie Les Verts et le Parti communiste français.

Hypothèse 2 : La rhétorique de Jean-Luc Mélenchon s'appuie sur le contexte de crise politique - caractérisée par des signes de désaffection envers la V<sup>e</sup> République, une baisse de la participation électorale, une montée de l'extrême droite et la fragmentation des partis politiques - pour s'imposer.

## **La méthodologie de recherche**

Afin de mettre à l'épreuve ces hypothèses, nous avons mis en place une méthodologie qui s'appuie sur cinq axes.

La méthodologie de ce mémoire repose dans un premier temps sur une approche de terrain basée sur une immersion de six mois au sein du mouvement La France insoumise de Jean-Luc Mélenchon. J'ai en effet intégré l'Internationale, société présidée par Sophia Chikirou - aujourd'hui députée de Paris, qui était prestataire de la campagne présidentielle et législative de La France insoumise. Cette expérience a eu lieu entre le 7 février 2022 et le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Nos bureaux se situaient au siège de La France insoumise. Cette proximité avec l'équipe de campagne a été cruciale pour recueillir des données de première main et observer directement les événements et les

activités liés à la campagne. Si cette immersion fut bénéfique pour mieux appréhender l'objet de recherche, il convient de noter qu'une implication personnelle n'est pas sans risque. J'ai fait preuve d'une vigilance constante pour maintenir une distance critique afin de préserver une forme de neutralité dans l'analyse. Ma démarche méthodologique a ainsi consisté à minimiser mon impact personnel sur les données collectées et à chercher à comprendre les différents points de vue et perspectives dans un souci d'objectivité dans l'analyse. Cette transparence méthodologique vise à afficher de prime abord les biais incombant à cette proximité tout en assurant avoir fait le nécessaire pour adopter une analyse aussi objective que possible.

Afin de compléter cette approche de terrain, nous nous sommes appuyés sur des articles et ouvrages scientifiques. D'une part, ces derniers étaient issus de la science de l'information et de la communication (SIC). Cette littérature est nécessaire pour mieux comprendre les enjeux et outils de communication et leurs biais. Cela nous a également permis de développer une analyse discursive en analysant particulièrement les discours de défaite de Jean-Luc Mélenchon.

D'autre part, nous nous sommes également appuyés sur de la recherche issue des sciences politiques. Ces éléments ont été précieux pour accompagner l'analyse du contexte, notamment celui de la crise de la V<sup>e</sup> République et plus précisément de la fragmentation et la mutation des partis politiques, de l'abstention et de la participation aux élections, de la montée de l'extrême-droite et de la conception du pouvoir.

Si nous avons cherché dans un premier temps à nous appuyer sur des publications académiques, le caractère évolutif et récent de notre recherche nous a obligés à dépasser cette approche. Pour cette raison, nous nous sommes tournés vers l'analyse médiatique. La presse papier était une source essentielle nous permettant de visualiser l'ensemble des réactions, de relater les faits et parfois d'obtenir des analyses de journalistes et d'experts. De la même manière, la télévision a été intéressante pour alimenter notre analyse, notamment pour analyser les discours de Jean-Luc Mélenchon. La presse nationale a été privilégiée, sans exclure pour autant la presse régionale et la presse internationale. Le choix n'a pas été d'effectuer une analyse en profondeur d'un média en particulier mais de ressortir les grands axes d'analyse. Cependant, il est à noter que la presse est sujette à des biais éditoriaux pouvant ainsi sélectionner et cadrer l'information. Ces biais ont été pris en compte dans notre analyse.

En plus de cette analyse traditionnelle, une part significative de cette recherche s'est concentrée sur l'étude des réseaux sociaux et la communication numérique réalisée pendant la campagne législative. Nous avons particulièrement observé le compte « NUPES 2022 » sur les réseaux sociaux ainsi qu'un canal Telegram tenu par La France insoumise. Les plateformes en ligne ont joué un rôle prépondérant dans cette campagne, il était nécessaire de tenir compte de cette influence en les examinant. Cette analyse des réseaux sociaux nous a permis de saisir les tendances, les réactions et les enjeux de cette campagne électorale.

Enfin, des entretiens ont été réalisés. Nous avons interrogé Côme Delanery, Téo Faure et Ryad Selmani nous permettant d'obtenir un récit plus détaillé, de comprendre les objectifs et les choix stratégiques de cette campagne. Il est à noter que la méthode de l'entretien n'était pas centrale dans notre analyse. Les entretiens avaient pour objectif d'approfondir certains points pour améliorer notre compréhension mais n'étaient pas notre méthodologie privilégiée.

En définitive, notre recherche s'est concentrée sur une méthodologie d'analyse qualitative visant à offrir une compréhension approfondie et nuancée de notre thème de recherche.

### **Annonce de plan**

Dans la première partie, en analysant ses déclarations nous essaierons de comprendre comment Jean-Luc Mélenchon s'est imposé – avec son projet – comme candidat à la primature.

Dans la deuxième partie, nous nous concentrerons sur la campagne de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale (NUPES).

Dans la troisième et dernière partie, nous essaierons de tirer le bilan de cette campagne législative et examinerons ses conséquences politiques.

## **Partie 1 - « Mélenchon Premier ministre » : un coup de communication aux conséquences politiques**

Cette première partie vise à comprendre comment Jean-Luc Mélenchon avec ses déclarations s'est imposé comme candidat avec son projet et son programme. Si nous comprenons qu'il s'agit dans un premier temps d'un coup de communication (I) visant à scénariser un « troisième tour » (I.A.) et à s'imposer candidat « premier ministre » (I.B.), nous comprendrons qu'il s'agit également d'un coup politique (II) remettant en cause la V<sup>e</sup> République (II.A.) et appelant à la VI<sup>e</sup> République (II.B.)

### **I. Du « troisième tour » à « Élisez moi Premier ministre » : un coup de communication pour lancer la campagne des élections législatives**

#### ***A. La nécessité de scénariser un « troisième tour »***

Bien qu'il perd cette fois-ci de peu, comme en 2017 le soir du premier tour, Jean-Luc Mélenchon prononce un discours de défaite. En l'analysant (I.A.1.), nous analyserons l'ambiguïté de ce discours entre remobilisation et retrait de la vie politique (I.A.2). En étudiant sa première prise de parole depuis sa défaite, nous comprendrons dès lors que Jean-Luc Mélenchon n'est pas résigné et souhaite relancer sa campagne (I.A.3.)

##### *1. L'échec de Jean-Luc Mélenchon : un discours de défaite comme rite de passage*

Ce soir-là, comme en 2017, Jean-Luc Mélenchon prononce un discours de défaite. Selon le chercheur Michel Catlla, les discours de défaite sont intéressants car ils ne « s'adressent non plus à l'ensemble de l'électorat mais à ses électeurs, de manière plus personnelle et naturelle »<sup>30</sup>. Ces discours de défaite s'inscrivent en effet dans un contexte bien particulier. Michel Catlla, dans *Les émotions en politique : méthodes mixtes d'investigation des discours de défaite*, définit trois périodes distinctes sur la manière de faire face à la défaite.

La première, entre 1965 et 1974, qu'il nomme « ascétisme émotionnel » en analysant notamment les discours de Mitterrand et de Poher. Ces candidats perdants s'adressent aux journalistes, en prononçant le discours avec un ton proche de celui de la lecture.

---

<sup>30</sup> Robin, Julien. « Pourquoi Les Discours de Défaite Sont-Ils (Souvent) de Bons Discours ». *The Conversation*, avril 2022, <http://theconversation.com/pourquoi-les-discours-de-defaite-sont-ils-souvent-de-bons-discours-181438>.



Alain Poher, en 1969 conclut même par « Chers amis de la presse, de la radio et de la télévision<sup>31</sup>». Bourdieu analyse cette situation en expliquant qu'il « s'agit de réels professionnels de la politique aguerris à cet exercice de communication qui consiste à lire une déclaration selon le langage autorisé, conforme aux attentes<sup>32</sup>».

Vient ensuite la période 1981-1988 au cours de laquelle les destinataires du message ne sont plus les journalistes mais les téléspectateurs. La mise en scène est ici plus soignée. En ce sens, Valéry Giscard d'Estaing diffusera même son discours le lendemain des élections.

S'il faut toutefois prendre en compte que ce modèle de classification est plus adapté aux discours de défaite du second tour, le discours de Jean-Luc Mélenchon du premier tour de l'élection présidentielle s'inscrit toutefois dans la dernière période. Cette dernière commence à partir de 1995 décrite comme « le perdant au milieu des siens : l'événement émotionnel<sup>33</sup>». Ici, le candidat perdant s'adresse aux « sympathisants présents, réunis au sein de grandes salles de conférences réservées pour l'occasion<sup>34</sup>». Jean-Luc Mélenchon prononcera ainsi dans un style direct et de proximité un discours au Cirque d'Hiver non plus « aux seuls journalistes, ni à l'ensemble des Français de façon générale, mais à des hommes et des femmes qui se sont déplacés pour l'occasion - désormais des intimes - à qui les candidats battus expriment leur affection<sup>35</sup>». Cette nouvelle manière d'admettre sa défaite est caractérisée par de nombreuses interjections, poussant par exemple Édouard Balladur à prononcer « je vous demande de vous arrêter<sup>36</sup>» lors de son discours de 1995. Erving Goffman décrit cela comme une « quasi-conversation composée de répliques et de réponses dont le but n'est autre que de libérer spontanément une émotion au sein de l'auditoire<sup>37</sup>». À de très nombreuses reprises, nous entendons l'auditoire crier « résistance » et « merci<sup>38</sup> ». Les cris et les applaudissements sont nombreux.

---

<sup>31</sup> Catlla, Michel. « Les émotions en politique : méthodes mixtes d'investigation des discours de défaite ». *Recherches qualitatives*, vol. 39, n° 2, 2020, p. 59-81. [www.erudit.org](http://www.erudit.org), <https://doi.org/10.7202/1073509ar>.

<sup>32</sup> Ibid

<sup>33</sup> Ibid

<sup>34</sup> Ibid

<sup>35</sup> Ibid

<sup>36</sup> *Edouard Balladur « Je vous demande de vous arrêter ! » | INA*, <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/i09085581/edouard-balladur-je-vous-demande-de-vous-arreter>.

<sup>37</sup> Catlla, Michel. « Les émotions en politique : méthodes mixtes d'investigation des discours de défaite ». Op.cit.

<sup>38</sup> *La lutte continue ! - Discours de Jean-Luc Mélenchon après le 1er tour*. Réalisé par JEAN-LUC MÉLENCHON, 2022. YouTube, <https://www.youtube.com/watch?v=izCL2pR8UCE>.

Pour autant, Jean-Luc Mélenchon garde son sang-froid et nous livre un discours digne d'un professionnel de la politique à qui on demande de « maîtriser leurs émotions personnelles pour n'écouter que l'intérêt général et tenter de contenir les passions, potentiellement subversives, du peuple<sup>39</sup> ». Cette maîtrise répond à Norbert Elias expliquant « qu'il faut d'abord se gouverner pour prétendre ensuite gouverner les autres<sup>40</sup> ». Si ce contrôle n'est pas ce que l'on associe à Jean-Luc Mélenchon de prime abord - souvent renvoyé à de grandes envolées notamment lors de l'épisode des perquisitions - ce soir-là, nous pouvons constater cette maîtrise.

Selon Michel Catlla, le discours de défaite est « un rituel politique composé de symboles chargé émotionnellement<sup>41</sup> ». Très clairement, Jean-Luc Mélenchon s'inscrit dans les symboles identifiés par ce sociologue : il se tient devant un parterre de militants et est applaudi longuement. En ce sens, nous pouvons également reprendre l'analyse d'Emile Durkheim et de Pierre Bourdieu. Ce dernier ajoute la définition de « rite d'institution » qui « tend à consacrer ou à légitimer »<sup>42</sup>. Comme Pierre Bourdieu le précise, il y a à tout rite d'institution, « un avant et un après<sup>43</sup> ». Il prend l'exemple de l'investiture d'un député ou d'un président de la République. Nous pouvons souscrire à ces notions pour les discours de défaite. Il s'agit aujourd'hui d'un « acte formel et conventionnalisé<sup>44</sup> » comme le sous-entendait Emile Durkheim, composé de symboles. L'individu - ici Jean-Luc Mélenchon - manifeste son respect et sa considération envers son électorat, ses proches, ses militants et même ses anciens adversaires.

Si Bourdieu parle de rites qui peuvent être également des lieux de résistance et de contestation face à la violence symbolique de l'État, le discours de Jean-Luc Mélenchon est un entre deux. Bien qu'il dénonce à travers ses mots cette violence symbolique, le rite du discours de défaite est bien un rite dominant, répondant à une construction sociale et avec une efficacité symbolique.

Attardons-nous maintenant au contenu. Bien que Michel Catlla parle de discours « unique », nous voyons que ces derniers répondent à certains rituels. Dans un premier

---

<sup>39</sup> Le Bart, Christian. *Les émotions du pouvoir - Larmes, rires, colères des politiques Larmes, rires, colères des politiques*. Armand Colin, 2018. p. 75

<sup>40</sup> Ibid. p. 69

<sup>41</sup> Catlla, Michel. « Les émotions en politique : méthodes mixtes d'investigation des discours de défaite ». Op.cit.

<sup>42</sup> Bourdieu, Pierre. « Les rites comme actes d'institution ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 43, n° 1, 1982, p. 58-63. [www.persee.fr](http://www.persee.fr), <https://doi.org/10.3406/arss.1982.2159>.

<sup>43</sup> Ibid

<sup>44</sup> Keck, Frédéric. « Goffman, Durkheim et les rites de la vie quotidienne ». *Archives de Philosophie*, vol. 75, n° 3, 2012, p.92. [Cairn.info](http:// Cairn.info), <https://doi.org/10.3917/aphi.753.0471>.

temps, ces discours ont vocation à reconnaître la défaite. En 2022, Jean-Luc Mélenchon la reconnaît dès le début de son discours et félicite même ses adversaires pour leur qualification au second tour. Il dit ainsi respecter le choix des électeurs sans contester les chiffres annoncés. Ensuite, les consignes de vote : elles sont claires. Il répète à trois reprises « Il ne faut pas donner une voix à Madame Le Pen ». Selon Arnaud Benedetti, cette « répétition est la meilleure des rhétoriques<sup>45</sup> ». Il invite clairement ses électeurs à faire barrage à l'extrême droite en parlant « d'impératif républicain » sans toutefois appeler à voter Emmanuel Macron.

Cette analyse en termes de contenu nous permet de remarquer que Jean-Luc Mélenchon a renforcé son rôle de professionnel de la politique. Il a ainsi incorporé les faits et usages de la défaite. En effet, en comparant ce discours à celui de 2017, le contenu est bien différent : Jean-Luc Mélenchon ne reconnaissait alors pas explicitement sa défaite et a attendu les résultats officiels du lendemain en affirmant qu'il ne saurait « rien dire ni faire<sup>46</sup> ». En 2017, il renvoie les électeurs à « leur conscience et leur devoir »<sup>47</sup> sans faire explicitement barrage au Front national. Jean-Luc Mélenchon l'explique lui-même quelques jours après dans une interview pour BFMTV, il dit : « là [en 2022], j'ai la pratique qui me permet de me positionner dans les événements d'une manière différente d'avant<sup>48</sup> ».

L'écrivain et chercheur Arnaud Benedetti va plus loin. C'est pour lui la défaite en elle-même qui est un rite de passage. En cherchant les causes du changement discursif entre 2017 et 2022 de Jean-Luc Mélenchon, Arnaud Benedetti nous dit que « la défaite de Jean-Luc Mélenchon n'est pas une vraie défaite, c'est aussi une victoire<sup>49</sup> ». Dans son discours lui-même, il reconnaît une victoire notamment dans les territoires d'Outre-mer. Il termine en troisième position et, même s'il n'est pas qualifié au second tour, il s'impose comme le candidat victorieux de la gauche. Il parle alors de

---

<sup>45</sup> Benedetti, Arnaud. « Rhétorique de la défaite: on a analysé les discours de Mélenchon, Péresse et Zemmour ». *Le Figaro*, 12 avril 2022, <https://video.lefigaro.fr/figaro/video/rhetorique-de-la-defaite-on-a-analyse-les-discours-de-melenchon-peresse-et-zemmour/>.

<sup>46</sup> « On a comparé le discours de défaite de Mélenchon avec celui de 2017 ». *L'Obs*, 11 avril 2022, <https://www.nouvelobs.com/election-presidentielle-2022/20220410.OBS56947/on-a-compare-le-discours-de-defaite-de-melenchon-avec-celui-de-2017.html>.

<sup>47</sup> Ibid

<sup>48</sup> « La première interview de Jean-Luc Mélenchon depuis le premier tour sur BFMTV en intégralité ». *BFMTV*, 19 avril 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=LMfil90A27Q>.

<sup>49</sup> Benedetti, Arnaud. « Rhétorique de la défaite: on a analysé les discours de Mélenchon, Péresse et Zemmour ». Op.cit.

« la fierté du travail accompli : le pôle populaire existe<sup>50</sup> ». Ce constat répond à l'analyse de Michel Catlla où « ce qui (peut) s'apparenter à un accident de carrière susceptible de fragiliser le candidat battu menacé de déclassement constitue en définitive une opportunité de carrière pour ce professionnel de la politique qui renforce son statut d'éligible<sup>51</sup> ».

## 2. Entre retrait et re-mobilisation : quel avenir ?

Les discours de défaite sont intéressants à analyser également parce qu'ils dictent - ou non - la perspective d'avenir du candidat battu. En 2017, Jean-Luc Mélenchon parle au nom de son mouvement La France insoumise et affirme qu'il continuera le combat pour la « révolution citoyenne ». En 2022, il adopte la première personne, il remercie ses proches collaborateurs et ouvre le débat en terminant son discours par « faites mieux ».

Dans un premier temps, intéressons-nous au décryptage du discours de Jean-Luc Mélenchon réalisé par le doctorant en science politique Julien Robin « Le candidat de l'Union populaire avait alors estimé qu'une nouvelle page du combat s'ouvre et lancé à la jeune génération militante le défi de faire mieux pour les prochaines échéances électorales. Celui-ci semblait, à première vue, prêt à signer un adieu politique<sup>52</sup> ». C'est ce qui - selon lui - rend ce discours bon. Quand « le discours de défaite s'accompagne d'un retrait de la vie politique, l'effet de deuil accentue la charge émotionnelle. Le candidat disparaît de notre vie politique, alors qu'il occupait l'espace médiatique, encore plus en temps de campagne. « Un seul être vous manque et tout est dépeuplé » (Lamartine)<sup>53</sup> ».

C'est ce que Marc Abélès, Anthropologue et ethnologue, développe avec le concept de « mort politique<sup>54</sup> ». Selon lui, dans un premier temps, la défaite est vécue comme

---

<sup>50</sup> *La première interview de Jean-Luc Mélenchon depuis le premier tour sur BFMTV en intégralité*. Réalisé par BFMTV, 2022. Op.Cit.

<sup>51</sup> Catlla, Michel. « Les émotions en politique : méthodes mixtes d'investigation des discours de défaite ». Op.cit.

<sup>52</sup> Robin, Julien. « Pourquoi Les Discours de Défaite Sont-Ils (Souvent) de Bons Discours ». *The Conversation*, avril 2022, <http://theconversation.com/pourquoi-les-discours-de-defaite-sont-ils-souvent-de-bons-discours-181438>.

<sup>53</sup> Robin, Julien. « Pourquoi Les Discours de Défaite Sont-Ils (Souvent) de Bons Discours ». Op. Cit.

<sup>54</sup> Abélès, Marc. « La politique à l'épreuve des émotions ». *La politique à l'épreuve des émotions*, Presses universitaires de Rennes, 2022. <https://doi.org/10.4000/books.pur.158850>.

un « choc<sup>55</sup> » - un sentiment d'injustice où règne la hantise de disparaître purement et simplement de la scène politique et même de la mémoire des électeurs. Ici, nous pouvons en effet analyser cette fin de discours par le signe d'un aveu d'échec et d'impuissance montrant qu'il a atteint ses limites. Toutefois, toujours selon Marc Abélès, la « mort politique » est ensuite rejointe de la « volonté de survivre<sup>56</sup> » c'est-à-dire de « conjurer l'instinct de mort et susciter le désir d'en découdre à nouveau<sup>57</sup> ».

Si comme le relève Arnaud Benedetti, nous pouvons avoir dans un premier instant l'impression que Jean-Luc Mélenchon « esquisse un passage de témoin en parlant de la jeunesse<sup>58</sup> ». La journaliste Julie Carriat de *Le Monde* analyse cela comme une « phrase entendue comme un testament, un passage de relais<sup>59</sup> », Jean-Luc Mélenchon est également dans le registre de la reconnaissance, des remerciements et surtout celui de la remobilisation. À ce titre, Jean-Luc Mélenchon répète par deux fois « la lutte continue<sup>60</sup> ». Le « faites mieux » pourrait alors relever d'un défi et d'un message pour ses militants et sympathisants de ne pas baisser les bras.

Les dernières minutes du documentaire *Jusqu'à la victoire* réalisé par l'équipe de campagne de Jean-Luc Mélenchon confirment cette piste. Manuel Bompard explique « qu'il y a un espoir qui s'est levé autour de Jean-Luc Mélenchon. Il faut s'adresser à la jeunesse, aux catégories populaires et ainsi les remercier pour leur mobilisation. Il faut leur dire qu'il y a de l'espoir et que l'on peut encore construire le monde que l'on veut demain et surtout, ce monde n'est pas possible avec une victoire du Rassemblement national ».

Pour connaître la signification publique et officielle de ce « faites mieux », il faut attendre le 19 avril, date à laquelle Jean-Luc Mélenchon donne sa première interview à

---

<sup>55</sup> Ibid

<sup>56</sup> Ibid

<sup>57</sup> Ibid

<sup>58</sup> Benedetti, Arnaud. « Rhétorique de la défaite: on a analysé les discours de Mélenchon, Péresse et Zemmour » Op.cit

<sup>59</sup> Carriat, Julie. « La nouvelle défaite de Jean-Luc Mélenchon au seuil du second tour a pris des allures de victoire ». *Le Monde*, 11 avril 2022.

[https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/04/11/chez-jean-luc-melenchon-la-nouvelle-defaite-au-seuil-du-second-tour-a-pris-des-allures-de-victoire\\_6121584\\_6059010.html](https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/04/11/chez-jean-luc-melenchon-la-nouvelle-defaite-au-seuil-du-second-tour-a-pris-des-allures-de-victoire_6121584_6059010.html).

<sup>60</sup> *La première interview de Jean-Luc Mélenchon depuis le premier tour sur BFMTV en intégralité*. Réalisé par BFMTV, 2022. Op.Cit.

la suite du premier tour de l'élection présidentielle. Entre les deux, neuf jours se passent. Un temps de réflexion au cours duquel Jean-Luc Mélenchon ne donne ni interview, ni conférence de presse. C'est du côté de son directeur de campagne que nous pouvons lire les prémices du retour proche de Jean-Luc Mélenchon.

Dans un premier temps, le 11 avril, il conclut une réunion à son équipe de campagne par :

« L'histoire ne s'arrête pas au premier tour de l'élection présidentielle. On analyse, on réfléchit, on projette pour savoir comment on aborde le mieux la deuxième séquence. Il y a l'étape des élections législatives, une étape importante pour nous et qu'on aborde dans une bonne position<sup>61</sup>».

Comme dit précédemment, les ex-candidats perdants cherchent avant tout à rassurer leur équipe de campagne. Le discours de Manuel Bompard est un appel à la cohésion et à l'espoir.

Quelques jours ensuite, Manuel Bompard, alors ex-directeur de campagne et eurodéputé, s'adresse aux Français dans la matinale de *Franceinfo* en appelant à un « regroupement autour du programme porté par Jean-Luc Mélenchon<sup>62</sup>». Dès lors, il marque les premiers pas, en expliquant que chaque parti pourrait se voir attribuer un nombre de circonscriptions proportionnel au score de son candidat au premier tour de la présidentielle se justifiant ainsi : « ce n'est pas moi qui ai décidé qu'ils fassent moins de 5%, ce sont les électrices et les électeurs<sup>63</sup>». En effet, selon les résultats officiels communiqués par le ministère de l'Intérieur, les autres composantes de l'électorat de gauche se sont retrouvés autour de 9,99% des suffrages exprimés, respectivement 4,63% pour Yannick Jadot, 2,28% pour Fabien Roussel, 1,75% pour Anne Hidalgo et moins de 1% des voix pour Philippe Poutou (0,77%) et Nathalie Arthaud (0,56%)<sup>64</sup>. Manuel Bompard dévoile alors les prémices de cette potentielle alliance dans la

---

<sup>61</sup> *Jusqu'à la victoire ! - Documentaire au cœur de la campagne présidentielle de Jean-Luc Mélenchon. Réalisé par Jean-Luc MÉLENCHON, 2022,*  
<https://www.youtube.com/watch?v=5sJ6EWMmFf8>.

<sup>62</sup> « Le bilan de la campagne, le barrage républicain et les alliances aux législatives... Le 8h30 franceinfo de Manuel Bompard ». *Franceinfo*, 13 avril 2022,  
[https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/8h30-fauvelle-dely/le-bilan-de-la-campagne-le-barrage-republicain-et-les-alliances-aux-legislatives-le-8h30-franceinfo-de-manuel-bompard\\_5052580.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/8h30-fauvelle-dely/le-bilan-de-la-campagne-le-barrage-republicain-et-les-alliances-aux-legislatives-le-8h30-franceinfo-de-manuel-bompard_5052580.html).

<sup>63</sup> Ibid

<sup>64</sup> Les archives des élections en France. 2022. Op. Cit.

matinale de France Info le 13 avril, 5 jours après le premier tour. Comme Jean-Luc Mélenchon, il a choisi un média pour faire sa première apparition. Ainsi, ce discours fait émerger une hypothèse d'espoir et c'est dans la presse qu'on le découvre. L'extrait de l'interview de Manuel Bompard sur France Info au cours duquel il dit en parlant de Jean-Luc Mélenchon « ce dont je suis certain, c'est que son avenir sera au sein de l'Union populaire et qu'il ne va pas arrêter la politique demain<sup>65</sup> » est largement diffusé. Très vite, nous lisons qu'un accord à gauche pour les élections législatives serait envisageable. C'est en effet ce que titre *Le Monde* « Jean-Luc Mélenchon a les « clés » d'un accord à gauche pour les élections législatives<sup>66</sup> » le 15 avril.

### 3. *Entre cohésion et mobilisation : une campagne relancée à la télévision*

Le 19 avril 2022, Jean-Luc Mélenchon est l'invité de Bruce Toussaint sur BFMTV. Ce choix est minutieusement réfléchi et différent de celui de 2017. En effet, le 30 avril 2017, il s'était déjà invité à la télévision pendant l'entre-deux-tours, mais il avait choisi le 20h de TF1.

Si nous pouvons penser qu'il a choisi cette fois BFMTV pour leur reportage *Quand Mélenchon se voit devenir le Premier ministre de Macron*<sup>67</sup> diffusé 5 ans auparavant sur BFMTV le 30 avril 2017, il paraît plus probable d'expliquer cette décision par l'audience de BFMTV. En effet, selon les données publiées par Médiamétrie, après l'avoir été en 2019, BFMTV a été à nouveau en 2020 le leader des chaînes d'information en continu avec près de 43% de l'audience globale des chaînes d'information soit 11,8 millions de téléspectateurs en moyenne chaque jour<sup>68</sup>. Également, le format proposé par Bruce Toussaint lui a permis - en échange d'une interview exclusive - d'avoir près d'une heure d'échange sans interruption. Cette interview entre dans la définition de « l'idéologie du direct »<sup>69</sup> développé par Thierry

---

<sup>65</sup> « Matinale de France Info - Manuel Bompard est l'invité ». *France info*, 13 avril 2022. *YouTube*, <https://www.youtube.com/watch?v=ryDCTfnpxJY>.

<sup>66</sup> Carriat, Julie, et Laurent Tello. « Jean-Luc Mélenchon a les « clés » d'un accord à gauche pour les élections législatives ». *Le Monde*, 15 avril 2022. [https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/04/15/pour-les-elections-legislatives-jean-luc-melenchon-a-les-cles-d-un-accord-a-gauche\\_6122280\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/04/15/pour-les-elections-legislatives-jean-luc-melenchon-a-les-cles-d-un-accord-a-gauche_6122280_823448.html).

<sup>67</sup> « Quand Mélenchon se voit devenir le Premier ministre de Macron ». *BFMTV*, 30 avril 2017, [https://www.bfmtv.com/politique/extreme-gauche/quand-melenchon-se-voit-devenir-le-premier-ministre-de-macron\\_AV-201704300020.html](https://www.bfmtv.com/politique/extreme-gauche/quand-melenchon-se-voit-devenir-le-premier-ministre-de-macron_AV-201704300020.html).

<sup>68</sup> « BFMTV: +0.4 point d'audience en un an, large leader des chaînes info ». *BFMTV*, 29 juin 2020, [https://www.bfmtv.com/bfmtv-et-vous/making-of/bfmtv-0-4-point-d-audience-en-un-an-large-leader-des-chaines-info\\_AN-202006290212.html](https://www.bfmtv.com/bfmtv-et-vous/making-of/bfmtv-0-4-point-d-audience-en-un-an-large-leader-des-chaines-info_AN-202006290212.html).

<sup>69</sup> Devars, Thierry, *La politique en continu. Vers une « BFMisation » de la communication ?* CELSA Paris-Sorbonne, 2015.

Devars. Il s'agit d'une nouvelle manière de faire de la communication politique. Ici, BFMTV favorise le spectacle, modifie le rapport au temps. L'émission proposée devient une vraie scène politique et médiatique, légitimée par l'audience et les annonces réalisées. Nous pouvons également questionner le lieu du tournage. Si les plateaux de tournage sont situés dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, cette interview a lieu à la cité du cinéma à Saint-Denis. Saint-Denis est une des villes où Jean-Luc Mélenchon fait son meilleur score avec 61,13% des suffrages exprimés<sup>70</sup>.

À l'aune de l'analyse que nous livre Thierry Devars dans *La politique en continue. Vers une « BFMisation » de la communication ?*<sup>71</sup>, donner une interview à BFMTV offre un *storytelling*, presque une fiction à suspense. Dès lors, deux jours avant l'interview, BFMTV annonce l'émission. Le 17 avril, dès 12h00, des publicités diffusent le programme : « Dans cette période décisive d'entre-deux-tours, BFMTV propose aux Français mardi 19 avril un entretien exceptionnel de Jean-Luc Mélenchon, mené en direct à partir de 18h50 par Bruce Toussaint<sup>72</sup> ».

À ce titre, on assiste à une réelle mise en spectacle de l'information. Après l'émission, cette « BFMisation » de la communication engendre sur plusieurs jours une rediffusion en boucle jour et nuit des grandes annonces de Jean-Luc Mélenchon. Sans le savoir à l'avance, BFMTV a été amené à diffuser en boucle « Élisez-moi Premier ministre ». Ce passage a été avantageux tant pour la chaîne que pour le nouveau candidat à la primature. BFMTV ne s'arrête pas là. Cette chaîne de télévision sait adapter les codes à la croisée entre l'information, le spectacle et la fiction au-delà de la télévision sur les supports numériques. Par exemple, le jour de la diffusion de l'interview de Jean-Luc Mélenchon, BFM a publié directement un extrait sur le compte TikTok de la chaîne. Ce dernier a fait plus de 30 000 vues<sup>73</sup> et a été également posté sur les autres réseaux sociaux de BFMTV.

---

<sup>70</sup> Les archives des élections en France. 2022. Op. Cit.

<sup>71</sup> Devars, Thierry, *La politique en continu. Vers une « BFMisation » de la communication ?* Op. Cit.

<sup>72</sup> « Jean-Luc Mélenchon sera l'invité de Bruce Toussaint sur BFMTV en direct mardi à 18h50 ». *BFMTV*, 17 avril 2022, [https://www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/jean-luc-melenchon-sera-l-invite-de-bruce-toussaint-sur-bfmtv-en-direct-mardi-a-18h50\\_AN-202204170096.html](https://www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/jean-luc-melenchon-sera-l-invite-de-bruce-toussaint-sur-bfmtv-en-direct-mardi-a-18h50_AN-202204170096.html).

<sup>73</sup> « Jean-Luc Mélenchon: « Je demande aux Français de m'élire Premier ministre ». *TikTok*, 19 avril 2022, [https://www.tiktok.com/@bfmtv/video/7088384057209326854?is\\_from\\_webapp=1&sender\\_device=pc&web\\_id=7240788770751153690](https://www.tiktok.com/@bfmtv/video/7088384057209326854?is_from_webapp=1&sender_device=pc&web_id=7240788770751153690).



Ce choix de BFMTV peut paraître pertinent mais en décalage avec ce qui se fait à cette même période pour les candidats encore en lice pour l'élection présidentielle. En effet, nous sommes ici dans l'entre-deux-tours à la veille du débat entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen. Deux jours avant cette interview, les deux candidats qualifiés au second tour se livrent dans une toute autre émission : *Sept à huit* sur TF1. Dans son analyse de cette dernière, Acrimed - association de critique des médias va jusqu'à titrer « comment dépolitiser l'information dans un entre-deux-tours<sup>74</sup> ». Le 17 avril 2022, le magazine d'information clôture son édition par deux entretiens de dix minutes. Acrimed décrit l'émission ainsi : « la dépolitisation est totale : absence de fond, communication et complaisance à gogo<sup>75</sup> ». On assiste à une opération de communication. Pour Marine Le Pen, elle « veille à lisser son image et à faire preuve de sa crédibilité<sup>76</sup> ». Elle est ainsi interrogée sur sa famille, son célibat, son rapport à son père et à sa mère. Emmanuel Macron met en avant « sa capacité à gouverner<sup>77</sup> » en parlant notamment de sa compagne et de sa grand-mère. Les questions de fond et de programme sont aux abonnés absents devant 2,31 millions de téléspectateurs.

En définitive, en choisissant BFMTV, Jean-Luc Mélenchon se situe aux antipodes de ses ex-concurrents. Il sait, ici, pouvoir compter à la fois sur l'audience proposée par cette chaîne, sur les conditions confortables proposées par l'émission notamment le long format et surtout, il peut s'appuyer sur le *storytelling* créé avant, pendant et après l'émission tout en parlant de fond. À l'inverse de Marine Le Pen et d'Emmanuel Macron, il s'éloigne ainsi des journaux télévisés et chaînes mainstreams, sur lesquelles il avait pourtant commencé sa campagne. Il faut rappeler qu'il a « proposé<sup>78</sup> » sa candidature lors du JT de TF1 le 8 novembre 2021.

En demandant aux Français de l'élire Premier ministre, Jean-Luc Mélenchon surprend le paysage politique et médiatique par cette déclaration à la fois inédite car rompant avec les usages institutionnels et provocatrice en défiant Emmanuel Macron et Marine Le Pen présents - eux - au second tour. Le choix de la temporalité est à souligner.

---

<sup>74</sup> Perrenot, Pauline. « Comment dépolitiser l'information dans un entre-deux-tours, par « Sept à huit » (TF1) ». *Acrimed | Action Critique Médias*, 27 avril 2022, <https://www.acrimed.org/Comment-depolitiser-l-information-dans-un-entre->

<sup>75</sup> Ibid

<sup>76</sup> Ibid

<sup>77</sup> Ibid

<sup>78</sup> « Sur TF1, Jean-Luc Mélenchon « propose » sa candidature à l'élection présidentielle 2022 ». *TF1*, 8 novembre 2020, <https://www.tf1info.fr/politique/sur-tf1-jean-luc-melenchon-propose-sa-candidature-a-l-election-presidentielle-2022-2169317.html>.

Alors qu'il aurait pu attendre la fin des élections présidentielles pour faire son annonce, il se lance six jours avant le second tour. Sans ignorer le second tour puisqu'une partie de l'émission y fait allusion, il nous montre ainsi que le président élu ne sera pas une fatalité. Si l'enjeu immédiat est que l'extrême droite ne se retrouve pas au pouvoir, il voit désormais plus loin en donnant de l'importance aux élections législatives. Nous pouvons y voir un double appel.

Dans un premier temps, Jean-Luc Mélenchon lance un appel que l'on peut qualifier d'espoir. Il ne veut pas que le fait majoritaire devienne une fatalité. Ce dernier est la situation dans laquelle le gouvernement est soutenu par une majorité nette et stable. Cette situation est favorisée depuis l'inversion du calendrier qui permet au Président de conforter une majorité parlementaire un mois après son élection<sup>79</sup>. En faisant sa déclaration avant même le second tour, Jean-Luc Mélenchon souhaite remobiliser et ne pas laisser retomber l'effervescence de la campagne. Cela semble essentiel vis-à-vis de la participation électorale. En 2017, si 85% des personnes inscrites sur les listes électorales ont voté à au moins un tour de l'élection présidentielle, seulement 58% l'ont fait pour les élections législatives. Cette analyse rejoint celle des demandes de procurations : elles sont deux fois moins nombreuses pour les législatives que pour les présidentielles<sup>80</sup>. Pire pour le candidat, ce sont les cibles de son électorat qui font le choix de voter uniquement à l'élection présidentielle : les jeunes, les immigrés, les personnes les plus défavorisées<sup>81</sup>. Ainsi, nous voyons bien ici que l'enjeu de mobilisation est très important. Jean-Luc Mélenchon l'a précisé dans une tribune publiée dans Libération un mois plus tard, « Jean-Luc Mélenchon : élisez-moi Premier ministre pour une reparablementarisation ». Voici ce qu'il y écrit : « il s'agissait d'utiliser un contexte pour repartir à la conquête démocratique du pouvoir malgré notre élimination du second tour<sup>82</sup> ». C'est dans cette perspective qu'il lance l'expression « le troisième tour<sup>83</sup> » dans ce même objectif de sortir de cette fatalité.

---

<sup>79</sup> François, Bastien. « 1. La Ve République confrontée au « fait majoritaire ». *La France depuis de Gaulle : La Ve République en perspective*. Op. Cit.

<sup>80</sup> « Élections présidentielle et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin - Insee Première - 1670 ». *Insee*, n° 1670, juillet 2017. Figure 2 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3138704#titre-bloc-1>.

<sup>81</sup> Ibid. Figure 3.

<sup>82</sup> Mélenchon, Jean-Luc. « Tribune : Jean-Luc Mélenchon: élisez-moi Premier ministre pour une reparablementarisation ». *Libération*, mai 2022, [https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/jean-luc-melenchon-elisez-moi-premier-ministr-e-pour-un-virage-parlementariste-20220526\\_QCM2QUMATJGAZCSYYMOHIIKFLM/](https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/jean-luc-melenchon-elisez-moi-premier-ministr-e-pour-un-virage-parlementariste-20220526_QCM2QUMATJGAZCSYYMOHIIKFLM/).

<sup>83</sup> « La première interview de Jean-Luc Mélenchon depuis le premier tour sur BFMTV en intégralité ». *BFMTV*. Op.cit. 11'52-11'56

Dans un second temps, c'est un appel aux perdants à gauche de l'élection présidentielle qui est lancé. Il nous dévoile son analyse :

« Le pays est partagé entre trois blocs à peu près égaux : le bloc de la droite et des libéraux, d'Emmanuel Macron à Madame Péresse soit 11 400 000 voix, le bloc d'extrême droite, Madame Le Pen et Messieurs Zemmour et Dupond-Aignan 11 300 000. Et le bloc populaire, c'est 11 200 000 voix [...]. Il y a un quatrième bloc : les abstentionnistes, 12 millions de personnes<sup>84</sup>».

Dans le bloc populaire, Jean-Luc Mélenchon inclut les Français ayant voté pour lui, mais également ceux qui ont soutenu Yannick Jadot, Fabien Roussel, Anne Hidalgo, Philippe Poutou et Nathalie Arthaud. C'est ainsi, un appel à cette gauche divisée, qui rassemble 11,2 millions d'électeurs. Il n'oublie pas pour autant le quatrième bloc : les abstentionnistes qu'il voit comme une réserve de voix pour son camp<sup>85</sup>. C'est sur cette analyse qu'il fonde sa stratégie.

C'est également un appel aux déçus de la gauche divisée. En partant du postulat de son analyse, il fonde sa stratégie : « la stratégie de l'Union populaire. Ce n'est pas qu'un coup de communication<sup>86</sup>». Il précise sa demande par cette déclaration qui a été reprise et qui fonde cette stratégie :

« Je demande aux Français de m'élire Premier ministre. Je leur demande pour m'élire Premier ministre, d'élire une majorité de députés insoumis - insoumis et Union populaire -. J'appelle tous ceux qui veulent rejoindre l'Union populaire, c'est-à-dire l'essentiel de son programme à se joindre à nous pour cette belle bataille. Il y a donc un troisième tour [...] rassemblez vous avec l'Union populaire !<sup>87</sup>».

Il décrit en détail sa stratégie quelques jours après à ses proches et militants lors d'un point politique à la Maison de la Chimie louée pour l'occasion le 21 avril. Cette

---

<sup>84</sup> Ibid. 6'01-6'45

<sup>85</sup> Mathoux, Hadrien. « Jean-Luc Mélenchon : « Je demande aux Français de m'élire Premier ministre ». *Marianne*, 20 avril 2022, <https://www.marianne.net/politique/melenchon/jean-luc-melenchon-je-demande-aux-francais-de-melire-premier-ministre>.

<sup>86</sup> « La première interview de Jean-Luc Mélenchon depuis le premier tour sur BFMTV en intégralité ». *BFMTV*. Op.cit. 10'19 à 10'23

<sup>87</sup> Ibid. 11'18 à 12'01

conférence - et non meeting - sur invitations privées permet à Jean-Luc Mélenchon de fixer le projet des législatives. Il souhaitait réunir les « cadres » sans toutefois avoir une liste définie. Dès les premières minutes, il annonce « nous sommes entrés en campagne pour le troisième tour<sup>88</sup>».

### **B. « Mélenchon Premier ministre » : Une élection à Matignon...sans « candidat »**

Par sa déclaration, Jean-Luc Mélenchon surprend et impose son « troisième tour ». Dès lors, il personnifie l'élection (I.B.1.). Si la réception est discrète de prime abord car se situant entre l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle (I.B.2.), Jean-Luc Mélenchon polarise rapidement le débat en revendiquant son projet et son programme (I.B.3.).

#### *1. Présidentialisation et personnification de l'élection : un non-candidat parmi 6293 « vrais » candidats*

Dès la déclaration « Écrivez-moi Premier ministre », Jean-Luc Mélenchon se démarque alors que lui-même ne sait pas s'il sera candidat aux élections législatives. En effet, lorsque Bruce Toussaint lui demande s'il sera candidat dans une des 577 circonscriptions, il dit ne pas savoir et qu'il n'y a pas besoin d'être élu député pour être Premier ministre<sup>89</sup>». Cette décision n'est pas la plus urgente selon lui et il annonce vouloir pouvoir être disponible pour mener la campagne partout en France. Il a déclaré par la suite, le 12 mai 2022, qu'il ne serait pas candidat et qu'il laisse sa place à Manuel Bompard, « un des représentants les plus éminents de la jeune génération des insoumis »<sup>90</sup>.

Quoi qu'il en soit, par sa déclaration, il met directement en scène sa candidature comme un acte de résistance et de rupture à un second tour qui ne serait qu'une fatalité. En se présentant comme candidat au poste de Premier ministre, il personnifie l'élection législative qui réunit pourtant des milliers de candidats. Ce sont en effet 6 293 candidats qui ont été recensés par le Ministère de l'Intérieur pour un total de 577 sièges de députés à pourvoir, soit une moyenne d'environ 11 candidats par

---

<sup>88</sup> Mélenchon, Jean-Luc. *L'Union populaire - Conférence de Jean-Luc Mélenchon*. 22 avril 2022, 6'10-6'14 <https://www.youtube.com/watch?v=pfAyQTR9n1I>.  
<https://www.youtube.com/watch?v=pfAyQTR9n1I>.

<sup>89</sup> « La première interview de Jean-Luc Mélenchon depuis le premier tour sur BFMTV en intégralité ». *BFMTV*. Op.cit. 21'45 à 21'52

<sup>90</sup> Mélenchon, Jean-Luc. « Jean-Luc Mélenchon sur X ». *X (Twitter)*, 12 mai 2022, <https://twitter.com/JLMelenchon/status/1524839528313368576>.

circonscription<sup>91</sup>. Pourtant, Jean-Luc Mélenchon maintient cette proposition et fait de cette dernière une des conditions de l'union du « bloc populaire ». Par comparaison, il y avait 7 882 candidats en 2017. Cette baisse de candidatures s'explique ainsi par le rassemblement de la gauche. Alors qu'ils étaient entre 3 à 4 candidats en moyenne par circonscription en 2017, le candidat unique de la gauche dans chaque circonscription fait baisser le nombre de candidature en conséquence<sup>92</sup>.

Si la personnification du pouvoir est un phénomène ancien en France, lié notamment à l'histoire monarchique du pays, elle est aujourd'hui réaffirmée par le contexte institutionnel de la V<sup>e</sup> République et plus précisément l'introduction de l'élection présidentielle au suffrage universel direct en 1962 nous explique le politologue Christian Bart<sup>93</sup>. En ce sens, la compétition politique tourne autour du Président, figure charismatique et médiatique. La personnalisation du candidat consiste à mettre en avant un *leader*, capable de mobiliser les électeurs et de fédérer les courants internes du parti. C'est un leader « naturel » qui peut s'appuyer sur un réseau de soutiens qui renforcent eux-mêmes l'influence et la légitimité du leader<sup>94</sup>. Par cette personnification de l'élection, Jean-Luc Mélenchon revendique le rôle de chef de file de l'opposition face à Emmanuel Macron et à Marine Le Pen. Il se présente dès lors comme le seul capable de mettre en œuvre son programme présidentiel. Dès lors, selon Gianluca Passarelli, cette présidentialisation et cette personnalisation de l'élection sont deux notions distinctes qui sont liées et se renforcent mutuellement. Celles-ci sont par exemple accentuées par la puissance des médias qui favorisent l'exposition des individus plutôt que des collectifs<sup>95</sup>. La personnification de l'élection est alors le phénomène par lequel les acteurs politiques mettent en avant leur personnalité, leur image, leur style et leurs compétences pour se faire élire ou exercer le pouvoir<sup>96</sup>. C'est le parti pris de la NUPES qui a fait le choix de mettre la figure charismatique de Jean-Luc Mélenchon au cœur de sa campagne. Cette personnification de la vie

---

<sup>91</sup> Législatives 2022 : la liste officielle des candidats, *vie-publique.fr*. 31 mai 2022,

<http://www.vie-publique.fr/en-bref/285221-legislatives-2022-la-liste-officielle-des-candidats>.

<sup>92</sup> Martin, Pierre. « Les élections législatives de juin 2022 ». *Commentaire*, vol. Numéro 179, n° 3, 2022, p. 525-34. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/comm.179.0525>.

<sup>93</sup> Le Bart, Christian. « Chapitre 11. La fabrique des personnalités politiques ». *Nouvelle sociologie politique de la France*, Armand Colin, 2021, p. 153-64. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/arco.frina.2021.01.0153>.

<sup>94</sup> Caillé, Alain. « Pouvoir, domination, charisme et leadership ». *Revue du MAUSS*, vol. 47, n° 1, 2016, p. 305-19. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/rdm.047.0305>.

<sup>95</sup> Le Bart, Christian. « Chapitre 11. La fabrique des personnalités politiques ». *Nouvelle sociologie politique de la France*. Op. Cit.

<sup>96</sup> Sawicki, Frédéric. « La présidentialisation contre les partis ? » *La Vie des idées*, février 2020. *laviedesidees.fr*, <https://laviedesidees.fr/La-presidentialisation-contre-les-partis>.

politique s'est faite parfois au détriment des partis. Nous avons vu la naissance des « partis-mouvement <sup>97</sup> » au sens de Rémi Lefebvre qui désigne un parti structuré autour de l'institution présidentielle et adapté à la campagne présidentielle. À l'opposé des partis traditionnels qui fabriquent un candidat, ici le candidat crée de manière « ad hoc » une structure pour asseoir la mobilisation électorale<sup>98</sup>. C'est ce qu'a fait Jean-Luc Mélenchon avec le mouvement La France insoumise mais également Emmanuel Macron avec En Marche. Ces partis-mouvements créent les conditions de présidentialisation et personnification du pouvoir politique.

## 2. Une réception discrète à prime abord

Les réactions de ses concurrents à cette déclaration se font plutôt discrètes, à l'image de Stéphane Le Foll qui se confie dans un tweet : « Le 2ème tour est dimanche et le débat ce soir. Jean-Luc Mélenchon parle d'un 3ème tour mais de qui veut-il être le Premier ministre ? Une seule chose compte pour lui, c'est lui-même !<sup>99</sup> »

Dès lors, les regards sont encore tournés pendant ce court moment vers les présidentielles mais peu à peu les réactions s'accumulent. Si nous regardons à gauche - au sens large - François Hollande en vidéo fera référence à Jean-Luc Mélenchon en disant « On ne peut pas se nommer Premier ministre par décret<sup>100</sup> ». Une parlementaire socialiste dit « Mélenchon n'aura pas un hologramme de lui dans chaque circonscription. Les législatives, c'est une incarnation locale<sup>101</sup> ». Une élue écologiste déclare quant à elle « ça veut dire que nous devons défendre le programme de l'Union populaire ?<sup>102</sup> » De prime abord, les réactions ne semblent pas séduire la gauche et les écologistes. Nous n'avons pas trouvé de réaction publique des communistes à ce sujet. Les négociations s'élançant, la discrétion et la prudence deviennent reine car «

---

<sup>97</sup> Lefebvre, Rémi. « Que sont devenus les partis-mouvements ? La France insoumise et La République en marche depuis 2017 ». *Esprit*, vol. Janvier-Février, n° 1-2, 2022, p. 167-78. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/espri.2201.0167>.

<sup>98</sup> Ibid

<sup>99</sup> Le Foll, Stéphane. « Stéphane Le Foll sur X ». *X (Twitter)*, 19 avril 2022, <https://twitter.com/SLeFoll/status/1516664139015507970>.

<sup>100</sup> @Thesaron3. « Emmanuel N.M 7 sur X ». *X (Twitter)*, 25 avril 2022, <https://twitter.com/Thesaron3/status/1518593969877401600>.

<sup>101</sup> Mathieu, Benjamin. « Jean-Luc Mélenchon demande aux Français de l'élire Premier ministre », son appel à l'Union populaire déjà critiqué à gauche ». *France info*, avril 2022, [https://www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/jean-luc-melenchon-demande-aux-francais-d-e-l-elire-premier-ministre-son-appel-a-l-union-populaire-deja-critique-a-gauche\\_5091631.html](https://www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/jean-luc-melenchon-demande-aux-francais-d-e-l-elire-premier-ministre-son-appel-a-l-union-populaire-deja-critique-a-gauche_5091631.html).

<sup>102</sup> Ibid

la moindre déclaration malheureuse peut tout faire capoter<sup>103</sup>» comme le raconte le journaliste Laurent Telo.

### 3. *Son projet, sa personne, son programme : Jean-Luc Mélenchon polarise le débat*

Toutefois, dès le débat du second tour passé et l'élection terminée, la polarisation du débat se fait autour de Jean-Luc Mélenchon. Dès lors, les médias, les sondages et les réactions politiques se tournent vers sa déclaration.

Pour comprendre cela, nous pouvons regarder du côté des affiches de campagne déployées dès le 26 avril alors même que les négociations entre les différents partenaires de la NUPES ne sont pas terminées. Clément Viktorovitch reprend à ce titre la théorie de « l'effet de simple exposition » développée par le psychologue Robert Zajonc en 1968. L'effet de simple exposition est, selon lui, un phénomène psychologique qui fait que plus on est exposé à quelque chose, plus on sera poussé à l'apprécier<sup>104</sup>. Des simples stimuli tels que des mots, des images ou des sons s'imprègnent par cet effet de simple exposition. Clément Viktorovitch associe ainsi cette théorie avec la diffusion des affiches « Mélenchon Premier ministre<sup>105</sup>». Ces 200 000 affiches<sup>106</sup> permettent de faire rentrer dans les esprits des électeurs que Jean-Luc Mélenchon peut devenir Premier ministre.

De plus, ce slogan qui s'impose dans le paysage français, impose également aux partis politiques présents dans les négociations la potentialité d'un accord aux élections législatives. Si, à ce moment-là, les négociations sont bien loin d'être concluantes, en lançant ces affiches, Jean-Luc Mélenchon montre aux autres forces politiques et à ses adversaires qu'il sera le candidat commun. À ce titre, ses adversaires vont très rapidement critiquer ces affiches et cette personnalisation de l'élection. Pourtant rien n'est illégal. Selon le docteur en droit Jean-Pierre Mignard, le candidat a tout à fait le droit d'utiliser ce type d'affiche électorale. « Le président

---

<sup>103</sup> Telo, Laurent. *Voyage au bout de la gauche : Des guerres fratricides à la NUPES, la folle histoire d'une renaissance*. Stock, 2022. p. 192.

<sup>104</sup> Zajonc, R. B. « Mere Exposure: A Gateway to the Subliminal ». *Current Directions in Psychological Science*, vol. 10, n° 6, décembre 2001, p. 224-28. SAGE Journals, <https://doi.org/10.1111/1467-8721.00154>.

<sup>105</sup> « «Jean-Luc Mélenchon Premier ministre» : la technique redoutable derrière les 200 000 affiches ». *Quotidien. MYTF1*, 29 avril 2022, <https://www.tf1.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/avant-les-legislatives-jean-luc-melenc-non-martele-sa-volonte-detre-premier-ministre-pour-mieux-limposer-00322637.html>.

<sup>106</sup> Comte, Antoine. « Législatives 2022 : pourquoi l'affiche de campagne « Mélenchon Premier ministre » fait réagir ses opposants ». *Franceinfo*, 27 avril 2022, [https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/legislatives-2022-pourquoi-l-affiche-de-campagn-e-melenchon-premier-ministre-fait-reagir-ses-opposants\\_5105698.html](https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/legislatives-2022-pourquoi-l-affiche-de-campagn-e-melenchon-premier-ministre-fait-reagir-ses-opposants_5105698.html).

choisira son (ou sa) Première(e) ministre dans le groupe parlementaire majoritaire. Cette affiche doit être lue comme cela. La Constitution n'y trouve rien à redire, la philosophie c'est bien mais le droit c'est bien utile aussi<sup>107</sup>». Ainsi, personnifier l'élection législative est très courant dans d'autres pays tels que l'Allemagne et l'Espagne comme on peut le constater avec ces affiches<sup>108</sup> :

		
<p>Affiche de Jean-Luc Mélenchon lors des élections législatives 2022.<sup>109</sup></p>	<p>Affiche d'Olaf Scholz lors des élections en 2021<sup>110</sup>.</p>	<p>Affiche de Pedro Sanchez lors des élections de 2019<sup>111</sup>.</p>

En se proposant Premier ministre, Jean-Luc Mélenchon reprend les codes d'un régime parlementaire souhaitant donner du poids au Parlement et son Premier ministre. Pour autant, en reprenant les codes du régime parlementaire, il s'appuie également sur la tradition présidentialiste imposant sa personne. Ces affiches sont très proches de celles que l'on pourrait voir lors des élections présidentielles. Cette mise en avant n'était d'ailleurs pas du goût de tout le monde. Téo Faure de Génération•s nous dit que « c'est un truc un peu frustrant d'arriver sur le fait accompli avec quelqu'un qui fait sa campagne seul, toujours tourné autour de lui. C'est frustrant quand on a envie de faire un peu plus collectif et avoir un peu notre mot à dire aussi dans l'histoire<sup>112</sup>». Néanmoins, il continue en nous disant « Mélenchon était ressorti vainqueur à gauche

<sup>107</sup> Mignard, Jean-Pierre. « Jean-Pierre Mignard sur X ». X (Twitter), 26 avril 2022, <https://twitter.com/jpmignard/status/1519252810067595265>.

<sup>108</sup> Glad, Vincent. « Vincent Glad sur X ». X (Twitter), 26 avril 2022, <https://twitter.com/vincentglad/status/1519001555688644610>.

<sup>109</sup> Ibid

<sup>110</sup> Ibid

<sup>111</sup> Ibid

<sup>112</sup> Faure, Téo. Entretien réalisé le 9 septembre 2023.



de la présidentielle donc ça pouvait avoir du sens que ce soit lui qui crée le récit à ce moment-là et il avait du coup toute la place pour créer cet espoir, c'était du moins c'était compréhensible de la part des militants comme nous<sup>113</sup>».

Nous avons ainsi vu que Jean-Luc Mélenchon marque avec ces déclarations qui deviennent rapidement des mots d'ordre. Si l'appel à « Faire mieux » raisonne rapidement par la demande « Élisez-moi Premier ministre », nous verrons que ces coups de communication étudiés précédemment vont avoir des répercussions politiques importantes. En ce sens, la rhétorique utilisée par Jean-Luc Mélenchon dépasserait dès lors la simple opération de communication.

## **II. Au-delà de la communication : une réponse à la crise de la V<sup>e</sup> République ?**

Si l'expression « Élisez-moi Premier ministre » est un réel coup de communication (I) comme on a pu le voir précédemment, on peut noter qu'il s'agit également d'un coup politique important (II).

### **A. « Jean-Luc Mélenchon Premier ministre » : une remise en cause de la V<sup>e</sup> république**

En utilisant la formule « Élisez-moi Premier ministre », Jean-Luc Mélenchon semble contourner la Constitution et remettre en cause la V<sup>e</sup> République. À l'image de François Mitterrand et de Jacques Chirac lors de la première cohabitation de la V<sup>e</sup> République (II.A.1), Jean-Luc Mélenchon s'appuie sur cette Constitution pour imposer sa légitimité et sa stratégie en s'appuyant particulièrement sur l'article 8 (II.A.2) et l'article 20 de la Constitution (II.A.3).

#### *1. La Constitution de la V<sup>e</sup> République : un vide constitutionnel comme appui de la cohabitation - Exemple de la cohabitation de 1986*

Nous verrons ici comment les femmes et les hommes politiques s'appuient sur leur conception de la Constitution pour légitimer leur projet politique. Damien Fallon, Maître de conférences en droit public, nous offre cette définition : « Une Constitution n'est en effet rien d'autre que la mise en forme juridique du pouvoir politique. À ce titre, elle n'est que le reflet d'un certain nombre de présupposés théoriques ou philosophiques quant à la conception, à l'organisation et au fonctionnement du pouvoir politique.<sup>114</sup>»

---

<sup>113</sup> Ibid

<sup>114</sup> Fallon, Damien. « Légitimité et normativité de la Constitution ». *Normativité et légitimité, Rencontres de Thémis et Sophia (1ère éd.)*, Université de Poitiers, 2022, p. 2.

Cette Constitution, en haut de la hiérarchie des normes comme définie par Hans Kelsen<sup>115</sup>, a un réel pouvoir de légitimité car elle se veut être la limitation du pouvoir des gouvernants. C'est ce qu'affirme Damien Fallon en disant, « la soumission à la Constitution est bien souvent perçue comme la principale source de légitimité du pouvoir politique<sup>116</sup>».

Pour comprendre comment la Constitution est une source de légitimité pour les gouvernants, il est intéressant de revenir sur le cas de la Première cohabitation sous la Ve République, celle qui avait pour chef de l'État François Mitterrand et pour Premier ministre Jacques Chirac. Sans comparer les deux cas aux contextes électoraux bien différents, il est ici pertinent de regarder le poids de la Constitution dans la mise en place de la cohabitation.

Lors de la mise en place de cette première cohabitation, François Mitterrand, Président qui sera mis en minorité lors des élections législatives de 1986 (Parti socialiste) et Jacques Chirac, qui sera nommé Premier ministre (RPR), s'appuient tous deux sur la Constitution pour asseoir leur rôle. Comme précisé ci-dessus, les contextes électoraux sont bien différents de par leur forme - la réforme constitutionnelle de 2000 n'est pas en vigueur (elle aura un impact non négligeable en mettant en place le quinquennat présidentiel et un peu plus tard l'inversion du calendrier) - mais aussi par le fond où la cohabitation est largement possible et envisagée contrairement à aujourd'hui (la majorité présidentielle paraissait compromise depuis 1983 après avoir essuyé de nombreuses défaites aux élections municipales en 1983, aux élections européennes en 1984 et aux élections cantonales de 1985).

Il est à noter que le terme « cohabitation » n'est pas mentionné dans la Constitution. À ce propos, selon Emmanuel Cartier, spécialiste en droit constitutionnel, la cohabitation « constitue un vide constitutionnel » correspondant « à ce que le constituant de 1958 ne pouvait ni prévoir, ni empêcher et qui s'est manifesté de façon extérieure<sup>117</sup>».

---

<sup>115</sup> Kelsen, Hans. *Pure Theory of Law*. Lawbook Exchange, Ltd, 2009.

<sup>116</sup> Fallon, Damien. « Légitimité et normativité de la Constitution ». Op. Cit. p. 17.

<sup>117</sup> « La cohabitation était-elle prévue à l'origine de la Constitution ? | Conseil constitutionnel ». *Conseil Constitutionnel*, <https://www.conseil-constitutionnel.fr/la-constitution/la-cohabitation-etait-elle-prevue-a-l-origine-de-la-constitution>.

Le Général de Gaulle avait pourtant évoqué ce que pourrait être une cohabitation sous la Ve République en expliquant qu'il s'agit d'une « simple variante du parlementarisme<sup>118</sup>». sans approfondir. On va voir les premiers signes de la cohabitation réellement en 1983, trois ans avant la mise en place de la première cohabitation, au lendemain de la défaite aux élections municipales de 1983. Dans un article du 16 septembre 1983 intitulé « Les deux tentations », Édouard Balladur lance une première alerte :

« Un jour ou l'autre, nos institutions subiront l'épreuve de vérité qui permettra de juger de leur solidité réelle. Que se passera-t-il alors ? Les responsables politiques auront le choix entre deux attitudes : ou bien rechercher l'affrontement, la majorité nouvelle tentant de paralyser le président, le président refusant de tenir compte dans la composition du gouvernement de l'existence d'une majorité nouvelle ; ou bien tenter la cohabitation, ce qui suppose que chacun accepte d'être quelque peu empêché dans la liberté de ses mouvements et de ses choix, de ne pas appliquer tout de suite tous ses projets<sup>119</sup>».

Nous notons qu'il parle ici de la cohabitation comme « une épreuve de vérité ». Il s'agit dès lors des premiers pas de la cohabitation. Elle n'est toutefois pas encore d'actualité en septembre 1983. Certains, comme Raymond Barre, estiment même que la cohabitation est dangereuse pour la Ve République et préfèrent la démission du président de la République, comme l'avait fait dans un tout autre contexte le général De Gaulle en 1969. Il explique le 27 septembre 1983 :

« Le fonctionnement des institutions, la nécessité de remettre la France sur la voie de l'efficacité et du progrès, conduisent à refuser tout à la fois la cohabitation et le compromis historique. Il appartient au président de la République de tirer les conclusions de la perte de sa majorité à la suite d'élections législatives<sup>120</sup>».

---

<sup>118</sup> Peyrefitte, Alain. « Les trois cohabitations ». *Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques*, septembre 1999, p.30  
<https://revue-pouvoirs.fr/les-trois-cohabitations/>.

<sup>119</sup> Balladur, Édouard. « Les deux tentations ». *Le Monde*, 16 septembre 1983. *Le Monde*, [https://www.lemonde.fr/archives/article/1983/09/16/les-deux-tentations\\_2830610\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1983/09/16/les-deux-tentations_2830610_1819218.html).

<sup>120</sup> « M. Barre réaffirme son refus de la "cohabitation" et du "compromis historique" ». *Le Monde.fr*, 28 septembre 1983. *Le Monde*,

Une première définition de la cohabitation est proposée par Maurice Duverger dans *Bréviaire de la cohabitation*. Selon lui, la cohabitation sera dès lors l'«État d'un président de la République et d'une majorité parlementaire d'orientation différente qui vivent ensemble<sup>121</sup>».

Nous voyons ici que le vide constitutionnel laisse place à l'interprétation. En s'approchant des élections, les deux intéressés vont tous les deux se servir de la Constitution pour appuyer leur légitimité.

D'une part, François Mitterrand assure sa place en s'appuyant sur l'article 6 de la Constitution de 1958 modifié par la loi constitutionnelle n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du président de la République au suffrage universel. Il annonce en conférence de presse le 21 novembre 1985 : « Le président de la République est élu par le peuple pour une durée donnée, en la circonstance, c'est sept ans, et pendant ces sept ans il doit faire son devoir<sup>122</sup>». S'approchant des élections législatives, il affirme qu'il ne sera pas « un président au rabais<sup>123</sup>» toujours en s'appuyant sur la Constitution comme on peut le voir avec ces deux exemples :

« On n'élit pas un Président pour qu'il soit inerte. (...) La Constitution ne prévoit aucunement que les députés et l'Assemblée nationale puissent censurer le Président de la République.» (TF1, 28 avril 1985)

« Je préférerais renoncer à mes fonctions que de renoncer aux compétences de ma fonction, des compétences qui me sont reconnues par la Constitution. Il n'est pas question pour moi d'être un Président au rabais » (TF1, 2 mars 1986)<sup>124</sup>

---

[https://www.lemonde.fr/archives/article/1983/09/28/m-barre-reaffirme-son-refus-de-la-cohabitati-on-et-du-compromis-historique\\_2831262\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1983/09/28/m-barre-reaffirme-son-refus-de-la-cohabitati-on-et-du-compromis-historique_2831262_1819218.html).

<sup>121</sup> Goguel, François. « Duverger (Maurice) - Bréviaire de la cohabitation. » *Revue française de science politique*, vol. 36, n° 3, 1986, p. 396-97.

<sup>122</sup> « Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, sur le bilan social et économique depuis 1981, la cinquième chaîne de télévision privée, l'immigration, ainsi que sur la défense spatiale européenne, Paris, Palais de l'Élysée, jeudi 21 novembre 1985. » *Vie publique*, 21 novembre 1985, <http://www.vie-publique.fr/discours/137069-conference-de-presse-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republiq>.

<sup>123</sup> « Entretien de M. François Mitterrand, Président de la République, accordé à TF1 lors de l'émission "Ça nous intéresse monsieur le Président", notamment sur son engagement dans la campagne électorale des législatives, son soutien à l'action de la majorité sortante, le rôle du Président de la République en cas de cohabitation, Paris, dimanche 2 mars 1986. » *Vie publique*, 2 mars 1986, <http://www.vie-publique.fr/discours/138422-entretien-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-accorde>.

<sup>124</sup> Ibid

Toujours en se basant sur la Constitution, il fixe aux Français ses pouvoirs :

« Le Président de la République nomme qui il veut. (...) Personne ne désignera le Premier ministre à ma place, croyez-moi<sup>125</sup>» (TF1, 2 mars 1986).

« Beaucoup de nos concitoyens se posent la question de savoir comment fonctionneront les pouvoirs publics. À cette question, je ne connais qu'une réponse, la seule possible, la seule raisonnable, la seule conforme aux intérêts de la nation : la Constitution, rien que la Constitution, toute la Constitution<sup>126</sup>» (Message de M. François Mitterrand, Président de la République, adressé au Parlement, à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire, sur les pouvoirs respectifs du Président de la République, du Gouvernement et du Parlement, Paris, mercredi 8 avril 1986.)

Face à lui, Jacques Chirac lui aussi s'appuie sur la Constitution pour imposer son rôle :

« Nous avons une Constitution qui a fait ses preuves, appliquons-la purement et simplement (TF1, 9 février 1986)<sup>127</sup>».

« Tout d'abord les règles de notre Constitution et la volonté du peuple français doivent être respectées. Les prérogatives et les compétences du président de la République, telles qu'elles sont définies dans la Constitution sont intangibles. Le Gouvernement, dirigé par le Premier ministre, détermine et conduit la politique de la nation en vertu de l'article 20 de notre Constitution». (déclaration suite à sa nomination)

Si ces exemples ne sont pas d'actualité, nous comprenons ici que la cohabitation est un flou constitutionnel sur lequel chacun s'appuie pour affirmer sa légitimité.

---

<sup>125</sup> Ibid

<sup>126</sup> « Message de M. François Mitterrand, Président de la République, adressé au Parlement, à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire, sur les pouvoirs respectifs du Président de la République, du Gouvernement et du Parlement, Paris, mercredi 8 avril 1986. » *Vie publique*, 8 avril 1986, <http://www.vie-publique.fr/discours/138180-message-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-adresse>.

<sup>127</sup> « Une première sous la Ve République : la cohabitation de 1986-1988 | vie-publique.fr ». *Vie publique*, 19 juin 2019, <http://www.vie-publique.fr/eclairage/37994-une-premiere-sous-la-ve-republique-la-cohabitation-d-e-1986-1988>.

## 2. Infraction à l'article 8 de la Constitution : un Premier ministre élu ?

De la même manière, Jean-Luc Mélenchon s'appuie sur cette Constitution pour imposer sa légitimité et sa stratégie. Pourtant, lorsqu'il dit « Je demande aux Français de m'élire Premier ministre, je leur demande pour m'élire Premier ministre, d'élire une majorité de députés insoumis, Insoumis et Union populaire (...) Il y a donc un troisième tour, et tout sera sacrifié à cet objectif. », textuellement il ne respecte pas la Constitution. En effet, on peut lire à l'article 8, alinéa 1er de la constitution que « *Le président de la République nomme le Premier ministre.* ». Nous comprenons ici que le Premier ministre - en France - est nommé par le chef de l'État donc le Président de la République et n'est donc pas élu. Sur le site Vie Publique édité par la Direction de l'information légale et administrative (DILA), site officiel du gouvernement, on peut lire que :

« Le chef de l'État a une complète liberté pour désigner le Premier ministre. Le contreseing des membres du Gouvernement n'est pas nécessaire sur le décret présidentiel de nomination du Premier ministre. C'est un pouvoir propre<sup>128</sup>».

Dès lors, en s'appuyant sur l'article 8 de la Constitution, nous notons que sa phrase est anticonstitutionnelle, ou du moins est un raccourci constitutionnel, car si sa formulation n'est juridiquement pas acceptable, elle n'en reste pas moins réalisable.

Si la Constitution dit expressément que le chef de l'État est libre de désigner le Premier ministre, comment Jean-Luc Mélenchon peut-il se voir Premier ministre ? Dès lors, si le chef de l'État est libre pour désigner le Premier ministre en période ordinaire, en période de non-concordance des majorités présidentielles et parlementaires, l'application de la Constitution est plus complexe. Lorsque survient une cohabitation, le Président de la République peut se voir bloquer dans sa nomination par le vote de confiance. De coutume, il devra ainsi s'incliner devant le choix de la majorité parlementaire qui découle du « choix du peuple exprimé dans le scrutin législatif <sup>129</sup>» nous explique le juriste Olivier Beaud. C'est de ce vote de confiance que Jean-Luc Mélenchon pense pouvoir imposer sa place et la légitimer. En période de cohabitation,

---

<sup>128</sup> *Qui désigne le Premier ministre ?* 10 décembre 2022, <http://www.vie-publique.fr/fiches/19459-qui-designe-le-premier-ministre>.

<sup>129</sup> Beaud, Olivier. « Quand Mélenchon s'imagine devenir Premier ministre d'une improbable cohabitation par Olivier Beaud ». *JP blog*, 21 avril 2022, <http://blog.juspoliticum.com/2022/04/21/quand-melenchon-simagine-devenir-premier-ministre-d-une-improbable-cohabitation-par-olivier-beaud/>.

c'est la majorité élue le plus récemment - la majorité parlementaire - qui prend place sur la majorité présidentielle plus ancienne. En décortiquant ainsi la Constitution, nous entendons qu'il souhaite pousser la France dans une période de cohabitation, la quatrième de la V<sup>e</sup> République.

En choisissant cette stratégie, Jean-Luc Mélenchon semble remettre le fait majoritaire en question. Comme vu précédemment, le fait majoritaire désigne « l'existence en pratique d'une majorité politique cohérente à l'Assemblée nationale ». Dès lors, le gouvernement est soutenu par une majorité nette et stable. Cette situation a été favorisée par la révision constitutionnelle du 2 octobre 2000 et plus précisément l'inversion du calendrier électoral le 15 mai 2001. En vigueur depuis 127 ans, le septennat était devenu inadapté depuis l'élection du Président au suffrage universel direct<sup>130</sup>. C'est surtout la différence entre la durée du mandat présidentiel (7 ans) et celle des députés (5 ans) qui amenait le risque de cohabitation.

Cette réforme a lieu en 2000, durant la troisième période de cohabitation avec comme président Jacques Chirac et comme Premier ministre Lionel Jospin. Elle fera adopter l'année suivante, par une loi organique le 15 mai 2001<sup>131</sup>, l'inversion du calendrier décalant les élections législatives après l'élection présidentielle. Ces réformes auront pour but de mettre fin aux cohabitations et ainsi de renforcer la présidentialisation du régime. Si le fait majoritaire n'est pas inscrit dans la Constitution, elle est en pratique une volonté de la Ve République amenant la stabilité. En appelant à une cohabitation, Jean-Luc Mélenchon remet en question cette coutume constitutionnelle.

Ainsi, nous comprenons que Jean-Luc Mélenchon a choisi la Constitution, à l'image de François Mitterrand et de Jacques Chirac, pour légitimer sa position et son projet. Il s'appuie ici sur « les trois types purs de la domination légitime<sup>132</sup>» définis par Max Weber.

---

<sup>130</sup> « La réforme constitutionnelle de 2000 sur le quinquennat présidentiel ». *Vie publique*, 26 juillet 2019, <http://www.vie-publique.fr/eclairage/268319-la-reforme-constitutionnelle-de-2000-sur-le-quinquennat-presidentiel>.

<sup>131</sup> *Loi organique n° 2001-419 du 15 mai 2001 modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale*. 15 mai 2001.

<sup>132</sup> Kauffmann, Elisabeth. « "Les trois types purs de la domination légitime" de Max Weber : les paradoxes de la domination et de la liberté ». *Sociologie*, vol. 5, n° 3, 2014, p. 307-17. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/socio.053.0307>.

Il s'appuie dans un premier temps sur « la domination rationnelle légale<sup>133</sup>». La légitimité vient du respect de la loi préservée de l'arbitraire par la Constitution. Elle est complétée par « la domination traditionnelle » toujours selon Max Weber. La légitimité de la Constitution est affirmée ici par l'existence et la régularité des coutumes et traditions. Ici, la Constitution - particulièrement celle de la Ve République - est détentrice d'autorité par l'histoire qu'elle possède. On lui obéit parce que la Constitution incarne les valeurs de notre organisation et l'Histoire a prouvé que l'on pouvait lui faire confiance. Par ces deux formes de domination, Jean-Luc Mélenchon est un leader charismatique s'appuyant sur la « domination charismatique » entendu comme une qualité incarnée par la position du dirigeant qui revendique l'autorité.

Nous comprenons ici que par cette déclaration, Jean-Luc Mélenchon entend légitimer sa place et par la même occasion, créer un conflit de légitimité comme l'affirme le juriste, spécialiste du droit constitutionnel Olivier Beaud. Cette quête de légitimité oppose « l'élu le plus récent (celui des législatives) à l'élu le plus ancien (de l'élection présidentielle)<sup>134</sup>». Ce conflit est d'autant plus ambivalent lorsque l'on sait que le Président de la République occupe la place centrale de la Constitution. Il est intéressant de marquer, qu'à l'inverse de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République, que le titre constitutionnel du Président de la République se situe dès le titre II, avant le titre III sur les pouvoirs du gouvernement et le titre IV sur les pouvoirs du Parlement<sup>135</sup>.

Néanmoins, si cette cohabitation n'est pas impossible, elle est très « improbable<sup>136</sup>». Depuis l'inversion du calendrier et la réforme constitutionnelle de 2000, aucune période de cohabitation n'a été appliquée. De plus, rappelons ici que pour que cette stratégie devienne réalisable, Jean-Luc Mélenchon entend faire élire 289 députés alors qu'ils étaient 58 lors de la XV<sup>ème</sup> législature.

---

<sup>133</sup> Ibid

<sup>134</sup> Beaud, Olivier. « Quand Mélenchon s'imagine devenir Premier ministre d'une improbable cohabitation par Olivier Beaud ». *JP blog*. Op.Cit.

<sup>135</sup> Burdeau, Georges. « La conception du pouvoir selon la Constitution du 4 octobre 1958 ». *Revue française de science politique*, vol. 9, n° 1, 1959, p. 89, <https://doi.org/10.3406/rfsp.1959.402985>.

<sup>136</sup> Beaud, Olivier. « Quand Mélenchon s'imagine devenir Premier ministre d'une improbable cohabitation par Olivier Beaud ». *JP blog*. Op.Cit.



### 3. Mettre fin à la « monarchie présidentielle » pour donner les pleins pouvoirs au Parlement ?

Comme François Mitterrand et Jacques Chirac, Jean-Luc Mélenchon s'appuie sur un autre article de la Constitution pour s'octroyer des pouvoirs : l'article 20. Jacques Chirac le jour de sa nomination avait dit : « Le Gouvernement, dirigé par le Premier ministre, détermine et conduit la politique de la nation en vertu de l'article 20 de notre Constitution » (déclaration suite à sa nomination). Jean-Luc Mélenchon indique pendant l'interview avec Bruce Toussaint :

« Dans le texte de la Constitution, le président de la République négocie et signe les traités, (...) il est le chef des armées » « le Premier ministre conduit et dirige la politique de la Nation au titre de l'article 20 »<sup>137</sup>

Sans comparer l'un et l'autre dans des contextes bien différents, les deux s'appuient à nouveau sur la Constitution.

« Je serai élu par le peuple français au titre de cet article 20, mais si cela ne convient pas au président de la République il peut s'en aller, moi je ne m'en irai pas. »<sup>138</sup>

Si dans les précédentes citations, ils utilisaient l'article 20 pour asseoir leur rôle, Jean-Luc Mélenchon va ici plus loin en utilisant l'article 20 qui lui donnerait un « titre » et ainsi le pouvoir du Premier ministre. Pourtant, comme on le lit ci-dessous avec l'article 20 de la Constitution en son intégralité, cet article « définit la fonction du chef de gouvernement et en aucun cas l'origine de son pouvoir et sa légitimité<sup>139</sup> » comme l'explique Olivier Beaud.

« Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation.

Il dispose de l'administration et de la force armée.

---

<sup>137</sup> « La première interview de Jean-Luc Mélenchon depuis le premier tour sur BFMTV en intégralité ». *BFMTV*. Op.cit.

<sup>138</sup> « La première interview de Jean-Luc Mélenchon depuis le premier tour sur BFMTV en intégralité ». *BFMTV*. Op.cit.

<sup>139</sup> Beaud, Olivier. « Quand Mélenchon s'imagine devenir Premier ministre d'une improbable cohabitation par Olivier Beaud ». *JP blog*. Op.Cit.

Il est responsable devant le Parlement dans les conditions et suivant les procédures prévues aux articles 49 et 50. (Article 20 de la Constitution)<sup>140</sup>»

Si cette déclaration a pour souhait de redonner du poids au Parlement et mettre fin au présidentielisme de la V<sup>e</sup> République, on entend ici que Jean-Luc Mélenchon souhaite imposer le rôle de Chef de gouvernement aux pouvoirs importants :

« Du moment qu'on aura la majorité, moi le lendemain, ce n'est pas le président de la République, mais le Premier ministre qui signe les décrets ; dès que je serai au pouvoir, je signerai un décret bloquant les prix »<sup>141</sup>.

Encore une fois, si dans la Constitution rien n'indique le contraire, Olivier Beaud affirme que « Dans ce scénario de politique fiction, le Premier ministre, usant de son pouvoir réglementaire, aurait les mains libres pour gouverner le pays. Rien dans les précédentes cohabitations, celles ayant historiquement fonctionné, ne valide une telle toute puissance du Premier Ministre ». Il prend à ce titre l'exemple de la cohabitation entre François Mitterrand et Jacques Chirac dans laquelle la signature des ordonnances fut conflictuelle. Cette posture peut ainsi nous poser question : alors que Jean-Luc Mélenchon souhaite mettre fin à la « monarchie présidentielle » comme on peut le lire dans son programme politique<sup>142</sup>, il impose ce pouvoir important dans les mains du Premier ministre en tirant sa légitimité dans la Constitution et dans son élection. Des critiques peuvent se formuler à ce titre. Tout en remettant en cause la monarchie présidentielle qu'il dénonce, il revendique les pleins pouvoirs pour le Premier ministre qui sera nommé, et même selon lui élu.

Nous voyons ici les prémisses des conséquences de sa déclaration. Le coup de communication « Élisez-moi Premier ministre » revêt dès lors une remise en cause de la V<sup>e</sup> République. En s'appuyant sur une Constitution qu'il critique, Jean-Luc Mélenchon entend mettre fin à la « monarchie présidentielle ».

---

<sup>140</sup> Article 20 - Constitution du 4 octobre 1958. Légifrance.

[https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000006527483](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000006527483).

<sup>141</sup> « La première interview de Jean-Luc Mélenchon depuis le premier tour sur BFMTV en intégralité ». BFMTV. Op.cit.

<sup>142</sup> Mélenchon, Jean-Luc. *Comment nous allons passer à la VI<sup>e</sup> République - Mélenchon 2022*. Op. Cit.

## **B. « Jean-Luc Mélenchon Premier ministre » : un appel à la VI<sup>e</sup> république**

Parallèlement, en faisant le choix de mettre en cause la V<sup>e</sup> République, Jean-Luc Mélenchon passe un appel à la VI<sup>e</sup> République. Il le confirme dans une tribune parue le 26 mai 2022 en disant « j'ai pu décrire notre opération comme un « grand coup de VI<sup>e</sup> République à l'intérieur de la V<sup>e</sup><sup>143</sup> ». D'ailleurs, dès 1992, Jean-Luc Mélenchon alors sénateur PS, avec Marie-Noëlle Lienemann alors ministre du logement et Julien Dray député PS avait réuni « une convention pour la VI<sup>e</sup> République<sup>144</sup> », un premier cri d'appel lancé à leur président PS François Mitterrand. Cette idée partagée depuis par la gauche du Parti Communiste avec son programme « Osons la Révolution démocratique : 6 propositions pour la VI<sup>e</sup> République<sup>145</sup> », à Christiane Taubira qui promouvait l'instauration d'une VI<sup>e</sup> République dans son programme de 2002<sup>146</sup> jusqu'à l'intégralité des partis de la NUPES pour qui le chapitre 5 de leur programme est consacré à la VI<sup>e</sup> République<sup>147</sup>.

Si de nombreux partis politiques, mouvements et plus largement citoyens appellent à la VI<sup>e</sup> République, chacun en possède sa propre conception. Dans la déclaration de Jean-Luc Mélenchon sur laquelle nous nous basons, la VI<sup>e</sup> République est premièrement un appel à la souveraineté populaire (1) avec la volonté de reparablementariser (2) et ainsi d'unir les forces (3).

### *1. Un appel à la souveraineté populaire*

Le point de départ promu par Jean-Luc Mélenchon par le programme insoumis l'Avenir en Commun est de redonner du pouvoir aux Français et de la place à la « souveraineté

---

<sup>143</sup> Mélenchon, Jean-Luc. « Jean-Luc Mélenchon: éliez-moi Premier ministre pour une reparablementarisation ». *Libération*, 26 mai 2022, [https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/jean-luc-melenchon-eliez-moi-premier-ministr-e-pour-un-virage-parlementariste-20220526\\_QCM2QUMATJGAZCSYYMOHIIKFLM/](https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/jean-luc-melenchon-eliez-moi-premier-ministr-e-pour-un-virage-parlementariste-20220526_QCM2QUMATJGAZCSYYMOHIIKFLM/).

<sup>144</sup> Les jeunes du PS pour une VI<sup>e</sup> République. *INA*. 1992, <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/cab92064127/les-jeunes-du-ps-pour-une-vieme-republique>.

<sup>145</sup> « Osons la Révolution démocratique : six propositions pour une 6<sup>ème</sup> République ». *Site Internet du PCF*, [https://www.pcf.fr/osons\\_la\\_revolution\\_democratique](https://www.pcf.fr/osons_la_revolution_democratique).

<sup>146</sup> Thimonnier, Marie. « Quel était le programme de Christiane Taubira lorsqu'elle s'est présentée à la présidentielle de 2002 ? » *Libération*, [https://archive.wikiwix.com/cache/display2.php?url=https%3A%2F%2Fwww.liberation.fr%2Fche-cknews%2Fquel-etait-le-programme-de-christiane-taubira-lorsquelle-sest-presentee-a-la-presid-entielle-en-2002-20211216\\_HULZOQIZGFGOROT6GKJBWDSN2E%2F](https://archive.wikiwix.com/cache/display2.php?url=https%3A%2F%2Fwww.liberation.fr%2Fche-cknews%2Fquel-etait-le-programme-de-christiane-taubira-lorsquelle-sest-presentee-a-la-presid-entielle-en-2002-20211216_HULZOQIZGFGOROT6GKJBWDSN2E%2F).

<sup>147</sup> « Le programme de la NUPES ». *La NUPES*, <https://nupes-2022.fr/le-programme/>.

populaire ». C'est ce qu'ils nomment dans le plan pour la VI<sup>e</sup> République « La République de l'intervention populaire permanente<sup>148</sup>».

Comme vu précédemment, Jean-Luc Mélenchon lance un appel aux abstentionnistes : « Il y a un quatrième bloc : celui des abstentionnistes avec 12 millions de personnes. En examinant ce tableau, il y a qu'une seule solution stratégique [...] est de convaincre dans les 12 millions la part qui peut faire la bascule »<sup>149</sup>.

Tout au long de son interview, c'est un appel au peuple : il « demande aux Français » de l'élire Premier Ministre. Plus loin dans l'interview, il ajoute : « Aujourd'hui ce sont les Français qui décident de qui va être le chef du Gouvernement »<sup>150</sup> et finit par leur demander de prendre part à cette élection : « Ne vous absteniez pas, restez acteur ». C'est à la fois un appel aux abstentionnistes - le 4<sup>ème</sup> bloc - mais également à ceux qui se sentent concernés de près ou de loin par le bloc populaire.

Cet appel lancé à la souveraineté populaire se concrétiserait avec cette VI<sup>e</sup> République et notamment la mise en place des Référendum d'initiative citoyenne (RIC). S'il l'évoque dans l'interview donnée à BFMTV, ces mesures seront largement mises en avant dans le programme de la NUPES.

## 2. Redonner du pouvoir au parlement

Si Jean-Luc Mélenchon dans cette interview s'appuie sur le peuple, c'est ici la volonté de redonner du poids aux députés et au Parlement qui en ressort. Dans une tribune publiée par Jean-Luc Mélenchon dans Libération quelques jours après son interview, il déclare que son projet est un « manifeste parlementariste<sup>151</sup>».

L'idée est « d'instaurer *un régime parlementaire dans lequel le Gouvernement détient le pouvoir exécutif et est responsable devant le Parlement*<sup>152</sup>». Les insoumis insistent ici sur le « pouvoir exécutif ». Dans leur conception de la VI<sup>e</sup> République, les pouvoirs

---

<sup>148</sup> Mélenchon, Jean-Luc. *Comment nous allons passer à la VI<sup>e</sup> République - Mélenchon 2022*. Op. Cit.

<sup>149</sup> « La première interview de Jean-Luc Mélenchon depuis le premier tour sur BFMTV en intégralité ». *BFMTV*. Op.cit.

<sup>150</sup> Mélenchon, Jean-Luc. « Jean-Luc Mélenchon: élisez-moi Premier ministre pour une reparlementarisation ». *Libération*. Op. Cit.

<sup>151</sup> Mélenchon, Jean-Luc. « Jean-Luc Mélenchon: élisez-moi Premier ministre pour une reparlementarisation ». *Libération*. Op. Cit.

<sup>152</sup> Mélenchon, Jean-Luc. *Comment nous allons passer à la VI<sup>e</sup> République - Mélenchon 2022*. Op. Cit.

du Président de la République seraient réduits et transférés au Gouvernement. Le régime de la « monarchie présidentielle » serait aboli.

Par ailleurs, dans son interview il déplore que ce soit le Président de la République qui nomme le Premier ministre. Aujourd'hui, le Parlement a un pouvoir de nomination très réduit. Premièrement, au titre de l'article 56 de la Constitution :

« Le Conseil constitutionnel se renouvelle par tiers tous les trois ans. Trois des membres sont nommés par le Président de la République, trois par le président de l'Assemblée nationale, trois par le président du Sénat<sup>153</sup>».

Les Présidents du Parlement peuvent nommer les membres du Conseil Constitutionnel

« Le Président de la République, le Président de l'Assemblée nationale et le Président du Sénat désignent chacun deux personnalités qualifiées »<sup>154</sup>.

Au titre de l'article 65 de la Constitution, les Présidents du Parlement peuvent donc nommer les membres du Conseil supérieur de la Magistrature.

« Le pouvoir de nomination du Président de la République s'exerce après avis public de la commission permanente compétente de chaque assemblée. Le Président de la République ne peut procéder à une nomination lorsque l'addition des votes négatifs dans chaque commission représente au moins trois cinquièmes des suffrages exprimés au sein des deux commissions<sup>155</sup>».

Enfin, dans cette article 13 alinéa 5 de la Constitution, les parlementaires cette fois ont le pouvoir de s'opposer aux nominations des emplois civils et militaires de l'État (article 13 alinéa 2) en dehors des emplois définis par l'article 13 alinéa 3 de la Constitution qui sont eux nommés en conseil des ministres.

Nous voyons ici que le pouvoir de nomination du Parlement est très restreint. Dans son interview, Jean-Luc Mélenchon critique ainsi cette partie de la Constitution et entend transférer le pouvoir de nomination au Parlement dans la VI<sup>e</sup> République.

---

<sup>153</sup> Article 56 - *Constitution du 4 octobre 1958* - Légifrance.  
[https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000019241071](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000019241071).

<sup>154</sup> Article 65 - *Constitution du 4 octobre 1958* - Légifrance.  
[https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000006527557/2005-03-02](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000006527557/2005-03-02).

<sup>155</sup> Article 13 - *Constitution du 4 octobre 1958* - Légifrance.  
[https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000019241006](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000019241006).

### 3. *Reparlementariser, vers des coalitions ?*

Si Jean-Luc Mélenchon souhaite être nommé Premier ministre par le Président de la République, il est donc obligatoire d'avoir une discordance des majorités, c'est-à-dire une majorité parlementaire différente de la majorité présidentielle. Ainsi, comme nous l'avons vu précédemment, Jean-Luc Mélenchon souhaite tendre vers un régime parlementaire. La reparlementarisation de la République est un de ses piliers pour fonder une nouvelle République. Il souhaite élire l'Assemblée nationale au scrutin proportionnel et revoir le calendrier pour dissocier les élections législatives de l'élection présidentielle. C'est la proposition qui sera par ailleurs faite par la NUPES dans son programme partagé<sup>156</sup>. Bien que l'ensemble des partis politiques de la NUPES ne soient pas forcément d'accord sur « ce que signifie la VI<sup>e</sup> République. [Ils sont] tous d'accord sur la base : réduire les pouvoirs de l'exécutif et passer à un régime beaucoup plus parlementaire<sup>157</sup> ». Nous développerons cela dans la prochaine partie. En redonnant du poids aux députés, Jean-Luc Mélenchon souhaite que l'Assemblée nationale soit plus représentative de la volonté du peuple. Le scrutin est effectivement actuellement majoritaire pour les élections législatives.

Dans la configuration politique à la sortie des élections présidentielles de 2022, le souhait de reparlementarisation et la nomination de Jean-Luc Mélenchon ne peut se faire sans la création d'une coalition, une coalition qui unirait le bloc populaire. C'est ainsi qu'il conclut son interview en disant « tout ceux qui veulent participer à la victoire du programme de l'Avenir en commun sont les bienvenus<sup>158</sup> ».

Cette partie nous a ainsi montré que nous ne pouvons pas résumer les déclarations de Jean-Luc Mélenchon à de simples coups de communication. En devenant des appels à l'action, ces déclarations ont des conséquences politiques importantes. Nous comprenons maintenant que derrière la déclaration « Élisez-moi Premier ministre » se cache une réponse à la crise de la V<sup>e</sup> République et une volonté de la dépasser en poussant vers le parlementarisme.

---

<sup>156</sup> « Le programme de la NUPES ». *La NUPES*, <https://nupes-2022.fr/le-programme/>.

<sup>157</sup> Selmani, Ryad. Entretien réalisé le 10 juillet 2023.

<sup>158</sup> « La première interview de Jean-Luc Mélenchon depuis le premier tour sur BFMTV en intégralité ». *BFMTV*. Op.cit.

## **Partie 2 - La NUPES : la conséquence politique au service de la communication**

La volonté de Jean-Luc Mélenchon d'être « Premier ministre » ne pouvait se faire sans une coalition des forces de gauche pour espérer obtenir une majorité. Dès lors, il s'agit pour eux de mettre en place une réelle stratégie politique (I) pour créer ce qui sera la « NUPES » (I.A.) et organiser leur élection avec leur vision politique (I.B.). Pour être visible, la NUPES s'est renforcée autour d'une stratégie de communication (II). Dès lors, nous regardons comment la NUPES s'est construite dans la communication ensemble (II.A.) et contre tous (II.B.).

### **I. La NUPES : la réponse politique à la crise de la V<sup>e</sup> République ?**

#### ***A. Vers un système parlementaire et populaire ?***

Nous verrons ici comment les forces de gauche se sont rassemblées pour espérer obtenir la majorité (I.A.1.) autour d'un accord programmatique (I.A.2.) et des candidats représentant du peuple (I.A.3).

##### *1. De 17 à 289 députés : vers une coalition parlementaire !*

Quand, pour la première fois, Jean-Luc Mélenchon déclare qu'il souhaite que les Français l'élisent Premier ministre, Bruce Toussaint lui répond : « il y a 17 députés aujourd'hui, il en faut 290. C'est mission impossible<sup>159</sup> ».

Pire, si nous regardons plus globalement, en 2017, les groupes parlementaires de ce que l'on appellera 5 ans après la « NUPES », avaient 60 députés, respectivement 17 insoumis, 28 socialistes et apparentés et 15 de la gauche démocrate et républicaine. De plus, pendant les 5 ans de la quinzième législature, les députés socialistes, communistes et insoumis n'ont pas avancé ensemble et ont même parfois poussé à se diviser. Comment imaginer que 5 ans plus tard, la NUPES serait en tête dans 105 circonscriptions au premier tour et présente au second tour dans 420 circonscriptions ?

Laurent Telo, journaliste, raconte dans le chapitre *Les jours qui ont fait la NUPES* dans son livre *Voyages au bout de la gauche, les prémices de la NUPES*. Selon lui, il voit les premiers pas lors de la rencontre entre Jean-Luc Mélenchon et Bruno Bernard,

---

<sup>159</sup> « La première interview de Jean-Luc Mélenchon depuis le premier tour sur BFMTV en intégralité ». *BFMTV*. Op.cit. 19'40 à 19'55

Président EELV de la Métropole de Lyon le 20 mai 2021. Après un long rendez-vous, Bruno Bernard pose la question : « seriez-vous ouvert à discuter avec nous et les autres partis dans l'optique des élections législatives ?<sup>160</sup> ». Jean-Luc Mélenchon répond ne pas y être opposé sur le principe.

Si entre temps, des discussions se sont ouvertes notamment entre Paul Vannier et Pierre Jovet, le 10 avril, les résultats de l'élection présidentielle imposent la discussion : aucune force de gauche n'est au second tour. Pierre Jovet, après avoir fait état des résultats d'Anne Hidalgo, propose 3 options auprès de l'équipe rapprochée de la campagne à 00h45 : aller seul aux législatives, aller avec Emmanuel Macron ou Jean-Luc Mélenchon. Il conclut en insistant sur cette troisième option : « c'est Mélenchon ou le cimetière<sup>161</sup> ». Dès lors, la fronde se dessine. Carole Delga l'annonce « ce sera sans moi<sup>162</sup> ». Anne Hidalgo dit que « Mélenchon, c'est l'impasse. Il vous balade<sup>163</sup> ». Pourtant, la direction du PS semble résignée à aller vers une discussion. Face à eux, La France insoumise ne les accueille néanmoins pas les bras ouverts.

La France insoumise a en effet fait le choix de parler avec les écologistes et les communistes dans un premier temps en leur adressant un courrier le 14 avril 2022. Dès lors, les discussions s'ouvrent entre les partis et Manuel Bompard recevra ces derniers le 18 avril.

Pour le Parti socialiste, il faudra attendre. Nous voyons un premier pas avec une interview d'Olivier Faure dans *Libération* titrée « Il faut passer par dessus les rancœurs qui existent<sup>164</sup> » le 16 avril. Pourtant, le lendemain Mathilde Panot, Présidente du groupe Insoumis à l'Assemblée nationale, annonce dans *Le Journal du dimanche* « Le PS a été très clair. Anne Hidalgo ne voulait rien construire avec nous. Nous avons pris acte de ses attaques (...) il n'y aura donc pas de discussions, et ce refus est définitif<sup>165</sup> ». Pourtant, l'interview de Mathilde Panot avait été réalisée en amont de celle d'Olivier Faure mais publiée après. Les bras ouverts d'Olivier Faure n'étaient pas

---

<sup>160</sup> Tello, Laurent. *Voyage au bout de la gauche : Des guerres fratricides à la NUPES, la folle histoire d'une renaissance*. Stock, 2022. p.139

<sup>161</sup> Ibid, p.151

<sup>162</sup> Ibid, p.154

<sup>163</sup> Ibid, p.162

<sup>164</sup> Belaïch, Charlotte. « Olivier Faure à Mélenchon: «Il faut passer par-dessus les rancœurs qui existent» ». *Libération*, 16 avril 2022, [https://www.liberation.fr/politique/olivier-faure-a-melenchon-il-faut-passer-par-dessus-les-rancoeurs-qui-existent-20220416\\_CVJWR6M53JC2RIMZEFSCUAFGAM/](https://www.liberation.fr/politique/olivier-faure-a-melenchon-il-faut-passer-par-dessus-les-rancoeurs-qui-existent-20220416_CVJWR6M53JC2RIMZEFSCUAFGAM/).

<sup>165</sup> Nazaret, Arthur, et Anne-Charlotte Dusseaulx. « Mathilde Panot, présidente du groupe LFI à l'Assemblée nationale : « C'est à Macron de convaincre » ». *Le Journal du Dimanche*, 16 avril 2022, <https://www.lejdd.fr/Politique/mathilde-panot-presidente-du-groupe-lfi-a-lassemblee-nationale-ce-st-a-macron-de-convaincre-4106103>.



suffisants. Quelques jours plus tard, le 19 avril, les socialistes votent pour se lancer dans les discussions avec La France insoumise. Résultat : 160 voix pour, 75 voix contre et 10 abstentions<sup>166</sup>. Deux jours après, Pierre Juvet envoie un premier message à Manuel Bompard : « Bonsoir Manuel. Il serait temps d'échanger ensemble. Merci d'avance<sup>167</sup> ». Sans réponse, Olivier Faure contacte le lendemain directement Jean-Luc Mélenchon : « À ta disposition pour échanger. En totale confidentialité<sup>168</sup> ». Les négociations commencent pour eux le 26 avril et s'achèveront sur un accord validé par le Conseil national du PS le 5 mai.

## 2. *Un accord programmatique avant d'acter l'accord électoral*

Si Jean-Luc Mélenchon a fait le premier pas vers les autres partis politiques de gauche, il a tout de suite posé 3 impératifs : avoir un programme commun partagé à vocation ambitieuse et large, une stratégie commune et des candidats communs dès le 1<sup>er</sup> tour<sup>169</sup>.

Alors que pour les autres partis l'impératif se portait surtout sur la désignation des candidats, Jean-Luc Mélenchon et La France insoumise avaient comme préalable la construction d'un programme partagé. Selon eux, cette condition est sinéquanone à une coalition parlementaire cohérente. Pour se faire, en parallèle des négociations pour les désignations des candidatures communes, des groupes de travail étaient mis en place pour la construction de ce programme. Côme Delanery travaillait pour La France insoumise à l'élaboration de ce programme. Il était par ailleurs déjà dans le pôle programme de La France insoumise pendant les élections présidentielles. Dans un entretien où il nous raconte les dessous de la construction de ce programme, il nous dévoile l'importance du programme pour les insoumis, comme une « bible<sup>170</sup> ». Face à cela, ils ont affronté 3 autres partis pour lesquels le programme semblait moins primordial. On peut lire sur le site d'Europe Écologie Les Verts, qu'ils ont deux programmes : « Vivant c'est le projet des écologistes pour la séquence électorale 2022. Si vous souhaitez consulter le programme de Yannick Jadot pour l'élection présidentielle, rendez-vous sur [Jadot2022.fr](https://www.jadot2022.fr)<sup>171</sup>. Au Parti socialiste, on trouve également

---

<sup>166</sup> Tello, Laurent. *Voyage au bout de la gauche : Des guerres fratricides à la NUPES, la folle histoire d'une renaissance*. Op.Cit p.167

<sup>167</sup> Ibid, p. 169

<sup>168</sup> Ibid, p. 170

<sup>169</sup> Entretien avec Côme Delanery, 19 mars 2023

<sup>170</sup> Entretien avec Côme Delanery, 19 mars 2023

<sup>171</sup> Les Écologistes 2022. *Vivant - Liberté, égalité, fraternité, biodiversité - Projet pour une république écologique*. 2022, <https://www.eelv.fr/files/2021/10/Projet-2022-11.07.21-NP-1.pdf>.

le programme d'Anne Hidalgo « Ensemble, changeons d'avenir<sup>172</sup>» mais également des textes d'orientation sans avoir un document programmatique comme l'a La France insoumise. Si le Parti communiste avait un document programmatique qui se rapprochait le plus de celui de La France insoumise appelé « La France des jours heureux<sup>173</sup>», ses responsables voulaient trouver « 3-4 propositions fortes qui auraient vocation à tenir sur un tract pour ne pas perdre les électeurs<sup>174</sup>». Au début des négociations, La France insoumise avait « amené une liste de mesures qui était les mesures de l'Avenir en Commun [le programme de Jean-Luc Mélenchon] dans lequel ils avaient expurgé la littérature mélenchoniste pour garder la substituante moelle qui était le fond des propositions »<sup>175</sup>. Sur cette base, ligne par ligne, par des groupes de travail, en réunions bilatérales, multilatérales, en présentiel ou par visioconférence, les forces politiques de gauche ont procédé ensemble à l'élaboration de leur programme commun.

Après des années de discordes, créer un programme à vocation ambitieuse, large contenant des centaines de mesures, constituait un chantier colossal. Ce chantier était néanmoins nécessaire pour légitimer cette coalition et la rendre cohérente. Pour cela, les partis se sont réunis en sous-groupes de travail pour surmonter ces difficultés. Leur objectif était ainsi d'«être crédible, notamment face aux critiques médiatiques auxquelles [ils] s'attendaient et qui reviennent régulièrement, pour s'assurer d'avoir un programme sans point de désaccord; ce qu'on a réussi à faire<sup>176</sup>». En toute transparence par la NUPES, des points de désaccord ont été affichés clairement dans le programme dans une section appelée « les points qui seront mis à la sagesse de l'Assemblée<sup>177</sup>». Ces derniers restent minimes et ne concernent pas des chapitres sur lesquels des « critiques médiatiques [...] reviennent régulièrement<sup>178</sup>». C'est le cas de la partie sur l'Union européenne.

---

<sup>172</sup> Hidalgo!2022. *Programme - Élection présidentielle 2022*. 2022, [https://assets.nationbuilder.com/2022avechidalgo/pages/208/attachments/original/1645795527/Anne\\_Hidalgo\\_Programme\\_officiel\\_en\\_A4\\_l%C3%A9ger.pdf?1645795527](https://assets.nationbuilder.com/2022avechidalgo/pages/208/attachments/original/1645795527/Anne_Hidalgo_Programme_officiel_en_A4_l%C3%A9ger.pdf?1645795527).

<sup>173</sup> Fabien Roussel. *La France des Jours heureux - Le Programme*. 2022, [https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/fabienroussel2022/pages/217/attachments/original/1643038967/exe\\_la\\_france\\_des\\_jours\\_heureux\\_LIVRE\\_stc.pdf?1643038967](https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/fabienroussel2022/pages/217/attachments/original/1643038967/exe_la_france_des_jours_heureux_LIVRE_stc.pdf?1643038967).

<sup>174</sup> Entretien avec Côme Delanery, 19 mars 2023

<sup>175</sup> Entretien avec Côme Delanery, 19 mars 2023

<sup>176</sup> Entretien avec Côme Delanery, 19 mars 2023

<sup>177</sup> « Le programme de la NUPES ». *La NUPES*. Op.Cit.

<sup>178</sup> Entretien avec Côme Delanery, 19 mars 2023

Ce programme de 650 mesures appelé « le programme partagé de gouvernement de la NUPES » sera présenté à la presse le 19 mai 2022 et vendu par la suite<sup>179</sup>. Il est composé de huit chapitres, pour un total de 650 mesures. 33 de ces propositions sont « en nuance », c'est-à-dire qu'aucun accord n'a été trouvé au sein de l'Union sur le sujet. Jean-Luc Mélenchon expliquera pendant la conférence de presse de présentation que « l'idée n'a pas été d'aboutir dans une fusion idéologique »<sup>180</sup>. Pour renforcer sa cohérence, des plans ont également été publiés tel que le plan jeunesse<sup>181</sup> et un rapport des économistes<sup>182</sup>.

Ainsi, nous voyons que la NUPES dépasse le stade du coup de communication et fonde un programme cohérent en montrant qu'ils sont prêts à gouverner. Ryad Selmani, militant du Parti socialiste, nous confirme cela en disant qu'on ne peut pas réduire la NUPES seulement à un accord électoral, dans le sens où c'est un accord qui a montré que la gauche était capable de s'unir. [...] Il s'agit d'un accord électoral et un accord programmatique<sup>183</sup>».

### 3. *La NUPES : représentants du peuple*

En se présentant ensemble, les partis qui composent la NUPES veulent redonner du poids au Parlement. Si, comme nous l'avons vu, c'était un point largement défendu par La France insoumise, ce n'était pas une évidence pour tous les partis. Ryad Selmani nous explique « qu'un des un des bénéfices de la NUPES et de l'union à gauche, c'est que ça a fait comprendre au Parti socialiste la nécessité de réfléchir très sérieusement à la VI<sup>e</sup> République<sup>184</sup>». Dès lors, ils ont inscrit cette mesure dans le programme de la NUPES : « Nous défendons une pratique démocratique des institutions où le Parlement est l'endroit par excellence où les décisions sont élaborées, délibérées et prises<sup>185</sup>». Dans les mesures que la NUPES propose, nous pouvons notamment noter :

« Passer à la VI<sup>e</sup> République qui soit un régime parlementaire stable, avec une nouvelle constitution adoptée par référendum. Permettre au Parlement de

<sup>179</sup> *Programme partagé de gouvernement NUPES - Matériel Action Populaire.*

<https://materiel.actionpopulaire.fr/produit/programme-partage-de-gouvernement-nupes/>.

<sup>180</sup> *Présentation du programme de la NUPES.* Réalisé par Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, 2022. YouTube, <https://www.youtube.com/watch?v=fZ2GxEowklw>.

<sup>181</sup> « Le plan jeunesse ». *La NUPES*, 2 juin 2022, <https://nupes-2022.fr/le-plan-jeunesse/>.

<sup>182</sup> « Le rapport des économistes ». *Parlement de la NUPES*, 7 juin 2022, <https://parlement.nupes-2022.fr/2022/06/07/le-rapport-des-economistes/>.

<sup>183</sup> Selmani, Ryad. Entretien réalisé le 10 juillet 2023.

<sup>184</sup> Ibid.

<sup>185</sup> « Le programme de la NUPES ». *La NUPES*. Op.Cit.

réellement contrôler l'action de l'exécutif, notamment en abolissant les procédures qui brident les droits du Parlement, comme les votes bloqués, l'article 49.3 de la Constitution et les réserves de vote. Renforcer les pouvoirs de contrôle du Parlement, notamment concernant les opérations extérieures<sup>186</sup>».

Ils souhaitent ici que le Parlement prenne une place centrale dans la vie politique française. Pour eux, le Parlement est élu au suffrage direct et il doit donc représenter justement le peuple. Ainsi, les candidats aux élections législatives ont un intérêt majeur à mettre en avant leur appartenance au peuple et leur capacité à le représenter fidèlement. Pour eux :

« Dans notre conception de la République, le rôle des députés, représentants du peuple, ne saurait se limiter à soutenir l'action d'un gouvernement. Nous ne voulons pas reproduire les mécanismes de la monarchie présidentielle et de ses majorités godillotes. Cette logique solitaire et verticale du pouvoir a été poussée à l'extrême par Emmanuel Macron. Il nous faut en sortir<sup>187</sup>».

Ainsi, contre ce pouvoir exécutif qu'elle qualifie d'autoritaire, la NUPES se veut représentante du peuple. À ce titre, elle présente des candidats issus de la « société civile » : Rachel Kéké, femme de chambre ; Stéphane Ravacley, le boulanger du Doubs, Youenn Le Flao, postier... mais également des candidats engagés dans des luttes populaires : François Piquemal pour le droit au logement, Alma Dufour contre Amazon ou encore Nadhéra Beletreche qui souhaitait faire rentrer l'antiracisme à l'Assemblée nationale. S'il est courant de voir des candidats en dehors des murs de la politique, la NUPES a fait campagne sur ce point en présentant des profils différents. C'est ce qu'avait également proposé Emmanuel Macron en 2017 en présentant des candidats de la « société civile<sup>188</sup>». Cette volonté de renouveau démocratique a rapidement été contredite par « l'analyse prosopographique des candidats LREM » proposé par Luc Rouban<sup>189</sup>. Il explique que « leur recrutement s'est conformé en grande partie à la sociologie de l'électorat d'Emmanuel Macron, caractérisé par son

---

<sup>186</sup> Ibid

<sup>187</sup> Ibid

<sup>188</sup> Dujin, Anne. « Où est passée la société civile ? » *Esprit*, vol. Septembre, n° 9, 2017, p. 61-70. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/espri.1709.0061>.

<sup>189</sup> Rouban, Luc. « Le profil des candidats investis par La République en Marche - Sciences Po ». *CEVIPOF - Sciences Po*, 2017, <https://sciencespo.hal.science/hal-03471789/>.

appartenance majoritaire à une bourgeoisie moderniste, diplômée, libérale sur le plan culturel comme sur le plan économique. Le recrutement de candidats de la société civile sont en réalité qu'une minorité à n'avoir eu aucune expérience avec le monde politique<sup>190</sup>».

En montrant qu'ils viennent du peuple et qu'ils le représentent, les candidats renforcent leur légitimité et leur crédibilité auprès des électeurs. Cela constitue un élément important pour des citoyens qui seront enclins à accorder leur confiance à des candidats qui semblent être proches de leurs préoccupations et de leurs intérêts.

Les membres du Parlement sont censés être les voix du peuple et prendre en compte leurs besoins et leurs demandes lorsqu'ils débattent et votent sur des questions législatives. Les candidats qui peuvent démontrer qu'ils comprennent les défis auxquels le peuple est confronté et qu'ils sont prêts à défendre leurs intérêts auront plus de chance de gagner la confiance des électeurs et d'être élus. En tout cas, c'est le pari de la NUPES.

La consécration politique directe de la déclaration de Jean-Luc Mélenchon est donc la création de la NUPES. Plus qu'un accord électoral, nous avons vu que la NUPES propose également un accord programmatique aux Français. En se proposant candidat à la primature, Jean-Luc Mélenchon fonde donc, dans son coup de communication, les premières pierres de la remise en cause de la V<sup>e</sup> République par la constitution d'un système parlementaire et populaire.

### ***B. L'organisation des élections comme volonté de dépasser le système politique de la V<sup>e</sup> République***

Si la NUPES s'est créée autour d'un accord programmatique et politique, ses membres ont fait le choix de transposer leur système politique souhaité dans la mise en œuvre de l'organisation de leur campagne. Nous verrons ainsi le rôle des soutiens (I.B.1.), du Parlement de la NUPES (I.B.2.) et de la structuration de leurs équipes (I.B.3.).

#### *1. Les soutiens de la NUPES*

Dans la construction de la campagne de la NUPES, il y avait un enjeu de légitimation qui passe, dans une campagne électorale, notamment par le poids des soutiens.

---

<sup>190</sup> Ibid

Si la pratique de personnalités soutenant des candidats étaient très répandues des années 1970 à 2010, peu à peu cela va s'essouffler. En effet, dans la campagne de 1974, Valéry Giscard d'Estaing se tourne vers une campagne inspirée des États-Unis. Elle réunit par exemple Mireille Mathieu, Alain Delon et Louis de Funès<sup>191</sup>. Les campagnes passent et les soutiens se multiplient. Nous assistons même à des meetings-concerts tels que Julien Clerc au meeting de François Mitterrand en 1988<sup>192</sup> ou encore Yannick Noah au meeting de Charléty de Ségolène Royal en 2007<sup>193</sup>.

Néanmoins, depuis 2007, les artistes en particulier, soucieux de leur carrière, s'engagent de moins en moins<sup>194</sup>. La NUPES a créé toutefois un espoir et a débloqué certains soutiens. Surtout, il était intéressant de voir les figures historiques de chaque parti soutenir la NUPES dans son intégralité. C'est le cas de Ségolène Royal et Noël Mamère, ex-candidats à l'élection présidentielle. Nous voyons également des acteurs se lancer : Liliane Rovère, Lucie Lucas, Éva Darlan, Olivier Rabourdin... ainsi que des écrivains : Annie Ernaux, Abdourahman Waberi, Isabelle Alonso, Christian Salmon... Les sociologues tels que Monique Pinçon-Charlot et Razmig Keucheyan et les économistes Thomas Piketty et Cédric Durand ont également affiché publiquement leur soutien dans des tribunes. C'est aussi le cas de 300 économistes qui ont publié une tribune dans le JDD<sup>195</sup>. D'autres ont choisi la voie des réseaux sociaux pour le faire. Ségolène Royal avait par exemple publié un *post* sur Facebook d'une photo d'elle faisant le « V », signe de la NUPES avait comme légende « N'oubliez pas, dimanche c'est V comme Victoire<sup>196</sup>».

---

<sup>191</sup> « Meeting de Valéry Giscard d'Estaing en présence de Louis de Funès, Mireille Mathieu et Alain Delon ». *INA*, 3 mai 1981, <https://mediaclip.ina.fr/fr/i22088521-meeting-de-valery-giscard-d-estaing-en-presence-de-louis-de-funes-mireille-mathieu-et-alain-delon.html>.

<sup>192</sup> « Julien Clerc au meeting de Mitterrand, à Lille ». *INA*, 29 avril 1988, <https://mediaclip.ina.fr/fr/i22089567-julien-clerc-au-meeting-de-mitterrand-a-lille.html>.

<sup>193</sup> Parti Socialiste. « Grand concert pour Ségolène Royal ». *Dailymotion*, 2 mai 2007, <https://www.dailymotion.com/video/x1vcxs>.

<sup>194</sup> « Le soutien des artistes pendant la présidentielle : une tradition qui s'essouffle ». *INA*, 28 mars 2022, <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/le-soutien-des-artistes-aux-candidats-une-tradition-qui-s-essouffle>.

<sup>195</sup> « EXCLUSIF. Piketty, Friot, Cagé... L'appel d'économistes en faveur du programme de la Nupes aux législatives ». *Le Journal Du Dimanche*, 9 juin 2022, <https://www.lejdd.fr/Politique/exclusif-piketty-friot-cage-lappel-deconomistes-en-faveur-du-programme-de-la-nupes-aux-legislatives-4116353>.

<sup>196</sup> Royal, Ségolène. « Ségolène Royal - N'oubliez pas dimanche #V comme Victoire ». *Facebook*, 10 juin 2022, [https://www.facebook.com/segoleneroyal/posts/569874207834223?ref=embed\\_post](https://www.facebook.com/segoleneroyal/posts/569874207834223?ref=embed_post).

Si la liste est longue, il est toutefois intéressant de la comparer aux soutiens déjà déclarés pendant l'élection présidentielle. En effet, la plupart des soutiens cités avaient déjà apporté leur soutien à Jean-Luc Mélenchon lors de l'élection présidentielle. Nous pouvons également modérer l'impact de ces soutiens. À l'époque où la pratique des personnalités-soutiens était plus répandue, d'après Jean-Marie Lech, fondateur d'Ipsos, l'impact « était quasi nul ». Selon Harris Interactive en 2016, 69% des Français interrogés n'accordaient ainsi aucune importance aux soutiens d'artistes. 71% jugeaient même que c'était une mauvaise chose pour un artiste de soutenir un candidat de campagne<sup>197</sup>. Alors, si les soutiens de la NUPES ont été nombreux, leurs portée et impacts sont à relativiser.

## 2. Rassembler les soutiens populaires : la création du Parlement de la NUPES

Pour autant, certains des soutiens de la NUPES se sont structurés à travers un Parlement. En reprenant le principe du parlement de l'Union populaire, construit lors de l'élection présidentielle de Jean-Luc Mélenchon qui comptait plus de 300 membres, le parlement de la NUPES a vocation à rassembler les soutiens de la NUPES aux élections législatives dans un premier temps et surtout d'alimenter le programme. Ce dernier « rassemble les différentes forces politiques de cette union et de très nombreuses figures du monde syndical, associatif, scientifique, culturel. Il comptera progressivement 500 membres<sup>198</sup>».

Son but est donc de réunir et légitimer les appuis du Parlement. Pour cela, il est présenté lors d'une conférence de presse le 30 mai en présence de Jean-Luc Mélenchon et des partenaires de la NUPES tels que Julien Bayou pour les écologistes, Olivier Faure pour les socialistes et Ian Brossat pour les communistes<sup>199</sup>. Dès lors, sur scène on voit notamment l'historienne Laurence de Cock, le syndicaliste Karl Ghazi, la comédienne Éva Darlan et le codirecteur de l'Observatoire LGBT + Denis Quinqueton. De nombreux articles de presse ont repris ce lancement.

Si l'idée est d'unir un cercle d'intellectuels et de soutiens, nous comprenons que le but principal de ce lancement est de « créer une culture politique commune » afin de « gagner la bataille culturelle » explique Aurélie Trouvé, présidente de ce parlement. En utilisant cette notion d'hégémonie culturelle d'Antonio Gramsci, le Parlement de la

---

<sup>197</sup> « Le soutien des artistes pendant la présidentielle : une tradition qui s'essouffle ». *INA*. Op. Cit.

<sup>198</sup> « Dossier de presse : Le parlement de la NUPES ». *La NUPES*, 30 mai 2022, <https://nupes-2022.fr/le-programme/>.

<sup>199</sup> Lancement du nouveau Parlement de la NUPES ». *Parlement de la NUPES*, 30 mai 2022, <https://parlement.nupes-2022.fr/2022/05/30/lancement-du-nouveau-parlement-de-la-nupes/>.

NUPES met en avant que gagner la bataille du pouvoir passe par gagner la bataille des idées<sup>200</sup>. C'est à ce titre que le Parlement de la NUPES va trouver son utilité : la consolidation du programme de la NUPES. Pour comprendre cela, nous prendrons l'exemple des économistes du Parlement de la NUPES composés notamment du sociologue Razmig Keucheyan et des économistes Cédric Durand et Éric Berr. Le 7 juin 2022, une semaine après la création du parlement de la NUPES, ils dévoilent en conférence de presse le rapport économique du programme de la NUPES intitulé « Les points sur les « i »<sup>201</sup>». En avant-propos, ils résument le rapport de la sorte :

« Ce rapport vise à clarifier des éléments de la discussion actuelle afin d'offrir un débat démocratique de qualité aux citoyens qui méritent mieux que le récit réducteur et calomnieux du gouvernement. Nous y analysons les logiques à l'œuvre dans le programme économique de la NUPES, en dehors des caricatures<sup>202</sup>».

Ainsi nous comprenons que ce Parlement à la recherche de légitimité et de crédibilité fait partie des éléments qui viennent structurer la NUPES.

### 3. *La structuration des équipes de campagne*

L'union électorale est également passée par le travail conjoint des équipes de campagne. Rapidement, chaque pôle a été amené à rencontrer ses homologues des autres partis et à travailler ensemble. En analysant chacun de ces pôles, respectivement : communication, événements, groupes d'action, programme, logistique - nous voyons que La France insoumise est souvent à l'initiative.

Par exemple, l'équipe communication de La France insoumise avait pris en charge la gestion nationale des réseaux sociaux de campagne de la NUPES - appelés NUPES 2022. Néanmoins, cette prise en charge ne voulait pas dire qu'elle avait la gestion seule. Chaque lundi, les responsables de la communication de la NUPES se rencontraient - souvent en visioconférence - pour discuter des actions à venir. Cette réunion servait alors à établir des stratégies communes. Par exemple, lors d'une de ces réunions, Bastien Parisot - responsable de la communication numérique à La

---

<sup>200</sup> Hoare, George, et Nathan Sperber. « V. L'hégémonie ». *Introduction à Antonio Gramsci*, La Découverte, 2013, p. 93-112. *Cairn.info*,

<sup>201</sup> « Rapport des économistes sur le programme de la NUPES - Les points sur le «i». Quelques vérités économiques sur le programme de la NUPES ». *Le Parlement de la NUPES*, <https://nupes-2022.fr/le-programme/>.

<sup>202</sup> « Rapport des économistes sur le programme de la NUPES - Les points sur le «i». *Le Parlement de la NUPES*. Op. Cit. p.2



France insoumise - avait alerté sur la dissonance entre l'accent mis sur « Mélenchon Premier Ministre » et le fait de ne pas pouvoir inscrire son nom sur le bulletin de vote. Après quelques échanges, les différentes forces de la NUPES ont créé une vidéo avec leur chef de parti pour promouvoir le bulletin de vote. Nous reviendrons sur cet exemple en détail par la suite.

Un autre pôle qui a dû apprendre à travailler ensemble est le pôle programme. Comme nous l'explique Côme Delanery, Jean-Luc Mélenchon avait mis comme préalable à l'alliance électorale un accord programmatique. Avant même de diviser les circonscriptions, il fallait mettre au point un programme commun. Plus qu'apprendre à se connaître entre équipes de campagne, ce sont les pratiques de travail qui se rencontraient voire se confrontaient. Côme Delanery nous raconte ainsi que les communistes ne s'étaient jamais servis d'un « Google document » et travaillaient sur du papier. Bien que anecdotique, cette explication nous montre à quel point l'accord de la NUPES a impacté les pratiques de travail des équipes de campagne. Elles ont dû apprendre à travailler ensemble, alors que pour certains les divergences politiques étaient compliquées à surmonter.

## **II. La communication au service de la NUPES : l'affirmation du coup politique**

Si la création de la NUPES fut un coup politique (I.), cette dernière s'est affirmée par sa communication (II.)

### ***A. Une communication unitaire ?***

Dans un premier temps, nous verrons que la NUPES s'est tournée vers le choix de l'unité pour sa communication avec une bannière commune (II.A.1.), des symboles communs (II.A.2) et une communication numérique unitaire (II.A.3.)

#### *1. Partir sous une bannière commune : un nom et un logo*

Dans la lettre adressée aux écologistes et communistes le 14 avril, nous pouvons lire « L'Union populaire est notre stratégie : rassembler sur des propositions plutôt que sur

des logos de parti<sup>203204</sup>». Ainsi, lorsque l'accord se conclut, ils cherchent une bannière commune.

D'abord, le nom. Michelle Lecolle, linguiste à l'université Sorbonne Nouvelle, explique que : « Renouveler les noms de partis n'était pas si fréquent avant. Ça s'est accéléré ces dernières années, notamment avec l'arrivée de LREM: ils sont baignés dans la culture de communication, de branding<sup>205</sup>». Face à la NUPES, naît « Ensemble! » alliance autour de la majorité présidentielle, Clément Viktorovitch démontre que « Ensemble » est l'absence de marqueur idéologique :

« Le seul discours que portent les noms de tous les partis qui gravitent autour d'Emmanuel Macron, c'est l'idée de changement – c'est-à-dire, aucune idée du tout, puisque changer les choses c'est, au fond, la définition même de toute politique. Ces partis ne disent donc ni ce qu'ils veulent faire, ni ce à quoi ils se réfèrent<sup>206</sup>».

À travers ce nom, nous ne notons pas de fond ni d'idéologie si ce n'est qu'une volonté de s'unir qui permettra de changer facilement le nom du parti. Le politologue Julien Fretel explique qu'il s'agit d'une « volonté d'échapper aux clivages, aux grandes idéologies, aux mots en -isme<sup>207</sup>».

Face à « Ensemble », la NUPES a une stratégie inverse. Les références au communisme, au socialisme, à l'écologie et même au Front Populaire sont explicites et sont des marqueurs idéologiques forts. Paul Bacot, professeur de science politique, alerte toutefois sur cette accumulation de marqueurs : « C'est une façon d'acter leurs différences. Plus on juxtapose les adjectifs, plus on montre les difficultés à s'unir. Ça ne

---

<sup>203</sup> « Courrier à l'attention d'Europe Écologie - Les Verts - La France insoumise ». *La France insoumise*, 14 avril 2022, <https://lafranceinsoumise.fr/2022/04/14/courrier-a-lattention-deurope-ecologie-les-verts/>.

<sup>204</sup> « Courrier à l'attention du Parti Communiste Français - La France insoumise ». *La France insoumise*, 15 avril 2022, <https://lafranceinsoumise.fr/2022/04/15/courrier-a-lattention-du-parti-communiste-francais/>.

<sup>205</sup> Echelard, Guillaume. « Renaissance, Ensemble, NUPES: ce qu'il se cache sous ces nouveaux noms ». *Challenges*, 6 mai 2022, [https://www.challenges.fr/politique/renaissance-ensemble-nupes-ce-qui-se-se-cache-derriere-ces-nouvelles-etiquettes-politiques\\_812234](https://www.challenges.fr/politique/renaissance-ensemble-nupes-ce-qui-se-se-cache-derriere-ces-nouvelles-etiquettes-politiques_812234).

<sup>206</sup> Viktorovitch, Clément. « En Marche, Renaissance, Ensemble, Horizons... De quoi ces partis sont-ils le nom ? » *Franceinfo*, 9 mai 2022, [https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/entre-les-lignes/en-marche-renaissance-ensemble-horizons-de-quoi-ces-partis-sont-ils-le-nom\\_5101444.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/entre-les-lignes/en-marche-renaissance-ensemble-horizons-de-quoi-ces-partis-sont-ils-le-nom_5101444.html).

<sup>207</sup> Echelard, Guillaume. « Renaissance, Ensemble, NUPES: ce qu'il se cache sous ces nouveaux noms ». *Challenges*. Op. Cit.

donne pas forcément une très bonne image<sup>208</sup>». Son acronyme « NUPES » a très vite fait parler de lui, notamment par sa prononciation. Lorsque Jean-Luc Mélenchon sera sur le plateau du Grand Jury de LCI, la journaliste lui posera la question « la NUPES vous dites ? On ne sait jamais ce qu'il faut dire... ». Il répondra :

« Je ne sais pas moi non plus (...) Je m'étais habitué à dire, comme j'ai fait campagne pendant des mois, L'Union populaire. J'ai maintenant un mal de chien à revenir sur la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale. Mais il le faut puisque c'est son nom<sup>209</sup> ».

Ces débats donnent dès lors un coup de projecteur sur ce nom imprononçable.

Puis vient le logo symbolisé par un « V ». D'une part, il représente le « V » de la « Victoire ». Initié par Victor de Laveleye, ancien ministre belge. En 1941, il incite ses compatriotes à tracer des « V » partout en Belgique pendant la guerre « parce que V, c'est la première lettre de Victoire en français et de Vrijheid (liberté) en flamand... »<sup>210</sup>. Il deviendra même un symbole sonore : d'une part la lettre V en morse « trois brèves, une longue » puis un indicatif de Radio Londres en reprenant la Ve symphonie de Beethoven<sup>211</sup>. Il sera popularisé par Winston Churchill lorsqu'il le reprend en 1943<sup>212</sup>. D'autre part, le « V » ressemble à « Nu », la 13ème lettre de l'alphabet grec qui se prononce « nu », première lettre de NUPES, mais également symbole de transparence. Manon Aubry expliquera qu'ils ont « mis à nus nos différences et nos convergences<sup>213</sup> ». Téo Faure, interrogé dans le cadre de ce mémoire de recherche, nous dit que : « [Le symbole V] était un élément simple et lisible, compréhensible et voilà, et qui représentait finalement un peu l'ambition aussi qu'on voulait défendre.

---

<sup>208</sup> Ibid

<sup>209</sup> *Législatives : l'interview de Jean-Luc Mélenchon, Le Grand Jury*. Réalisé par LCI, 2022. *YouTube*, <https://www.youtube.com/watch?v=OUFEcDCEZ04>.

<sup>210</sup> Gazan, Florian. « Pourquoi l'origine du signe V de la Victoire est une histoire belge ? » *RTL*, 4 mars 2022, <https://www.rtl.fr/culture/culture-generale/pourquoi-l-origine-du-sign-v-de-la-victoire-est-une-histoire-belge-7900122078>.

<sup>211</sup> *Les français parlent aux français*. Réalisé par lespacearcenciel, 2014. *YouTube*, <https://www.youtube.com/watch?v=C9VeY8m6fGc>.

<sup>212</sup> Gazan, Florian. « Pourquoi l'origine du signe V de la Victoire est une histoire belge ? » *RTL*. Op. Cit.

<sup>213</sup> « Nous écrivons l'Histoire » - Convention de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale. Réalisé par JEAN-LUC MÉLENCHON, 2022. *YouTube*, <https://www.youtube.com/watch?v=hHmy3gZqNSI>.

Avec du recul, je me dis que c'était finalement une assez bonne idée et une bonne identité qu'on a donné à la campagne<sup>214</sup> ».

Ainsi, de par le nom et leur logo, la NUPES part unis sous une même bannière...qui peut toutefois s'adapter à leurs divergences.

## 2. La Convention de la NUPES comme premier symbole de l'unité

Dès le 1<sup>er</sup> mai 2022, rendez-vous immanquable des forces de gauche, les prémices de l'accord se dessinent. Nous assistons ainsi à un véritable numéro de communication. Olivier Faure va dans un premier temps saluer « ses copains les Verts<sup>215</sup>» peut-on entendre dans l'émission *Quotidien*, puis finira par « une poignée de main inédite<sup>216</sup>» avec Jean-Luc Mélenchon selon BFM ou encore « une poignée de main très photogénique » selon Laurent Tello<sup>217</sup>. Un pas annonciateur du reste de la semaine. Jean-Luc Mélenchon terminera son discours en disant « le 3 mai prochain, à la mémoire du Front populaire, nous aurons signé, nous aurons la Nouvelle Union Populaire ».

Le vrai acte fondateur de l'union de la NUPES a lieu la semaine suivante : le 7 mai 2022 à Aubervilliers. Tous les représentants sont présents. L'enjeu est double.

Le premier enjeu se joue en interne. Il s'agit ici d'organiser les 577 candidatures. Ainsi, dès leur arrivée, une séance photo et une séance vidéo sont demandées à tous les candidats retenus. Ces photos serviront pour les affiches de campagne et les vidéos pour les réseaux sociaux de la NUPES. Nous noterons à cette occasion que les réseaux sociaux « NUPES 2022 » étaient ceux utilisés pendant la campagne de Jean-Luc Mélenchon - alors nommés « Mélenchon 2022 ». Les candidats pourront également régler leur démarche administrative sur place.

---

<sup>214</sup> Faure, Téo. Entretien réalisé le 9 septembre 2023

<sup>215</sup> « 20h15 Express : la grosse opération de com' de la gauche à la manif du 1er mai ». *MYTF1 - Quotidien*, 2 mai 2022, <https://www.tf1.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/20h15-express-la-grosse-operation-d-e-com-de-la-gauche-a-la-manif-du-1er-mai-39422964.html>.

<sup>216</sup> « Défilé du 1er-Mai: poignée de main chaleureuse entre Olivier Faure et Jean-Luc Mélenchon ». *BFMTV*, 1 mai 2022, [https://www.bfmtv.com/politique/parti-socialiste/defile-du-1er-mai-poignee-de-main-chaleureuse-entre-olivier-faure-et-jean-luc-melenchon\\_VN-202205010214.html](https://www.bfmtv.com/politique/parti-socialiste/defile-du-1er-mai-poignee-de-main-chaleureuse-entre-olivier-faure-et-jean-luc-melenchon_VN-202205010214.html).

<sup>217</sup> Tello, Laurent. *Voyage au bout de la gauche : Des guerres fratricides à la NUPES, la folle histoire d'une renaissance*. Op.Cit p.197

Le second enjeu, et non des moindres : apparaître ensemble et uni. Cette journée sera ainsi placée sous le signe de l'unité.

Sur scène premièrement, tous les chefs de partis sont présents, un à un, ils prendront la parole : Manuel Bompard, Olivier Faure, Aurélie Trouvé, Fabien Roussel, Mathilde Panot, Julien Bayou et Jean-Luc Mélenchon. Nous voyons ici une sur-représentation des Insoumis, à l'initiative de cette journée.

Ensemble également, de nombreux candidats parleront quelques minutes sur scène pour présenter le programme de cette union. En effet, cette unité existe car tous les candidats défendent le même projet. Le programme sera un de ces symboles de cette union pendant toute la campagne mais également lors de cette journée. Ainsi, pour que cette union paraisse fiable, les fractures idéologiques et politiques de ces dernières décennies devaient être éclaircies. Olivier Faure reviendra par exemple sur la loi El Khomri, dite « loi Travail » de 2016, et expliquera que « jamais aucun socialiste ne l'a votée. Elle nous a été imposée avec le 49.3<sup>218</sup> ». Lors de cette journée, les candidats remettent à plat leurs différends au profit de cette union.

Enfin, l'union passe également par la communication. Dès la dixième minute du meeting, ils dévoilent leur signe commun : le « V » de la victoire, comme vu précédemment. La communication passera également par une grande photo de groupe où tous les candidats sont réunis. Les journalistes étaient ici grandement invités à capturer ce moment.

La convention est ainsi un événement historique qui marque la naissance de cette nouvelle union. Elle témoigne d'une convergence inédite entre les différentes sensibilités de la gauche et des écologistes, qui ont décidé de s'unir face à l'urgence sociale et climatique. Si l'unité semble être l'objectif premier de cette convention, il s'agira également de mobiliser pour lancer la campagne.

### *3. La communication numérique au service de la campagne*

Avant, les campagnes électorales législatives étaient mises en œuvre avec des ressources locales. Les façons de faire campagne ont profondément évolué. Le

---

<sup>218</sup> Dubar, Louis. « La gauche unifiée lance sa campagne pour les législatives à Aubervilliers ». *Public Sénat*, 7 mai 2022, <https://www.publicsenat.fr/actualites/non-classe/la-gauche-unifiee-lance-sa-campagne-pour-les-legislatives-a-aubervilliers-209759>.

marketing politique au sens de Michel Bongrand<sup>219</sup>, s'est peu à peu généralisé avec un usage important d'Internet lors des campagnes électorales. Ce constat pousse des chercheurs tels que Thierry Vedel à s'intéresser au pouvoir d'internet sur les campagnes électorales. Selon lui, on pourrait parler de « net-électorale »<sup>220</sup> lorsque 3 conditions seraient réunies : internet doit devenir une dimension centrale, importante et stratégique en campagne électorale, internet doit devenir une source privilégiée d'information pour les électeurs, internet doit être un lieu de débat. Si ces 3 conditions semblent désormais remplies - il écrit cela en 2011 - il modère ses propos en disant qu'en France l'impact restera restreint tant que les évolutions réglementaires sur les bases de données n'auront pas évolué.

Quoi qu'il en soit, Jean-Luc Mélenchon dès sa première campagne présidentielle s'approprie les règles d'internet pour innover et chercher un nouvel électorat. Philippe Moreau-Chevrolet, fondateur de MCBG conseil, partage même que Jean-Luc Mélenchon fait partie des forces qui ont largement dominé internet<sup>221</sup>. Habituee d'Internet en ayant développé des applications (Action Populaire), des jeux (Fiscal Kombat) ou encore en intégrant tous les réseaux sociaux (TikTok, Snapchat, Youtube...), La France insoumise donne un rôle crucial à ces plateformes et imposera donc à ses partenaires de la NUPES leur utilisation.

Pour comprendre cela, nous regarderons le dernier jour de campagne, le 17 juin 2022, au cours duquel la NUPES a organisé toute la journée une action « Va voter NUPES ». À partir de 11h, une action commune avec Jean-Luc Mélenchon, Julien Bayou, Céline Malaisé, Léa Filoche.. est organisée pour dénoncer la sécheresse qui touchait fortement le pays à ce moment-là. Une conférence de presse sera organisée et diffusée en direct sur Youtube et Facebook<sup>222</sup>. De 12h à 17h, des directs sont organisés avec des candidats aux élections législatives sur Instagram et Tiktok. Puis,

---

<sup>219</sup> Riutort, Philippe. « III / La communication politique en pratique ». *Sociologie de la communication politique*, vol. 3e éd., La Découverte, 2020, p. 55-82. *Cairn.info*, <https://www.cairn.info/sociologie-de-la-communication-politique--9782348057458-p-55.htm>.

<sup>220</sup> Greffet, Fabienne, et Thierry Vedel. « Chapitre 1. L'Internet ou l'espace des possibles. Les campagnes françaises en ligne depuis 2007 ». *Continuerlalutte.com*, Presses de Sciences Po, 2011, p. 41-57. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/scpo.greff.2011.01.0041>.

<sup>221</sup> Durand, Klara. « La campagne présidentielle sur les réseaux sociaux : qui remporte le match ? » *Public Sénat*, 7 avril 2022, <https://www.publicsenat.fr/actualites/non-classe/la-campagne-presidentielle-sur-les-reseaux-sociaux-qui-remporte-le-match-201682>.

<sup>222</sup> *Fin de campagne, canicule : coup de chaud sur la macronie - #VaVoterNUPES*. Réalisé par Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, 2022. *YouTube*, <https://www.youtube.com/watch?v=SxEsBRvYVBY>.

de 17h à 22h est organisée une émission avec les candidats de la NUPES qui permet de revenir sur les moments forts de la campagne, le programme partagé de gouvernement, le parlement de la NUPES, quelques attaques sur les autres candidats avec notamment comme chronique « les casseroles de la macronie<sup>223</sup> ». Cette émission n'est pas une émission diffusée à la télévision, mais retransmise en direct sur les réseaux sociaux : Facebook, Youtube et Twitch. Toute la journée, les personnes participantes (soutiens, élus, équipes de campagne...) incitent leurs auditeurs à publier du contenu sur les réseaux sociaux avec le hashtag #VaVoterNUPES. Ce dernier restera près de 48 heures en Top Tweet, un vrai défi quand on sait qu'un tweet a une durée de vie de 18 minutes<sup>224</sup>. En s'appuyant sur ces plateformes, la NUPES veut convaincre principalement les jeunes, premiers abstentionnistes. On rappelle ici que 70% des personnes de moins de 35 ans n'ont pas voté au second tour de l'élection présidentielle selon un sondage Ipsos<sup>225</sup>.

En regardant précisément, nous voyons que cette émission de fin de campagne a été imposée ou du moins proposée par La France insoumise à ses partenaires. Elle reprend les codes de l'émission qu'elle avait organisée lors du dernier jour de campagne de Jean-Luc Mélenchon sous le hashtag #Mélenchon2eTour avec un direct sur Twitch et des personnalités en direct de 8h à minuit. Les autres partis ont, de leur côté, plus l'habitude de méthodes traditionnelles : déambulation au marché de Belleville à Paris pour Anne Hidalgo, déplacement à Lyon pour Yannick Jadot, matinale sur France 2 pour Fabien Roussel...loin des réseaux sociaux<sup>226</sup> ! L'émission se déroule sur les réseaux sociaux de la NUPES, qui sont en réalité, ceux qui s'appelaient « Mélenchon 2022 » - compte de campagne officielle sur les réseaux sociaux pendant l'élection présidentielle. Ils ont ainsi récupéré ce compte - et ses abonnés - avec la NUPES. Surtout, l'émission a lieu au siège de La France insoumise et est organisée par l'équipe de la communication de La France insoumise en coordination avec les autres équipes.

---

<sup>223</sup> Ibid

<sup>224</sup> Monié, Caroline. *Durée de vie d'une publication sur les réseaux sociaux*. 18 décembre 2020, <https://ohtasri.com/seo/duree-de-vie-dune-publication-sur-les-reseaux-sociaux-en-2020-2021/>.

<sup>225</sup> « 70% des moins de 35 ans n'ont pas voté ». Ipsos, juin 2022, <https://www.ipsos.com/fr-fr/legislatives-2022/70-des-moins-de-35-ans-nont-pas-vote>.

<sup>226</sup> « Présidentielle : ce qu'il faut retenir de la journée du vendredi 8 avril ». *Les Echos*, 8 avril 2022, <https://www.lesechos.fr/elections/presidentielle/en-direct-presidentielle-les-temps-forts-de-la-campagne-de-ce-vendredi-8-avril-1399392>.

Cette journée est à l'image de la campagne législative numérique effectuée sur les réseaux sociaux. Les insoumis - majoritaires ayant l'habitude de ces pratiques - ont imposé ces dernières à leur partenaire qui en ont profité. C'est ce que nous confirme le communicant du parti Génération•s « C'était souvent les mêmes quand même qui driver les plans de communication. [...] La France insoumise avait des moyens supplémentaires et des réflexes plus rapides, plus vifs que les autres partis. Et ils étaient souvent à l'initiative justement de chacune des actions dans le temps des législatives. Mais c'est aussi parce que c'était la force majoritaire de ces législatives»<sup>227</sup>.

Par les mêmes procédés que le coup de communication de Jean-Luc Mélenchon « Élisez-moi Premier ministre », les équipes de La France insoumise transposent leur stratégie pour la NUPES. En *leadant* la stratégie de communication de la NUPES, ils souhaitent affirmer cette coalition politique en montrant leur unité. Affirmer la NUPES est une façon pour eux de remettre en cause cette V<sup>e</sup> République qu'ils dénoncent en montrant qu'un autre système politique est possible

## ***B. Derrière l'unité : une communication singulière ?***

Si la NUPES a voulu mettre en avant son unité, il était nécessaire que chacun puisse conserver sa singularité (II.B.1.) pour masquer ses dissidences (II.B.2.) et ses problèmes (II.B.3.)

### *1. Préserver sa singularité dans l'union*

Malgré une campagne commune, les partis restent libres. Garder sa singularité devient alors un enjeu. Après des décennies au cours desquelles les partis politiques de gauche ont cherché à se distinguer, particulièrement dans leur communication, il est difficile de faire disparaître ces différences. Pour comprendre cela, nous prendrons l'exemple des couleurs associées aux partis politiques. Arnaud Mercier nous dit que «La couleur en politique est un capital précieux qui appartient aux partis et qu'ils peuvent utiliser à volonté<sup>228</sup>». Bien que certaines variations existent d'un pays à l'autre, en France nous avons « une tradition chromatique majeure autour du bleu et du

---

<sup>227</sup> Faure, Téo. Entretien réalisé le 9 septembre 2023.

<sup>228</sup> Assouline, Gary. « La couleur politique, capital précieux pour les partis ». *Le Figaro*, 22 octobre 2012, <https://www.lefigaro.fr/politique/2012/10/22/01002-20121022ARTFIG00683-la-couleur-politique-capital-precieux-pour-les-partis.php>.



rouge<sup>229</sup>». Le rouge, lié à l'idéal révolutionnaire, est notamment associé au Parti communiste. Le rose, qui découle de cette couleur rouge, devient une couleur politique à part entière pour le Parti Socialiste. Les écologistes sont naturellement liés à la couleur verte. Ces couleurs ont imprégné l'imaginaire commun et il n'était pas question de les gommer pour une couleur commune. Comme nous l'avons vu précédemment, le logo de la NUPES reprend alors l'ensemble des couleurs des partis politiques.

Toutefois, pour comprendre l'enjeu de préservation de leur singularité, il est intéressant de regarder ce qu'il s'est fait du côté de la propagande électorale et plus particulièrement des bulletins de vote. Contraints par leur format et leur contenu, les enjeux étaient nombreux. Une des difficultés était dans cette consigne : « Les bulletins ne peuvent pas comporter (art. L. 52-3) le nom, la photographie, ou la représentation d'une personne qui n'est ni candidate, ni remplaçante<sup>230</sup> ». Cette dernière a mis en difficulté la NUPES, qui faisait campagne sur la candidature de Jean-Luc Mélenchon. Puisque les logos étaient autorisés, la NUPES a alors misé sur son logo : le « V ». Néanmoins fixé par l'article R30 du code électoral, les bulletins de vote sont limités à une couleur. Les différents partis politiques ont alors exigé que chacun puisse arborer sa couleur politique, respectivement le rouge pour les communistes, le rose pour les socialistes, le vert pour les écologistes et le violet pour les insoumis. Dès lors, la singularité l'emporte et le risque de confusion est plus grand. Les candidats ont alors multiplié les campagnes pour expliquer ces différences de bulletins de vote. On peut noter cette vidéo diffusée largement sur les réseaux sociaux : « Comment reconnaître le bulletin de vote de la NUPES ?<sup>231</sup> ». Ils ont également été poussés à faire des vidéos pour montrer leur bulletin de vote. C'est le cas par exemple d'Antoine Léaument<sup>232</sup> mais également une vidéo qui réunit les figures des partis. Ici, nous voyons Jean-Luc Mélenchon - avec un bulletin violet, Sandrine Rousseau - avec un bulletin vert, Elsa Faucillon - avec un bulletin rouge et Olivier Faure avec un bulletin rose. Tous

---

<sup>229</sup> Ibid

<sup>230</sup> « Élections législatives de 2022 : Mémento à l'usage des candidats de métropole et d'outre-mer ». *Ministère de l'Intérieur*, 19 juin 2019, p. 23.  
<http://www.vie-publique.fr/eclairage/37994-une-premiere-sous-la-ve-republique-la-cohabitation-d-e-1986-1988>.

<sup>231</sup> *Comment reconnaître le bulletin de vote de la #NUPES ?* Réalisé par Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, 2022. *YouTube*,  
<https://www.youtube.com/watch?v=URwYdKvUTIs>.

<sup>232</sup> « Le 12 juin, choisissez le bulletin de vote des candidats de la #NUPES - Antoine Léaument ». *NUPES*, 6 juin 2022, <https://www.facebook.com/watch/?v=539457521126090>.

expliquent « Quand vous voyez un candidat avec le logo « V », c'est un candidat NUPES, peu importe sa couleur<sup>233</sup>».

La singularité est également à noter dans les clips de campagne. Comme pour les bulletins de vote, ils sont régis par le code électoral et précisés par l'ARCOM. Ici, chaque parti faisant la demande avec la condition de présenter au moins 75 candidats<sup>234</sup>, se voit attribuer du temps d'antenne, proportionnellement aux derniers résultats obtenus et en fonction des indications de sondages d'opinion<sup>235</sup>. En ce sens, les partis de la NUPES ont ainsi choisi de chacun réaliser leur propre clip de campagne. La France insoumise disposait alors de 14 minutes 10 secondes, 5 minutes et 37 secondes pour le Parti socialiste et 5 minutes 49 pour Europe Écologies les Verts<sup>236</sup>. Les communistes ne se sont pas vus attribuer de temps car ils présentaient seulement 50 candidats. Pourtant, cette singularité choisie - leur permettant d'avoir plus de temps d'antenne - a pu semer confusion. L'émission Quotidien a ainsi titré une de ces chroniques : « Clips de campagne : Mélenchon partout, l'Union nulle part<sup>237</sup> » en attribuant le clip de campagne de La France insoumise à la NUPES. Cette information a rapidement été démentie<sup>238</sup> et le journaliste s'est excusé.

## 2. Derrière l'unité : des dissidences

Après sa signature, l'accord n'a pas fait l'unanimité. Il a notamment été dénoncé par les anciens responsables du PS tels que François Hollande, Jean-Marc Ayrault, Bernard Cazeneuve, Jean-Christophe Cambadélis et Carole Delga. Plusieurs candidats du Parti socialiste ont refusé de se ranger derrière cette alliance en critiquant premièrement les concessions faites à La France insoumise et surtout le manque de

<sup>233</sup> *Votez V comme Victoire !* Réalisé par Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, 2022. YouTube, <https://www.youtube.com/watch?v=YNjNs5lpJfc>.

<sup>234</sup> « Article L167-1 Titre II- Code électoral - Légifrance ». *Code électoral*, [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000044260099](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044260099).

<sup>235</sup> Article L167-1, Titre IV, paragraphe 2° « Article L167-1 - Titre IV - 2° - Code électoral - Légifrance ». *Code électoral*, [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000044260099](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044260099).

<sup>236</sup> *Décision n° 2022-306 du 25 mai 2022 fixant en application de l'article L. 167-1 du code électoral la durée et le nombre des émissions de la campagne audiovisuelle en vue des élections législatives de juin 2022 - Légifrance*. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045831258>.

<sup>237</sup> « Clips de campagne : Mélenchon partout, l'union nulle part ». *MYTF1 - Quotidien*, 1 juin 2022, <https://www.tf1.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/clips-de-campagne-melenchon-partout-lunion-nulle-part-52478974.html>.

<sup>238</sup> « Désintox - ARTE sur X : L'émission Quotidien n'a pas dû regarder tous les clips de campagne de la gauche pour les législatives.. » *X (Twitter)*, 7 juin 2022, <https://twitter.com/ArteDesintox/status/1534243794941616129>.

consultation des militants et élus locaux socialistes. Il en découle 62 candidatures dissidentes socialistes<sup>239</sup>.

Les dissidences n'ont pas épargné les autres partis de la NUPES. Ainsi, le Parti communiste français a dû faire face à des candidatures concurrentes du Parti ouvrier indépendant démocratique (POID) ou du Parti révolutionnaire communiste (PRC). De même, Europe Ecologie-Les Verts a vu certains de ses membres quitter le parti pour rejoindre Cap écologie, un mouvement fondé par l'ancienne ministre Corinne Lepage. Ces dissidences ont pu fragiliser la NUPES et ainsi être un obstacle à son unité et à sa cohésion. Surtout, elles ont pu mettre en avant les divergences de fond qui pourraient exister entre les différentes composantes de la coalition sur des sujets tels que l'Europe, la laïcité, le nucléaire ou encore la sécurité. Pour autant, dans un entretien réalisé le 10 juillet, Ryad Selmani, militant au Parti socialiste minimise le poids des divergences de fond dans les candidatures dissidentes en expliquant que :

« Je pense surtout que les dissidences, il faut rétablir une vérité, c'est que les dissidences ne sont pas en fait sur un désaccord programmatique ou idéologique. Les candidats qui se sont présentés n'étaient pas en opposition totale avec le programme. C'est plutôt une histoire de rapports de force locaux et le fait qu'il y a beaucoup de territoire sur lequel les socialistes sont implantés depuis longtemps et que justement, un accord comme la PS dont la clé de répartition était basée sur les résultats de la présidentielle, favorisé énormément un parti comme La France insoumise qui a peu de représentants locaux et que justement le sentiment de ne pas pouvoir se présenter alors qu'on sait qu'on est localement assez présent, a été mal vécu par beaucoup de personnes et je pense qu'il faut plutôt le lire dans ce sens là que de penser que ce sont des désaccords idéologiques tellement insurmontables qu'ils ont poussé certains à se présenter contre un candidat <sup>240</sup>».

Il est également nécessaire de modérer l'impact des dissidents sur la campagne. Premièrement, leur part est relativement faible par rapport à la grandeur de l'accord. Surtout, la NUPES n'est pas la seule à souffrir des dissidences, c'est même assez classique. C'est ce que Clément Desrumaux, maître de conférences en sciences

---

<sup>239</sup> Martin, Pierre. « Les élections législatives de juin 2022 ». *Commentaire*. Op. Cit.

<sup>240</sup> Selmani, Ryad. Entretien réalisé le 10 juillet 2023.

politiques, explique en disant que cela « renvoie à la difficulté des partis politiques à poser une discipline partisane<sup>241</sup> ». Ici, les « risques sont encore plus grands lorsqu'une coalition se crée ». Si c'est le cas pour la NUPES, c'est également le cas pour Ensemble qui a 5% de candidats dissidents<sup>242</sup>. Même le Rassemblement national, avec l'avènement du parti Reconquête, a été touché par des dissidences. On notera par exemple la candidature de Philippe Vardon, soutenu par Reconquête face à Benoît Kandel, investi par le RN<sup>243</sup>.

Dans sa communication, la NUPES souhaitait montrer qu'elle était unie et ne pas se laisser abattre par des dissidences contre l'union. La NUPES n'a donc pas donné d'importance à ces dissidences.

### 3. La NUPES : une menace pour ses opposants et pour elle-même

Si la NUPES essaie de rester unie, certaines fois, les désaccords profonds créent des distorsions. Pour comprendre cela, nous prendrons l'événement suivant : à une semaine du premier tour des élections législatives, à Paris, des policiers ont ouvert le feu sur une voiture après le refus d'obtempérer de son conducteur. La passagère avant du véhicule, blessée par balle, a succombé à ses blessures quelques heures plus tard.

Jean-Luc Mélenchon réagit très rapidement à ce drame en commentant « La police tue » sur son compte Twitter<sup>244</sup> provoquant ainsi une vague de réactions.

Il utilisera par ailleurs la voie de la radio pour affirmer ses propos lors de la matinale de France Inter du 7 juin<sup>245</sup>. Dans un premier temps, les opposants politiques de la

---

<sup>241</sup> « Législatives 2022: une carte pour résumer le bazar des dissidences ». *Le HuffPost*, 20 mai 2022, [https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/legislatives-2022-une-carte-pour-resumer-le-bazar-des-dissidences\\_196148.html](https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/legislatives-2022-une-carte-pour-resumer-le-bazar-des-dissidences_196148.html).

<sup>242</sup> Laborie, Aurore. « Législatives 2022: combien y a-t-il de candidats macronistes dissidents? » *Libération*, 24 mai 2022, [https://www.liberation.fr/checknews/legislatives-2022-combien-y-a-t-il-de-candidats-macronistes-dissidents-20220524\\_TE4IIVTBQ5A5PKLPW4NEESV2LE/](https://www.liberation.fr/checknews/legislatives-2022-combien-y-a-t-il-de-candidats-macronistes-dissidents-20220524_TE4IIVTBQ5A5PKLPW4NEESV2LE/).

<sup>243</sup> « Législatives: écarté par le Rassemblement national, Philippe Vardon soutenu par Reconquête! à Nice ». *BFMTV*, 17 mai 2022, [https://www.bfmtv.com/cote-d-azur/legislatives-ecarte-par-le-rassemblement-national-philippe-vardon-soutenu-par-reconquete-a-nice\\_AD-202205170216.html](https://www.bfmtv.com/cote-d-azur/legislatives-ecarte-par-le-rassemblement-national-philippe-vardon-soutenu-par-reconquete-a-nice_AD-202205170216.html).

<sup>244</sup> « Jean-Luc Mélenchon sur X - La police tue et le groupe factieux Alliance justifie les tirs et la mort pour « refus d'obtempérer ». La honte c'est quand ? » *X (Twitter)*, 5 juin 2022, <https://twitter.com/JLMelenchon/status/1533572047460343808>.

<sup>245</sup> « Jean-Luc Mélenchon assume ses tweets sur la police qui « tue » ». *France Inter*, 7 juin 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=1GFkp4im9yU>.

NUPES ciblent son tweet qui, dans un deuxième temps, deviendra le motif d'une dissension au sein de la NUPES.

Dès la publication de son tweet, Élisabeth Borne dit sur France Bleu que « ces propos sont choquants et totalement outranciers »<sup>246</sup>, Marine Le Pen dit qu'ils sont « violents »<sup>247</sup>, Xavier Bertrand sur RTL dit que « c'est un scandale »<sup>248</sup>, Emmanuel Macron réagit lui aussi de Puycelsi le 9 juin « c'est des choses que l'on ne peut pas accepter »<sup>249</sup>.

Clément Viktorovitch, politologue et chercheur en communication et politique, dit pourtant « La police tue, c'est factuellement vrai. »<sup>250</sup> Il explique que le problème ici est l'impression de généralisation qui se dégage de cette phrase. En disant la police, et non « les policiers », il vise l'institution et non les agents.

Ainsi, cet exemple nous permet de montrer comment une déclaration est utilisée par ses concurrents pour mettre en scène un scandale et pousser à la division de la NUPES. Ici, l'utilisation de Twitter n'est pas anodine. Danah Boyd et Nicole B. Ellison dans leur article « Social Network Sites: Definition, History, and Scholarship » (2007)<sup>251</sup>, ont souligné que la viralité des contenus sur les réseaux sociaux est favorisée par la rapidité de diffusion de l'information et le partage par les utilisateurs. Lors d'une campagne électorale, un tweet devient très rapidement viral lorsqu'il contient une information percutante incitant ainsi les électeurs à le partager et le commenter

---

<sup>246</sup> Juvé, Mélanie. « Élisabeth Borne juge « très choquants » les propos « outranciers » de Jean-Luc Mélenchon sur la police ». *France Bleu*, 7 juin 2022, <https://www.francebleu.fr/infos/politique/elisabeth-borne-juge-tres-choquants-les-propos-outranciers-de-jean-luc-melenchon-sur-la-police-1654600295>.

<sup>247</sup> « « La police tue»: pour Marine Le Pen, « ce que dit Jean-Luc Mélenchon, c'est qu'il est normal d'attenter à la vie des policiers » ». *BFMTV*, 7 juin 2022, [https://www.bfmtv.com/politique/la-france-insoumise/la-police-tue-pour-marine-le-pen-ce-que-dit-jean-luc-melenchon-c-est-qu-il-est-normal-d-attenter-a-la-vie-des-policiers\\_VN-202206070305.html](https://www.bfmtv.com/politique/la-france-insoumise/la-police-tue-pour-marine-le-pen-ce-que-dit-jean-luc-melenchon-c-est-qu-il-est-normal-d-attenter-a-la-vie-des-policiers_VN-202206070305.html).

<sup>248</sup> « Xavier Bertrand : « Mélenchon voudrait être Premier ministre, jamais de la vie ! » » *RTL*, 7 juin 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=dvP3tG7UnUQ>.

<sup>249</sup> « Présidentielle : ce qu'il faut retenir de la journée du vendredi 8 avril ». *Les Echos*, 8 avril 2022, <https://www.lesechos.fr/elections/presidentielle/en-direct-presidentielle-les-temps-forts-de-la-campagne-de-ce-vendredi-8-avril-1399392>.

<sup>250</sup> Viktorovitch, Clément. « La semaine de Clément Viktorovitch : Jean-Luc Mélenchon, la police et le mot de trop ». *MYTF1 - Quotidien*, 10 juin 2022, <https://www.tf1.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/la-semaine-de-clement-viktorovitch-jean-luc-melenchon-la-police-et-le-mot-de-trop-98054204.html>.

<sup>251</sup> Boyd, Danah m., et Nicole B. Ellison. « Social Network Sites: Definition, History, and Scholarship ». *Journal of Computer-Mediated Communication*, vol. 13, n° 1, octobre 2007, p. 210-30. *Silverchair*, <https://doi.org/10.1111/j.1083-6101.2007.00393.x>.

rapidement. Face à cette viralité, on note alors une prise de distance notamment du Parti socialiste. Dieynaba Diop, porte-parole du PS estime que Jean-Luc Mélenchon a usé d'un vocabulaire « trop fort » et que « ça n'a jamais été notre ligne, c'est un tweet que je n'aurais pas fait » sur France Info<sup>252</sup>. Bernard Cazeneuve, opposé à l'accord de la NUPES, s'est empressé de tweeter à son tour : « La police nous protège. Des policiers tombent chaque année pour assurer la protection des Français. Ils méritent notre respect. Les insulter et les salir par électoralisme et par pur cynisme est irresponsable et indigne »<sup>253</sup>.

Nous comprenons ainsi que la NUPES a essayé de se construire une image commune, à travers une bannière commune (II.A.1), des événements (II.A.2.) et une stratégie numérique commune (II.A.3) souvent insufflée par La France insoumise. Pour autant, la NUPES puisqu'elle réunit des partis politiques aux histoires et traditions différentes, ne pouvait voir effacer ses différences. Pour ce faire, nous avons vu que les partis de la NUPES ont trouvé la solution pour préserver sa singularité (II.B.1). Toutefois, les partis de la NUPES ont souvent été rattrapés par les dissidences (II.B.2.) et ses désaccords (II.B.3) qui poussent à la division.

La stratégie de communication analysée ci-dessus est la conséquence directe de la création de la NUPES. Cette deuxième partie nous a permis de comprendre que la déclaration de Jean-Luc Mélenchon « Élisez-moi Premier ministre » a donc dépassé l'opération de communication initiale en ayant eu pour conséquence : la création de la NUPES. Dès lors, leur campagne est sous le signe de la remise en cause de la V<sup>e</sup> République. La création d'une coalition électorale et programmatique appelle à un système parlementaire à la fois dans l'organisation de l'élection mais également dans les résultats souhaités : redonner du pouvoir au Parlement et mettre fin à ce qu'ils nomment la « monarchie présidentielle ». Dans l'unité tout en gardant leur singularité, les partis de la NUPES s'appuient alors sur la communication pour affirmer cette volonté politique.

---

<sup>252</sup> Mathieu, Benjamin. « Tirs de policiers lors d'un contrôle à Paris : ce tweet de Jean-Luc Mélenchon qui met mal à l'aise à gauche avant les législatives ». *Franceinfo*, 7 juin 2022, [https://www.francetvinfo.fr/politique/melenchon/tirs-de-policiers-lors-d-un-controle-a-paris-ce-tweet-de-jean-luc-melenchon-qui-met-mal-a-l-aise-la-gauche-avant-les-legislatives\\_5182735.html](https://www.francetvinfo.fr/politique/melenchon/tirs-de-policiers-lors-d-un-controle-a-paris-ce-tweet-de-jean-luc-melenchon-qui-met-mal-a-l-aise-la-gauche-avant-les-legislatives_5182735.html).

<sup>253</sup> Cazeneuve, Bernard. « Bernard Cazeneuve sur X - « La police nous protège. Des policiers tombent chaque année pour assurer la protection des Français. Ils méritent notre respect. Les insulter et les salir par électoralisme et par pur cynisme est irresponsable et indigne. » » X (*Twitter*), 7 juin 2022, <https://twitter.com/BCazeneuve/status/1534069263870353408>.

### **Partie 3 - Entre attentes médiatiques et résultats politiques : le dépassement d'une simple opération de communication**

Nous avons vu dans les deux parties précédentes que la NUPES et son candidat à la primature Jean-Luc Mélenchon se sont imposés entre stratégie politique et communication. Les attentes médiatiques étaient nombreuses (I.A.) et les sondages suivaient ces attentes (I.B.). Il sera dès lors nécessaire de comprendre les conséquences politiques de la création de la NUPES entre une reparlementarisation de la vie politique (II.A.) et une crise de la V<sup>e</sup> République amplifiée (II.B.)

#### **I. Des attentes médiatiques et des sondages encourageants : une victoire possible ?**

##### ***A. La NUPES : un intérêt médiatique en dents de scie***

Nous observerons ci-dessous que les médias ont un rôle prépondérant dans une campagne électorale. Si l'intérêt médiatique est de prime abord encourageant (I.A.1.), la NUPES doit certainement plus sa visibilité médiatique aux discordes internes et scandales (I.A.2.) qu'à son programme et ses idées (I.A.3).

###### *1. Un intérêt médiatique encourageant*

Les médias ont un rôle important dans les élections en France. Ils ont pour « mandat d'informer les citoyens sur les partis politiques, les candidats et leurs programmes, et de contribuer à la formation de l'opinion de l'électorat<sup>254</sup> ». L'exposition à un média peut avoir un impact non négligeable pour façonner les connaissances, les attitudes et les comportements des citoyens en matière politique. Les médias sont donc considérés par tous les partis et les candidats comme ayant un rôle prépondérant pour réussir une campagne électorale. Tout en modérant son propos, le sociologue Erik Neveu nous dit que les médias « sont incontestablement la scène-cœur des campagnes. La capacité des candidats à en optimiser l'usage, la manière inégalement connivente dont les journalistes les traitent peuvent avoir des effets considérables quand une élection se joue sur des marges étroites<sup>255</sup> ».

---

<sup>254</sup> « Le rôle des médias dans la campagne électorale — 6. Les partis, les candidats et le processus électoral ». ACE Project - Le réseau du savoir électoral, <https://aceproject.org/ace-fr/topics/pc/pcc/le-role-des-medias-dans-la-campagne-electorale>.

<sup>255</sup> Neveu, Erik. « Les médias font l'élection : une croyance qui a la vie dure ». *La Revue des Médias*, <https://larevuedesmedias.ina.fr/les-medias-font-lelection-une-croyance-qui-la-vie-dure>.

Si l'influence des médias est très largement questionnée, des chercheurs tels que Harold Lasswell, proposent le modèle de la seringue hypodermique<sup>256</sup>. Par cette notion, il explique que les médias injectent leurs messages dans le corps social, comme une seringue le ferait dans le corps humain. Il présente les récepteurs comme passifs et incapables de refuser ou de résister aux messages transmis. Les médias auraient ainsi un rôle clé. Aujourd'hui, avec notamment l'avènement des médias de masse ce modèle est remis en cause particulièrement l'idée que le récepteur serait soumis et hypnotisé. Toutefois, l'intérêt médiatique n'est pas à négliger et les candidats l'ont bien compris.

Si les élections présidentielles concentrent le cœur de l'attention médiatique, les élections législatives passent quant à elles au second plan. Julien Navarro, chargé de recherche en science politique, nous expliquait le 14 avril 2022 que l'intérêt médiatique est proportionnel à la participation électorale - en baisse - à ces élections. Il explique : « C'est aussi parce qu'ils ne le perçoivent pas comme un acteur majeur du système politique que les médias y prêtent moins attention et que les électeurs s'abstiennent en nombre lors des élections législatives ». Dans une tribune publiée dans *The conversation*<sup>257</sup>, il se demande dès lors si les élections législatives ont encore une importance alors qu'elles sont souvent une simple confirmation de l'élection présidentielle.

Contre toute attente, Jean-Luc Mélenchon avec sa déclaration « Élisiez-moi Premier ministre » va redonner de l'intérêt et médiatiser cette élection alors même que le second tour de l'élection présidentielle n'est pas joué. En effet, dans un premier temps, les médias vont relayer cette déclaration. Le Monde titra par exemple « Présidentielle 2022 : Jean-Luc Mélenchon préfère enjamber le second tour et se projeter vers les législatives<sup>258</sup> ». C'est également le cas de Libération qui publie le 20 avril «

---

<sup>256</sup> Lasswell, Harold D. *Propaganda Technique In World War I*. The MIT Press, 1927.

<sup>257</sup> Navarro, Julien. « Les Élections Législatives Servent-Elles Vraiment à Quelque Chose ? » *The Conversation*, 14 avril 2022, <http://theconversation.com/les-elections-legislatives-servent-elles-vraiment-a-quelque-chose-180610>.

<sup>258</sup> Carriat, Julie. « Présidentielle 2022 : Jean-Luc Mélenchon préfère enjamber le second tour et se projeter vers les législatives ». *Le Monde.fr*, 19 avril 2022. *Le Monde*, [https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/04/19/arbitre-du-second-tour-jean-luc-melenchon-prefere-l-enjamber-et-se-projeter-vers-les-legislatives\\_6122834\\_6059010.html](https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/04/19/arbitre-du-second-tour-jean-luc-melenchon-prefere-l-enjamber-et-se-projeter-vers-les-legislatives_6122834_6059010.html).



Législatives: Jean-Luc Mélenchon, maître des alliances à gauche<sup>259</sup>». Ces articles sont parus le jour du débat de l'entre-deux-tours entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen. Pierre-Olivier Dupuy et Pascal Marchand nous disent que le débat de l'entre-deux-tours est un « évènement particulier et attendu, qui confronte directement, pour la première fois pendant la campagne, les deux présidentiables finalistes<sup>260</sup>». Nous voyons ainsi que l'annonce de Jean-Luc Mélenchon redonne un intérêt perdu aux élections législatives qui empiètent sur un moment clé de l'élection présidentielle. C'est ce que nous confirme Téo Faure, chargé de communication du parti Génération\*s : « L'intérêt des élections législatives était très faible. Ces élections sont très peu compréhensibles de la part des citoyens qui suivent de loin la politique. Et là, c'est une manière de le rendre plus lisible<sup>261</sup> ».

C'est lorsque l'élection présidentielle se termine et les négociations de la NUPES s'entament que l'intérêt médiatique se fait sentir. Laurent Tello, journaliste du Monde qui a retracé « Les jours qui ont fait la NUPES » dans son livre *Voyages au bout de la gauche*, déclare le 28 avril « personne n'a encore idée de l'impact médiatique de ces débuts de négociations<sup>262</sup>». Pourtant, de nombreux journalistes sont jour et nuit devant le siège du mouvement de La France insoumise. Il dira même que « les journalistes ont fini par former un siège. [...] les médias font le pied de grue, impossible de sortir du siège sans être vus et engloutis par les micros<sup>263</sup>». Hélène Détolle, spécialiste en communication, décrit qu'il y a eu « beaucoup de théâtralisation. Les négociateurs ont imposé le rythme d'une série Netflix avec des moments de tensions, de doutes et d'espoirs, retrouvés parfois au bout de la nuit<sup>264</sup>». Cette théâtralisation des séquences des négociations a été l'apothéose de la médiatisation de la NUPES. L'article du

---

<sup>259</sup> Laïreche, Rachid. « Législatives: Jean-Luc Mélenchon, maître des alliances à gauche ». *Libération*,

[https://www.liberation.fr/politique/elections/legislatives-jean-luc-melenchon-maitre-des-alliances-a-gauche-20220420\\_5HPYBGYQC5ELTN6JHIGDY6QG2M/](https://www.liberation.fr/politique/elections/legislatives-jean-luc-melenchon-maitre-des-alliances-a-gauche-20220420_5HPYBGYQC5ELTN6JHIGDY6QG2M/).

<sup>260</sup> Dupuy, Pierre-Olivier, et Pascal Marchand. « Débat de l'entre-deux-tours 2007. La conquête de l'espace lexical ». *Mots. Les langages du politique*, n° 89, 89, mars 2009, p. 105-17. *journals.openedition.org*, <https://doi.org/10.4000/mots.18853>.

<sup>261</sup> Faure, Téo. Entretien réalisé le 9 septembre 2023

<sup>262</sup> Tello, Laurent. *Voyage au bout de la gauche : Des guerres fratricides à la NUPES, la folle histoire d'une renaissance*. Op.Cit p.185

<sup>263</sup> Tello, Laurent. *Voyage au bout de la gauche : Des guerres fratricides à la NUPES, la folle histoire d'une renaissance*. Op.Cit p. 204

<sup>264</sup> Beau, Antoine. « Nouvelle Union populaire : comment Mélenchon et la gauche ont imposé leur « moment » médiatique ». *leparisien.fr*, 7 mai 2022, <https://www.leparisien.fr/elections/legislatives/nouvelle-union-populaire-comment-melenchon-et-la-gauche-ont-impose-leur-moment-mediatique-07-05-2022-KNL54I44LNHZBPUJO6G2STIV4I.php>.

Parisien conclura même que « le feuilleton entretenu par LFI, EELV, le PS et le PCF afin d'aboutir à une union offre une importante victoire médiatique à la gauche<sup>265</sup>».

## 2. Scandale et discordes internes : une réception en dents de scie

Si la déclaration de Jean-Luc Mélenchon et les négociations ont été sous le feu des projecteurs, la médiatisation de la suite de la campagne des élections législatives a été quant à elle en dents de scie.

Au milieu de la guerre en Ukraine, d'un remaniement et de la ligue des champions, la NUPES et plus globalement les élections législatives n'étaient pas au centre des préoccupations. Ont donc été médiatisés les grands événements de la campagne de la NUPES - tels que la convention de la NUPES à Aubervilliers, le débat télévisé sur France 2 - et les dissensions au sein de la NUPES. En dehors de ces temps forts, la médiatisation était moins évidente. Cette démarche répond à la logique commerciale sous-jacente au monde médiatique de la recherche d'une rentabilité maximale. Les médias sont aujourd'hui à la main d'investisseurs à la recherche de capital, d'influence et d'avantages fiscaux. C'est ce qu'écrit Julia Cagé dans son ouvrage *Sauver les médias*<sup>266</sup>. Selon elle, nous assistons à une perte d'indépendance des médias à l'heure où ils sont rachetés par des groupes industriels ou télécom qui n'ont pas pour objet principal de faire de l'information mais du profit. C'est ainsi que la couverture médiatique lors des élections peut se concentrer sur les déboires, dérapages, scandales des candidats s'éloignant ainsi de l'analyse du fond du programme. Les propositions politiques sont souvent complexes et nécessitent un temps d'explication plus long. Les médias, soumis à des contraintes de temps et de format, ont donc tendance à favoriser les sujets sensationnels, plus faciles à traiter et à présenter. Il appartient dès lors au lecteur de choisir l'information qu'il consomme, et de se tourner vers des sources indépendantes extérieures à cette compétition dominée par les grands groupes. C'est l'exemple des homicides aux États-Unis que choisit Serge Halimi pour illustrer ce phénomène. Il nous explique qu'entre 1990 et 1999, alors que le nombre d'homicides diminue aux États-Unis, le nombre de sujets que les journaux

---

<sup>265</sup> Ibid

<sup>266</sup> Ballarini, Loïc. « Julia Cagé, Sauver les médias. Capitalisme, financement participatif et démocratie. Paris, Éd. Le Seuil/Éd. La République des idées, 2015, 128 pages ». *Questions de communication*, vol. 28, n° 2, 2015, p. 350-52. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.10247>.

télévisés consacrent à des homicides augmente de 474%. Audience garantie, coût de fabrication et temps d'exécution dérisoires...il conclut en disant que « nous sommes tous américains<sup>267</sup> ».

Loin de pouvoir comparer le traitement de l'information en France et aux États-Unis, ni même de rapprocher le sujet des homicides et des élections, nous comprenons avec cet exemple que les médias cherchant la rentabilité se tournent vers ce qu'Angèle Christin appelle « la course au clic<sup>268</sup> ». On voit dès lors de plus en plus apparaître une hybridation des critères commerciaux dans le champ journalistique.

Pour comprendre cela, nous analyserons « l'affaire Taha Bouhafs » - candidat LFI-NUPES - accusé de violences sexuelles pendant la campagne législative en s'intéressant au rôle qu'ont joué les médias. Cette étude de cas est intéressante du point de vue de l'influence et de l'orientation supposée des médias.

Dans un premier temps, l'investiture de Taha Bouhafs dans la 14<sup>e</sup> circonscription du Rhône était déjà médiatisée car difficilement acceptée par la NUPES, notamment par le Parti communiste qui avait la maire communiste de Vénissieux comme candidate sur cette circonscription. Invité de l'émission « Les 4 Vérités » sur France 2, Fabien Roussel a par ailleurs révélé qu'il avait demandé à La France insoumise de « revoir » cette candidature<sup>269</sup>.

Le 10 mai, Taha Bouhafs publie un communiqué dans lequel il pointe la « tempête d'attaques sans précédent. Tous les jours, une nouvelle calomnie, une nouvelle insulte, une nouvelle menace de mort, une nouvelle accusation »<sup>270</sup>. À ce titre, il décide alors de retirer sa candidature. Dès lors, des tweets de soutiens se multiplient notamment de Clémentine Autain : « Il est plus que temps de regarder en face l'injustice, la violence des attaques [...] » en citant le communiqué de Taha Bouhafs<sup>271</sup>. Pourtant, 4 jours avant d'écrire ce tweet et la publication du communiqué, Clémentine Autain à la tête de

---

<sup>267</sup> Halimi, Serge. « Chapitre 3 - Journalisme de marché ». *Les nouveaux chiens de garde*, 1997, <http://www.homme-moderne.org/societe/media/halimi/chiens2/extraits3.html>.

<sup>268</sup> Christin, Angèle. « Les sites d'information en ligne entre indépendance et course au clic : une comparaison franco-américaine ». *Sociétés contemporaines*, vol. 111, n° 3, 2018, p. 71-96. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/soco.111.0071>.

<sup>269</sup> France 2. « Info France 2 sur X : « Je ne comprends pas que #LFI puisse présenter quelqu'un qui a été condamné pour injure raciale. » @Fabien\_Roussel Secrétaire national du @PCF à propos de la candidature de #TahaBouhafs » ». X (Twitter), 9 mai 2022, <https://twitter.com/infofrance2/status/1523553052359335937>.

<sup>270</sup> Bouhafs, Taha. « Taha Bouhafs sur X ». X (Twitter), 9 mai 2022, [https://twitter.com/T\\_Bouhafs/status/1523808347559845889](https://twitter.com/T_Bouhafs/status/1523808347559845889).

<sup>271</sup> Schneidermann, Daniel. « Je n'irai pas à Vénissieux ». *Arrêt sur images*, 16 mai 2022, <https://www.arretsurlimages.net/chroniques/initiales-ds/je-nirai-pas-a-venissieux>.

la cellule de suivi contre les violences sexistes et sexuelles de La France insoumise, avait reçu un témoignage de femmes décrivant des « faits supposés de violences sexuelles à l'encontre de Taha Bouhafs<sup>272</sup> ». Suite à cela, elle avait convoqué le candidat avec Mathilde Panot : « Nous sommes allées voir Taha Bouhafs pour lui dire qu'au regard du signalement, on ne voyait pas bien comment il allait pouvoir être candidat. » confie-t-elle à Mediapart<sup>273</sup>.

Le mouvement de La France insoumise avait donc fait le choix de ne pas visibiliser cette affaire, expliquant que « les plaignantes souhaitent garder l'anonymat » dans un communiqué<sup>274</sup>.

Rapidement, ce sont les révélations de BFMTV et de Mediapart qui vont ébranler le mouvement de La France insoumise. Si La France insoumise a rapidement trouvé l'argument pour se sortir de cette affaire en montrant à quel point ils ont rapidement réglé cette affaire, les médias ne les ont pas épargnés sur cette question. Jean-Luc Mélenchon sur le plateau de Dimanche en politique a été interrogé près de 4 minutes le 15 mai 2022 sur France 3<sup>275</sup> en s'expliquant : « cette commission a mis 5 jours à trancher un problème que certaines télévisions qui avaient les mêmes problèmes avec leur présentateur n'ont pas réglé en 20 ans ». François Ruffin, le 16 mai 2022 est également interrogé dans la matinale de RTL. Il reprend dès lors les mêmes arguments « si jamais TF1 avait fonctionné comme La France insoumise, nous n'aurions pas eu PPDA pendant 20 ans<sup>276</sup> ». À noter que 15% de l'émission a été consacrée à Taha Bouhafs 6 jours après la publication du communiqué.

Si La France insoumise reste coûte que coûte de façade plutôt unie sur la ligne à tenir, la NUPES est quant à elle embarrassée. Par exemple, Julien Bayou, secrétaire national du parti Europe Ecologie-Les Verts a déclaré, le 11 mai sur Twitter : « Hier, j'ai

---

<sup>272</sup> Gentric, Marie, et Elisa Fernandez. « Taha Bouhafs accusé de violences sexuelles, La France insoumise ouvre une enquête interne ». *BFMTV*, 11 mai 2022, [https://www.bfmtv.com/politique/elections/legislatives/la-france-insoumise-ouvre-une-enquete-interne-autour-d-accusations-de-harcelement-et-violences-sexuelles-contre-taha-bouhafs\\_AN-202205110365.html](https://www.bfmtv.com/politique/elections/legislatives/la-france-insoumise-ouvre-une-enquete-interne-autour-d-accusations-de-harcelement-et-violences-sexuelles-contre-taha-bouhafs_AN-202205110365.html).

<sup>273</sup> À l'air libre. « Exemplarité des députés : quand les partis ferment les yeux ». *Mediapart*, 11 mai 2022, <https://www.mediapart.fr/journal/france/110522/exemplarite-des-deputes-quand-les-partis-ferment-les-yeux>.

<sup>274</sup> Autain, Clémentine. « Clémentine Autain sur X - Notre communiqué de presse suite à la lettre de Taha Bouhafs @FranceInsoumise ». *X (Twitter)*, 5 juillet 2022, [https://twitter.com/Clem\\_Autain/status/1544370089218260995](https://twitter.com/Clem_Autain/status/1544370089218260995).

<sup>275</sup> « Face à l'inflation, le SMIC à 1 500 euros net ! » *France 3 - Dimanche en politique*, 15 mai 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=I3l2YFuVz0Y>.

<sup>276</sup> Sportouch, Benjamin. « INVITÉ RTL - Pouvoir d'achat : Ruffin explique pourquoi il veut indexer les salaires sur l'inflation ». *RTL*, 16 mai 2022, <https://www.rtl.fr/actu/politique/invite-rtl-pouvoir-d-achat-ruffin-explique-pourquoi-il-veut-indexer-les-salaires-sur-l-inflation-7900154684>.

soutenu Taha Bouhafs contre le racisme. Aujourd'hui, je prends connaissance des accusations de violences sexuelles à son encontre », expliquant qu'il « supprime » son tweet de soutien posté la veille, « pour éviter toute mauvaise interprétation<sup>277</sup> ».

Ainsi, à travers cette affaire, nous voyons que chaque scandale est un facteur de médiatisation qui a de surcroît participé à fragiliser la NUPES. Cet exemple n'a pas vocation à pointer du doigt la presse mais montrer qu'un choix éditorial s'impose à toute rédaction. Ces choix participent à l'invisibilisation des moments de fonds (notamment un meeting sur le thème du pouvoir d'achat à Nantes<sup>278</sup> et la présentation du programme de la NUPES<sup>279</sup> sur la même période) au profit de scandales.

### 3. Victoire médiatique pour les scandales, défaite de la bataille culturelle !

Ainsi, si la NUPES a - selon le Parisien - une « victoire médiatique<sup>280</sup> » lors de la période des négociations, pour la suite c'est moins évident. La NUPES peine en effet à imposer ses thématiques et son projet lors de la campagne des élections législatives. Lorsque les médias s'intéressent au programme de la NUPES composé de 650 mesures communes, seules les quelques mesures qui les divisent intéressent les médias. La NUPES portait pourtant des mesures fortes et des thématiques communes telles que le pouvoir d'achat et la planification écologique.

De ce point de vue, la NUPES était donc loin de gagner la bataille culturelle, au sens développé par Antonio Gramsci, comme une lutte pour le contrôle des idées, des symboles et des valeurs au sein de la société. En effet, la NUPES n'a pas réussi à imposer ses idées et ses propositions face aux « Big médias ».

C'est ainsi que la NUPES n'a pas réussi à impacter l'effet d'agenda. Ce concept se réfère au pouvoir des médias de définir les sujets qui seront considérés comme prioritaires et dignes d'attention par le public. En mettant l'accent sur les scandales, les médias façonnent l'agenda politique et orientent l'attention des électeurs vers ces questions sensationnelles, reléguant ainsi les propositions politiques au second plan.

---

<sup>277</sup> Bayou, Julien. « Julien Bayou sur X « Hier, j'ai soutenu Taha Bouhafs contre le racisme. Aujourd'hui, je prends connaissance des accusations de violences sexuelles à son encontre. Soutien aux victimes. Nous vous croyons. Aussi, je supprime mon tweet d'hier pour éviter toute mauvaise interprétation. » X (Twitter), 11 mai 2022, <https://twitter.com/julienbayou/status/1524385414655717380>.

<sup>278</sup> « Mme Borne est une machine à affrontement social ». Jean-Luc Mélenchon, 17 mai 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=xqteOeyeFuU>.

<sup>279</sup> « Le programme de la NUPES - Présentation ». Jean-Luc Mélenchon, 19 mai 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=qxQfb9q8pyw>.

<sup>280</sup> Beau, Antoine. « Nouvelle Union populaire : comment Mélenchon et la gauche ont imposé leur «moment» médiatique ». *Le Parisien*. Op. Cit.

Dans la même lignée, la NUPES n'atteint ainsi pas l'effet d'amorçage, concept mis en évidence par Iyengar et Kinder<sup>281</sup>. Alors que l'effet d'agenda focalise et attire l'attention du public sur certains faits ou enjeux, l'effet d'amorçage veut que les médias accroissent la probabilité pour que ces faits ou ces enjeux soient utilisés par le public pour évaluer les situations et les enjeux. En effet, plus un sujet est visible dans les médias, plus il y a des chances pour qu'il soit présent à l'esprit des récepteurs, et pour que ceux-ci choisissent donc de l'utiliser comme un critère au moment de juger ce que les différents acteurs de l'actualité disent, font, proposent, promettent. Lorsque les médias accordent une attention disproportionnée aux scandales et aux controverses, ils préparent le terrain pour que le public interprète les informations politiques suivantes à travers le prisme négatif déjà établi. Cela crée un cercle vicieux où les candidats sont poussés à se livrer à des polémiques pour attirer l'attention des médias et, par conséquent, du public. Ces deux effets combinés créent une atmosphère où les électeurs sont moins enclins à s'engager pleinement dans les propositions politiques car leur attention est captivée par les controverses médiatiques.

Par exemple, si les médias parlent énormément d'écologie, d'environnement ou de développement durable pendant une campagne électorale suite à une catastrophe naturelle récente spectaculaire, les électeurs vont avoir tendance indirectement à évaluer les discours, le programme et l'action des différents partis et candidats en fonction de ce qu'ils proposent sur les questions environnementales.

On peut de même prendre l'exemple de la réélection de George W. Bush en 2004. Il a mis au coeur de sa politique, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, la politique étrangère et plus particulièrement la guerre contre le terrorisme. L'effet d'amorçage dû aux nombreux articles, reportages, commentaires a pris part dans les médias et a ainsi influé sur la préoccupation majeure de ce sujet. De cette manière, les médias ont influencé le jugement du public et ont poussé à la réélection de George W. Bush.

Dès la déclaration de Jean-Luc Mélenchon « Éliminez-moi Premier ministre », nous avons vu ci-dessus que l'intérêt médiatique était important. Pour autant, si la NUPES a peut être eu une victoire médiatique sur sa visibilité, cela peut être vrai, mais ce ne sont pas pour ses idées et son programme, mais surtout sur ses discordes internes et ses scandales. Il en reste que, par ce bruit médiatique, la NUPES arrive à donner de la visibilité à sa campagne et à sa revendication : dépasser la Ve République pour faire

---

<sup>281</sup> Iyengar, Shanto, et Donald R. Kinder. *News that matters: Television and American opinion*. University of Chicago Press, 1987.

élire un maximum de députés de la NUPES et redonner ainsi du pouvoir au Parlement, et donc au peuple. Dès lors, il revient aux candidats de trouver des stratégies de communication efficaces pour faire entendre leurs propositions politiques. C'est notamment pour cette raison que La France insoumise utilise les réseaux sociaux, les plateformes numériques et multiplie les événements publics et débats pour aborder les questions de fond en direct, offrant ainsi aux médias des opportunités de couvrir des sujets plus sérieux.

## **B. Entre bataille politique et de communication : l'exemple des sondages**

Après avoir vu que les médias ont un rôle important et prépondérant, nous analyserons la place des sondages dans la campagne des législatives de la NUPES. Si, en campagne électorale, les sondages d'intention de vote s'imposent (I.B.1), ils ont été rapidement valorisants (I.B.2.) et valorisés (I.B.3) pour la NUPES.

### *1. Des sondages d'intention de vote imposés*

Dès l'annonce de Jean-Luc Mélenchon appelant à l'union de la gauche, les instituts de sondages commencent à sonder les intentions de vote. Avant de rentrer dans l'analyse de ces sondages, nous analyserons ce qu'est un sondage d'intention de vote et ses limites.

Ipsos, institut de sondage appartenant au 3<sup>ème</sup> groupe mondial des études<sup>282</sup>, explique que « les sondages d'intention de vote correspondent à la mesure, avant une élection, de la disposition d'esprit électorale de la population concernée<sup>283</sup>».

Les sondages d'intention de vote sont d'une importance cruciale. Selon Jacques Antoine et Benoît Riandey, ils sont importants car ils permettent de connaître l'état de l'opinion publique, de suivre son évolution, de comparer les forces et les faiblesses des candidats, de tester l'impact des événements ou des campagnes sur les choix des électeurs, et de prévoir les résultats possibles des élections<sup>284</sup>.

Selon Patrick Champagne dans son livre *Faire l'opinion*, l'existence des sondages n'est plus une question car ils font partie du jeu politique et existent dans la tête de

---

<sup>282</sup> « Ipsos - Chiffres clés ». Ipsos, <https://www.ipsos.com/fr-fr/chiffres-cles>.

<sup>283</sup> Giacometti, Pierre. « Intentions de vote : que mesurent les instituts de sondage ? » Ipsos, 5 mars 2001, <https://www.ipsos.com/fr-fr/intentions-de-vote-que-mesurent-les-instituts-de-sondage>.

<sup>284</sup> Antoine, Jacques, et Benoît Riandey. « Les sondages d'intentions de vote ». *Journal de la Société de statistique de Paris*, vol. 137, n° 4, 1996, p. 3-22.

tous les acteurs politiques. Il y a une croyance collective qui est portée sur les sondages et l'opinion publique<sup>285</sup>.

Il convient tout de même de soulever leur limite.

D'une part, une limite technique : comme tout sondage, ces derniers peuvent être biaisés par la difficulté de constituer un échantillon représentatif de la population, de choisir une méthode de collecte adaptée, de formuler des questions claires et neutres, de redresser les données pour corriger les biais ou encore de calculer les marges d'erreur. C'est ce qu'a démontré Claire Durand en analysant les sondages de l'élection présidentielle de 2007. Elle conclut son analyse en montrant que les sondages sont soumis « à des forces politiques et médiatiques qui exigent non pas un résultat à l'intérieur de la marge d'erreur, non pas une analyse rigoureuse et prudente, mais des résultats d'une précision que la méthode elle-même ne permet pas<sup>286</sup> ». Cette limite technique est par ailleurs vivement pointée du doigt par les femmes et hommes politiques lorsque les sondages ne sont pas de leur côté. Jean-Luc Mélenchon a, surtout pendant sa première campagne politique, été très critique envers les instituts de sondage qui le créditaient de 3 à 4% : « Comme à chaque élection, les instituts veulent gagner de l'argent en organisant un spectacle qui est la négation de la politique. Directement liés à l'oligarchie du pays, les instituts tuent le débat politique au seul profit du spectacle. Ils fabriquent une scène arrangée qui veut égarer le peuple »<sup>287</sup>. Il est nécessaire ici de rappeler qu'il récoltera 11,1% des votes lors de cette élection<sup>288</sup>.

La seconde limite est cognitive. Les sondages s'appuient sur des incertitudes des électeurs, qui peuvent changer d'avis, se tromper, mentir ou refuser de répondre aux sondeurs. Elles tiennent aussi aux effets de contexte, qui peuvent influencer les

---

<sup>285</sup> Agrikoliansky, Eric. « Champagne (Patrick), Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique, Paris, Minuit, coll. «Le sens commun», 1990 ». *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, vol. 4, n° 13, 1991, p. 98-100. [www.persee.fr](http://www.persee.fr), <https://doi.org/10.3406/polix.1991.2155>.

<sup>286</sup> Durand, Claire. « La méthodologie des sondages électoraux de l'élection présidentielle française de 2007 ». *Bulletin de méthodologie sociologique. Bulletin of sociological methodology*, n° 97, 97, janvier 2008, p. 5-17.

<sup>287</sup> « Mélenchon dénonce «la grosse manipe» des sondages ». *Le Point*, 18 février 2011, [https://www.lepoint.fr/politique/melenchon-denonce-la-grosse-manipe-des-sondages-18-02-2011-1297163\\_20.php](https://www.lepoint.fr/politique/melenchon-denonce-la-grosse-manipe-des-sondages-18-02-2011-1297163_20.php).

<sup>288</sup> « Mélenchon, quatrième avec 11,1 % : pari perdu mais score record ». *Le Monde.fr*, 22 avril 2012. *Le Monde*, [https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/04/22/melenchon-quatrieme-avec-11-7-pari-perdu-mais-score-record\\_1688859\\_1471069.html](https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/04/22/melenchon-quatrieme-avec-11-7-pari-perdu-mais-score-record_1688859_1471069.html).



réponses en fonction du moment, du lieu ou du mode d'administration du sondage<sup>289</sup>. Également, et comme l'expliquait Pierre Bourdieu, lorsqu'il disait « l'opinion publique n'existe pas »<sup>290</sup>, elle est le fruit d'un construit. Selon lui, les sondages présupposent que tout le monde peut avoir une opinion. Or il montre que la capacité à avoir une opinion personnelle est loin d'être égale pour tous car elle dépend des propriétés sociales des répondants. Plus la question est technique et politique, plus la réponse sera complexe. Plus la question est générale et d'ordre éthique, plus la réponse sera aisée.

Enfin, la dernière limite est politique. Les sondages peuvent être instrumentalisés, manipulés ou détournés par les acteurs politiques ou médiatiques. Certains sondages sont même commandés par des femmes et hommes politiques. Par exemple, selon les comptes de campagne de François Fillon, ce dernier a dépensé 199 320 € dans la commande de sondages, dont 103 200€ sondant le scandale des emplois fictifs. C'est les chiffres que l'on peut lire dans *Le Monde*<sup>291</sup>.

En définitive, les sondages d'intention de vote font aujourd'hui partie du jeu politique et des séquences électorales, il était nécessaire de prendre un recul et d'énoncer les limites de ces derniers avant d'interroger les sondages des élections législatives de 2022.

## 2. Des intentions de votes encourageantes

Avant d'analyser les sondages lors des élections législatives de 2022, il est nécessaire de revenir sur l'élection présidentielle. Le journaliste indépendant Julien Baldassarra a étudié les 78 sondages publiés lors des deux mois précédant l'élection présidentielle 2022 par 10 instituts de sondage. Alors que ces instituts de sondage ont trouvé le score d'Emmanuel Macron au dixième près, selon ce journaliste indépendant, Jean-Luc Mélenchon a été « très largement et systématiquement sous-évalué par les enquêtes d'opinion »<sup>292</sup>. Il a en effet été crédité de 13,8% alors qu'il a obtenu 21,9%

---

<sup>289</sup> Mercier, Arnaud. « Sondages d'intention de Vote : Donnez-Nous Les Marges d'erreur ! » *The Conversation*, 10 avril 2017, <http://theconversation.com/sondages-dintention-de-vote-donnez-nous-les-marges-derreur-75992>.

<sup>290</sup> Bourdieu, Pierre. « L'opinion publique n'existe pas ». *Les Temps modernes*, n° 318, janvier 1973, <https://www.acrimed.org/L-opinion-publique-n-existe-pas>.

<sup>291</sup> Motet, Laura. « Comment François Fillon a dépensé 100 000 euros en sondages, après le scandale des emplois fictifs ». *Le Monde.fr*, 19 avril 2018. *Le Monde*, [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/04/19/comment-francois-fillon-a-depense-100-000-euros-en-sondages-apres-le-scandale-des-emplois-fictifs\\_5287658\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/04/19/comment-francois-fillon-a-depense-100-000-euros-en-sondages-apres-le-scandale-des-emplois-fictifs_5287658_4355770.html).

<sup>292</sup> Le Média. *Présidentielle 2022 : Comment les instituts de sondage ont « tué » Mélenchon*. 28 avril 2023, <https://www.youtube.com/watch?v=WOMlJbC-SVo>.

soit 8 points de moins que son score réel. Un institut de sondage le crédite même de 10%, soit deux fois moins que son score réel. La projection la plus haute était quant à elle de 18%. Ce journaliste nous explique que même en appliquant les marges d'erreur, souvent situées autour de 2% à la hausse et à la baisse, les comptes n'y sont pas.<sup>293</sup> Si ces chiffres sont avérés, il est à garder en tête que *Le Média* a été fondé par Sophia Chikirou, aujourd'hui députée La France insoumise. Bien qu'elle n'a plus de lien avec ce média, il n'en reste pas moins que la ligne éditoriale est ancrée à gauche.

Si nous n'analyserons pas ici les causes et les conséquences de cette sous-évaluation, cette partie était nécessaire pour comprendre les intentions de vote lors des élections législatives et l'utilisation qu'en a fait la NUPES.

Dans un premier temps, dès le début des intentions de vote qui sondaient la NUPES, les instituts de sondage positionnent la NUPES en tête du classement et ce, jusqu'à la veille des élections législatives. Pour comprendre cela, nous analyserons les résultats de 4 instituts de sondage : Elabe, Harris Interactive-Toluna, Ipsos-Sopra Steria et Cluster 17.

Selon le sondeur Elabe, la NUPES est en tête avec 27,5% des intentions de vote au premier tour le 18 mai 2022 devant Ensemble! à 27%.<sup>294</sup> Lors du dernier sondage effectué le 10 juin 2022 avant le premier tour, Elabe annonçait le même écart : Ensemble ! à 27% et la NUPES à 26.5%<sup>295</sup>.

Selon le sondeur Harris Interactive-Toluna, la NUPES est passée de 29%<sup>296</sup> des intentions de vote le 18 mai 2022 à 26% le 10 juin 2022, en tête à tête avec Ensemble! également sondé à 26%.<sup>297</sup>

---

<sup>293</sup> Baldassarra, Julien. « Présidentielles : Jean-Luc Mélenchon a été désavantagé par les sondages en 2022 ». *Le Média*, <https://www.lemediatv.fr/articles/2023/presidentielles-jean-luc-melenchon-a-ete-desavantage-pa-r-les-sondages-en-2022-YHXDtluuRoWs0K5U8eMmFg>.

<sup>294</sup> « Au 1<sup>er</sup> tour au niveau national, la « NUPES » et LREM/MoDem/Horizons/Agir sont au coude-à-coude devant le Rassemblement National dans les intentions de vote ». *ELABE*, 18 mai 2022, <https://elabe.fr/legislatives-2022-nouvelle-pm/>.

<sup>295</sup> Ibid

<sup>296</sup> « Baromètre d'intentions de vote aux élections législatives de 2022 » - Vague 48 . *Harris Interactive Toluna pour Challenges*, 18 mai 2022, <http://harris-interactive.fr/wp-content/uploads/sites/6/2022/05/Rapport-Harris-Interactive-Toluna-V48-Intentions-de-vote-Legislatives-2022-Challenges.pdf>

<sup>297</sup> « Baromètre d'intentions de vote aux élections législatives de 2022 - Vague 52 ». *Harris Interactive Toluna pour Challenges*, 10 juin 2022, <http://harris-interactive.fr/wp-content/uploads/sites/6/2022/06/ZheShiWAVE52.pdf>.

Le sondeur Ipsos-Sopra Steria a quant à lui estimé la NUPES à 27% dès le 19 mai et 28% Ensemble!. Des intentions de vote identiques étaient à noter lors du dernier sondage effectué avant le premier tour le 10 juin 2022.<sup>298</sup>

Enfin, le sondeur Cluster17 crédite la NUPES de 31 % des intentions de vote le 19 mai 2022<sup>299</sup> contre 29,5% le 10 juin. Elle arrivait en tête du scrutin devant Ensemble! qui était à 26 % des intentions de vote le 19 mai et également lors du dernier sondage le 9 juin.

Si les résultats sont variables, on voit ici que dans l'ensemble des sondages, Ensemble! et la NUPES sont au coude à coude. Si ces sondages ne préjugent pas du résultat final des élections législatives, qui dépendra notamment du taux de participation, du report des voix entre les deux tours et du découpage électoral, ces sondages restent encourageants pour la NUPES, et ce, particulièrement au regard des sondages effectués lors de l'élection présidentielle 2022. À l'aune de l'analyse de Julien Baldassarra présentée ci-dessus, nous pouvons en effet noter que Jean-Luc Mélenchon était systématiquement sous-évalué. La NUPES s'arme alors de cet argument pour mobiliser ses électeurs.

### 3. Des sondages valorisés numériquement

C'est ainsi que la NUPES s'appuie dès qu'elle le peut sur les sondages d'intention de vote qui lui sont favorables. Pour comprendre cela, nous étudierons ici le groupe de mobilisation tenu par les équipes de La France insoumise sur le réseau Telegram composé de plus de 3000 abonnés. Cette boucle est un «outil de mobilisation militante insoumise sur les réseaux sociaux. On peut lire dans la description de la boucle que, «l'équipe de La France insoumise y partage des publications et du contenu à mettre en avant, à partager et des publications sur lesquelles nous avons besoin de répondre<sup>300</sup>». Pour le cas des sondages, des visuels sont diffusés pour qu'ils soient par la suite partagés par les militants de cette boucle Telegram. Nous pouvons noter par exemple un visuel « La NUPES continue à progresser » présentant le sondage du 18 mai 2022

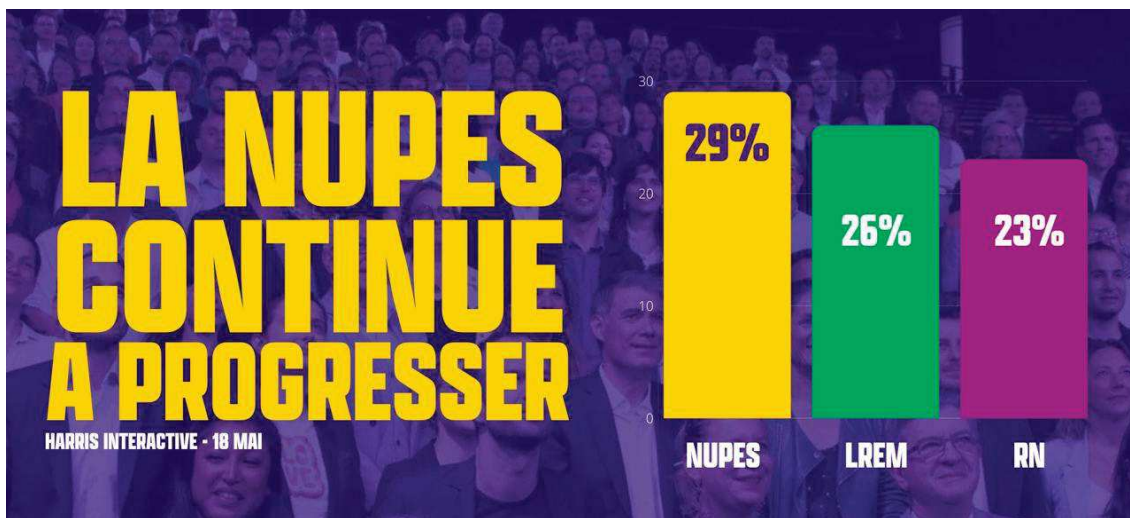
---

<sup>298</sup> « Législatives : Ensemble et Nupes au coude à coude, faible participation attendue ». Ipsos, 10 juin 2022, <https://www.ipsos.com/fr-fr/legislatives-2022/legislatives-ensemble-et-nupes-au-coude-coude-faible-participation-attendue>.

<sup>299</sup> « Enquête. Intentions de vote : élection législatives 2022 ». Cluster 17, 19 mai 2022, <https://cluster17.com/wp-content/uploads/2022/05/notice.pdf>.


<sup>300</sup> « Telegram: Contact @campagne\_melenchon2022 ». Telegram, [https://t.me/campagne\\_melenchon2022](https://t.me/campagne_melenchon2022).

d'Harris Interactive montrant la NUPES victorieuse avec 29% des intentions de vote.



Les sondages de Cluster 17 sont eux aussi très largement partagés sur cette boucle. Le 20 mai et le 27 mai, nous pouvons lire ces deux messages présentant la NUPES en tête du premier tour à plus de 30% des intentions de vote selon l'institut de sondage Cluster 17. L'utilité de cette boucle est qu'immédiatement, ces sondages sont partagés par des militants et des personnalités de La France insoumise. En utilisant le hashtag proposé par l'équipe de campagne, nous pouvons voir par exemple un tweet de Sophia Chikirou et d'Ugo Bernalicis, tous les deux candidats à la députation qui se sont empressés de partager les intentions de vote de ces sondages.

<p>Message Telegram envoyé dans la boucle</p>	<p>Tweet d'Ugo Bernalicis partageant un</p>

<p>“Mobilisations insoumises” le 20 mai 2022<sup>301</sup>.</p>	<p>sondage où la NUPES est en tête<sup>302</sup>.</p>
 <p>Cluster17 ECHANTILLON : 2 489 PERSONNES 24-26 mai 2022</p> <p>La NUPES est largement en tête et atteint 30% dans ce nouveau sondage Cluster17 sur les élections législatives !</p> <p>Partagez l'information en diffusant ce visuel sur vos réseaux sociaux avec le hashtag #LaNupesVaGagner !</p>	 <p>Sophia Chikirou @chikirouparis · 27 mai 2022</p> <p>La #NUPES est donnée en tête du 1er tour le 12/06. En campagne partout, mobilisés pour changer la vie et répondre aux urgences sociales et écologiques, pour passer à la 6e République. C'est possible ! #laNupesvagner</p> <p>Cluster17 ECHANTILLON : 2 489 PERSONNES 24-26 mai 2022</p>
<p>Message Telegram envoyé dans la boucle “Mobilisations insoumises” le 27 mai 2022<sup>303</sup>.</p>	<p>Tweet de Sophia Chikirou partageant un sondage où la NUPES est en tête<sup>304</sup>.</p>

Ce cyber-militantisme est selon Jacques Ion, une nouvelle forme de participation à la politique, plus individualisée, plus ponctuelle, moins contraignant et réversible s'appuyant sur les nouvelles technologies<sup>305</sup>. Sa réflexion est partagée par Anaïs Théviot qui a esquissé le profil du « cyber-militant » en la définissant comme toute pratique militante où une personne utilise internet pour agir sur le champ politique<sup>306</sup>.

Nous voyons donc ici que dès que les sondages sont à leur avantage, les candidats et équipes de campagne les diffusent massivement comme un facteur de crédibilité. Pire, nous constatons que les équipes de campagne s'efforcent de visibiliser ces résultats alors qu'il y a parfois très peu de mouvement. C'est ici le cas de La France insoumise qui publie et pousse à partager le 20 mai que la NUPES se trouve en tête avec 31% des intentions de vote. Seulement une semaine après, avec la même force de persuasion, ils communiquent en ayant perdu 1 point des intentions de vote. Nous

<sup>301</sup> « Telegram: Contact @campagne\_melenchon2022 ». *Telegram*, [https://t.me/campagne\\_melenchon2022](https://t.me/campagne_melenchon2022).

<sup>302</sup> Bernalicis, Ugo. « Ugo Bernalicis φ sur X ». *X (Twitter)*, 18 mai 2022, <https://twitter.com/Ugobernalicis/status/1526941780876345344>.

<sup>303</sup> Ibid

<sup>304</sup> Chikirou, Sophia. « Sophia Chikirou sur X ». *X (Twitter)*, 27 mai 2022, <https://twitter.com/chikirouparis/status/1530100190245539841>.

<sup>305</sup> Ion, Jacques. « II - Des groupements en réseaux aux réseaux d'individus ». *La fin des Militants ?*, Éditions de l'Atelier, 1997, p. 35-52. *Cairn.info*, <https://www.cairn.info/la-fin-des-militants--9782708232822-p-35.htm>.

<sup>306</sup> Theviot, Anaïs. « Qui milite sur Internet ? Esquisse du profil sociologique du « cyber-militant » au PS et à l'UMP ». *Revue française de science politique*, vol. Vol.63, n° 3-4, 2013, p. 663-78. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/rfsp.633.0663>.

pouvons comprendre cela avec Kathleen Frankovic qui nous dit que les sondages contribuent à « créer un sentiment de mouvement constant et d'incertitude dans le déroulement de la compétition, suscitant à l'occasion un élément d'animation sans lequel la campagne pourrait paraître morne »<sup>307</sup>. Les sondages sont ainsi brandis à la fois comme facteur de crédibilité mais également de progression.

En analysant les attentes médiatiques et l'exemple des sondages, nous voyons que la NUPES, fruit de la déclaration de Jean-Luc Mélenchon, suscite de l'intérêt. Ils ont réussi à convertir leur opération de communication et leur coup politique dans les sondages et la presse.

## **II. Les résultats des élections : vers une remise en cause de la V<sup>e</sup> République ?**

Nous avons vu ci-dessus que les attentes médiatiques et les sondages pouvaient être encourageants et ont eu une place importante dans la campagne. Mais pour quels résultats ?

Il est à noter que cette partie s'appuie sur des faits rapportés par la presse. Les résultats des élections législatives étant un épisode récent, il nous était nécessaire de se tourner avec des éléments médiatiques pour mieux appréhender la séquence faite de recherche approfondie sur certains angles.

### ***A. Résultat du premier tour : pas de gagnant ?***

Nous analyserons ici les résultats du premier tour. Pour ce faire, il sera nécessaire de revenir sur la notion de « nuance politique » (II.A.1) pour comprendre pourquoi la NUPES se revendique en tête (II.A.2) mais ne possède pas de grandes chances de sortir victorieuse au second tour (II.A.3).

#### *1. La NUPES, une « nuance politique » unique ?*

Pour interpréter les résultats des élections législatives, il est nécessaire de revenir sur la création de la « nuance politique » de la NUPES.

---

<sup>307</sup> Marquis, Lionel. « Sondages d'opinion et communication politique - Chapitre 1 Vox Populi, mass médias et leaders politiques : place des sondages dans la communication politique ». *Les Cahiers du Cevipof*, n° 38, janvier 2005, p. 6.  
<https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/cahier38.pdf>

Pour comprendre le problème, il est nécessaire d'avoir en tête que si les candidats peuvent choisir d'afficher l'étiquette politique qu'ils veulent en toute liberté, la nuance politique, qui permet d'apprécier l'évolution des forces politiques et leur résultat, est du ressort de l'administration. C'est ainsi que dans une circulaire du 13 mai 2022<sup>308</sup>, le ministre de l'Intérieur attribue 18 nuances aux candidats aux élections législatives 2022 en distinguant dès lors les partis de la NUPES. C'est ainsi que La France insoumise, le Parti socialiste, les Écologistes et le Parti communiste français étaient séparés. Face à cela, une seule nuance politique était inscrite pour les partis suivants : Renaissance, Modem, Horizons, En commun, Agir, Territoire de Progrès, Parti Radical, Fédération progressiste et autres formations appartenant à la confédération réunis sous le nom « Ensemble ! ».

Gérald Darmanin explique ce choix car la NUPES « réunit des candidats investis de manière indépendante par les partis associés à cet accord », ce qui « tend à démontrer la volonté pour ces candidats de rester attachés à leur parti d'origine. Ces partis se présentent de manière indépendante comme en attestent notamment les associations déclarées au titre de l'aide publique et de la campagne audiovisuelle<sup>309</sup>». C'est donc en prenant l'argument du financement distinct des partis de gauche composant la Nupes que le Ministère explique ne pas mettre en place une nuance commune. Pourtant, Manuel Bompard considérera que cet argument est de « mauvaise foi totale » : « En effet, il n'existe aucune règle établissant que la nuance politique dépend du rattachement financier ou audiovisuel des candidats. Ainsi, il existait jusqu'à peu une nuance « Union de la gauche » qui regroupait des candidats se rattachant financièrement à différents partis ». Il est à noter que cet argument est relatif aux élections départementales et régionales de 2015 et est donc à nuancer<sup>310</sup>.

Dès lors, cette attribution des nuances politiques est remise en cause, notamment par les médias. Le journal *Le Monde* attribuera elle-même des nuances différentes comme

---

<sup>308</sup> Attribution des nuances aux candidats aux élections législatives de 2022 - Légifrance. 13 mai 2022, <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45336>.

<sup>309</sup> « Elections législatives : on vous explique pourquoi la Nupes s'étrangle devant les nuances adoptées par le ministère de l'Intérieur ». *Franceinfo*, 18 mai 2022, [https://www.francetvinfo.fr/elections/elections-legislatives-on-vous-explique-pourquoi-la-nupes-s-etrangle-devant-les-nuances-adoptees-par-le-ministere-de-l-interieur\\_5144929.html](https://www.francetvinfo.fr/elections/elections-legislatives-on-vous-explique-pourquoi-la-nupes-s-etrangle-devant-les-nuances-adoptees-par-le-ministere-de-l-interieur_5144929.html).

<sup>310</sup> Saint-André, Elsa de La Roche. « Législatives: l'argument de Beauvau pour refuser la nuance politique Nupes est-il «de mauvaise foi», comme l'affirme LFI? » *Libération*, 19 mai 2022, [https://www.liberation.fr/checknews/legislatives-largument-de-beauvau-pour-refuser-la-nuance-politique-nupes-est-il-de-mauvaise-foi-comme-laffirme-lfi-20220519\\_MAJPN7QKXJHPRE7XWG\\_WKJXMGA4/](https://www.liberation.fr/checknews/legislatives-largument-de-beauvau-pour-refuser-la-nuance-politique-nupes-est-il-de-mauvaise-foi-comme-laffirme-lfi-20220519_MAJPN7QKXJHPRE7XWG_WKJXMGA4/).

il l'explique dans cet article. Selon eux, « la grille du ministère de l'intérieur ne reflète pas les équilibres et coalitions politiques de la campagne électorale. Nous avons donc choisi d'affiner ce point<sup>311</sup>».

Accusant le Ministère de l'Intérieur de vouloir minimiser le score de la NUPES, cette dernière avait déposé un recours auprès du Conseil d'État. La décision du Ministre de l'Intérieur sera alors contestée le 7 juin par le Conseil d'État demandant à Gérald Darmanin :

« de prendre en considération la Nupes comme une nuance politique à part entière dans la présentation des résultats qui sera faite des élections législatives des 12 et 19 juin 2022<sup>312</sup>».

Ils estiment que « comptabiliser les partis politiques de cette coalition séparément peut porter atteinte à la sincérité de la présentation des résultats électoraux<sup>313</sup>». Le juge des référés du Conseil d'État constate alors que « la Nupes rassemble les principaux partis et formations politiques de gauche autour d'un programme partagé et de candidatures uniques dans l'ensemble des circonscriptions et qu'elle constitue un courant politique qui participe à la structuration du débat des élections législatives de 2022 »<sup>314</sup>.

Le ministère de l'Intérieur a par la suite déclaré sur Twitter prendre acte de la décision du Conseil d'État, assurant qu'il « procédera à la modification de la grille des nuances afin de créer la nuance Nupes<sup>315</sup>».

---

<sup>311</sup> « Comment « Le Monde » attribue les nuances politiques aux candidats pour les législatives 2022 ». *Le Monde*, 1 juin 2022. *Le Monde*, [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/06/01/comment-le-monde-attribue-les-nuances-politiques-aux-candidats-aux-legislatives-2022\\_6128494\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/06/01/comment-le-monde-attribue-les-nuances-politiques-aux-candidats-aux-legislatives-2022_6128494_4355770.html).

<sup>312</sup> « Législatives : la NUPES doit être comptabilisée comme une nuance politique unique ». *Conseil d'État*, 7 juin 2022, <https://www.conseil-etat.fr/actualites/legislatives-la-nupes-doit-etre-comptabilisee-comme-une-nuance-politique-unique>.

<sup>313</sup> Ibid

<sup>314</sup> Ibid

<sup>315</sup> @Interieur\_Gouv. « Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer sur X - Le ministère de l'Intérieur prend acte de la décision du Conseil d'État sur le nuancement des candidats aux élections législatives. Il procédera à la modification de la grille des nuances afin de créer la nuance NUPES. » X ( *Twitter* ), 7 juin 2022, [https://twitter.com/Interieur\\_Gouv/status/1534194598926553090](https://twitter.com/Interieur_Gouv/status/1534194598926553090).



## 2. Interprétation des résultats : entre contestation et affirmation de la crise de la V<sup>e</sup> République

Malgré la prise en compte de la nuance NUPES lors des résultats, ces derniers ont tout de suite été contestés par la gauche. En effet, des candidats soutenus par l'Union n'ont pas été comptabilisés dans les résultats finaux du premier tour. C'est le cas de Karine Lebon qui a tout de suite publié sur Twitter : « Allô [Gérald] Darmanin, merci de me compter parmi les possibles sièges à la Nupes pour la prochaine législature ! »<sup>316</sup>. C'est le cas d'autres candidats tel que Hervé Saulignac, arrivé en tête dans la 1<sup>ère</sup> circonscription de l'Ardèche, étiqueté « divers gauche<sup>317</sup> ». Manuel Bompard alors candidat de la NUPES a dénoncé une « manipulation<sup>318</sup> » des résultats. De cette manière, la majorité présidentielle passait en tête comme l'affirment les chiffres communiqués par le ministère de l'Intérieur le lundi 13 juin. Le Secrétaire national du Parti socialiste était lui aussi surpris. Il a confié à France Info « ne pas comprendre pourquoi nos trois socialistes Aviragnet, Saulignac et Potier ne sont pas pris en compte alors qu'ils sont bien investis par la Nupes<sup>319</sup> ». Ces trois candidatures ont recueilli 44420 voix, soit 0,2% des suffrages exprimés au niveau national. Ces voix auraient permis à la Nupes de passer en tête au premier tour si elles avaient été comptabilisées, puisque les chiffres du ministère de l'Intérieur créditent la majorité d'une avance de 21 359 bulletins seulement dans tout le territoire français.

Les résultats officiels du Ministère de l'Intérieur n'ont pas démenti en maintenant la première place à la majorité présidentielle Ensemble! avec 25,75% des suffrages exprimés soit 5 857 364 voix devant la NUPES avec 5 836 079 soit 25,66% des suffrages exprimés. Pourtant, la NUPES a très largement communiqué sur sa victoire. Elle a pu notamment s'appuyer sur les différentes rédactions qui ont recompté les voix en s'appuyant sur leur nouvelle classification. Toutes placent la NUPES devant. C'est

---

<sup>316</sup> Lebon, Karine. « Karine Lebon sur X - Allô @GDarmanin? Merci de me@compter parmi les possibles sièges #nupes pour la prochaine législature! » X (Twitter), 13 juin 2022, <https://twitter.com/KarineLebon/status/1536244454348230657>.

<sup>317</sup> Les archives des élections en France - Législative 2022. 2022, <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/legislatives-2022/FE.php>.

<sup>318</sup> Bompard, Manuel. « Manuel Bompard sur X «ALERTE À LA NOUVELLE MANIPULATION DE #DARMANIN. Alors que la #NUPES réalise 6 101 968 voix (soit 26,8%), le ministère de l'intérieur ne lui attribue que 5 836 202 voix (soit 25,7%) pour faire apparaître artificiellement le parti de #Macron en tête. Allo le Conseil d'Etat ? » X (Twitter), 13 juin 2022, <https://twitter.com/mbompard/status/1536155056092872704>.

<sup>319</sup> « Elections législatives 2022 : on vous explique pourquoi la Nupes dénonce une manipulation des résultats par le ministère de l'Intérieur ». Franceinfo, 13 juin 2022, [https://www.francetvinfo.fr/elections/elections-legislatives-2022-on-vous-explique-pourquoi-la-nupes-denonce-une-manipulation-des-resultats-par-le-ministere-de-l-interieur\\_5195032.html](https://www.francetvinfo.fr/elections/elections-legislatives-2022-on-vous-explique-pourquoi-la-nupes-denonce-une-manipulation-des-resultats-par-le-ministere-de-l-interieur_5195032.html).

le cas de France info qui montre que la NUPES devance la majorité présidentielle de 6 668 voix. Les scores nationaux sont - selon eux - de 25,78% pour la Nupes et 25,75% pour Ensemble !<sup>320</sup>. Le Monde attribue 26,1% des suffrages exprimés à la NUPES et 25,8% à Ensemble!<sup>321</sup>. Si ces deux médias ne mettent pas la NUPES à 6 millions de voix comme le comptabilise la NUPES, ils lui donnent la première place.

Ainsi, nous voyons qu'au premier tour, les deux forces politiques Ensemble! et la NUPES sont quasiment à égalité. À ce stade, les résultats du second tour sont encore très incertains : la majorité présidentielle est en danger et la NUPES malgré une première percée aura du mal à transformer l'essai comme on le verra ci-dessous. Les Français ont rééquilibré le jeu politique. En ne votant pas pour une majorité présidentielle nette et stable, les Français ont remis en cause le fait majoritaire. Nous voyons ici les premiers signes d'un essoufflement de la V<sup>e</sup> République et de son principe de fait majoritaire accentué par l'abstention importante : 52,49%<sup>322</sup> d'abstention au premier tour des élections législatives 2022, contre 51,30%<sup>323</sup> en 2017, 42,78%<sup>324</sup> en 2012.

### 3. NUPES et Ensemble ! au coude à coude ? Pas vraiment.

Si les résultats du premier tour sont plutôt encourageants car plaçant la NUPES première ou du moins première ex-aequo, elle part pour le second tour avec des désavantages. C'est ainsi qu'au lendemain du premier tour, les instituts des sondages attribuent au second tour entre 160 à 210 sièges pour la NUPES et 260 à 295 sièges à Ensemble !

L'électorat de Jean-Luc Mélenchon et de la NUPES est très concentré, notamment dans les grandes villes et les départements peuplés<sup>325</sup>. C'est d'ailleurs ce qui explique

---

<sup>320</sup> Ibid

<sup>321</sup> « Nupes ou Ensemble ! en tête aux législatives ? Les raisons de la divergence entre « Le Monde » et le ministère de l'intérieur ». *Le Monde*, 13 juin 2022. *Le Monde*, [https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/06/13/legislatives-2022-nupes-ou-ensemble-en-tete-du-scrutin-les-raisons-de-la-divergence-entre-le-monde-et-le-ministere-de-l-interieur\\_6130066\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/06/13/legislatives-2022-nupes-ou-ensemble-en-tete-du-scrutin-les-raisons-de-la-divergence-entre-le-monde-et-le-ministere-de-l-interieur_6130066_823448.html).

<sup>322</sup> *Les archives des élections en France - Législative 2022*. Op. Cit.

<sup>323</sup> *Les archives des élections en France - Législative 2017*. 2017, <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/legislatives-2017/FE.php>.

<sup>324</sup> *Les archives des élections en France - Législative 2012*. 2012, <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/LG2012/FE.php>.

<sup>325</sup> Bourgeois, Marie-Pierre. « Amiens, Le Havre, Tourcoing... Dans les villes symboles de la Macronie, Mélenchon souvent en tête ». *BFMTV*, 11 avril 2022, [https://www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/amiens-le-havre-tourcoing-dans-les-villes-symboles-de-la-macronie-melenchon-souvent-en-tete\\_AV-202204110010.html](https://www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/amiens-le-havre-tourcoing-dans-les-villes-symboles-de-la-macronie-melenchon-souvent-en-tete_AV-202204110010.html).

l'élection de 4 députés dès le premier tour pour la La France insoumise-NUPES : Alexis Corbière dans la septième circonscription de Seine-Saint-Denis (62,9%), Danièle Obono dans la dix-septième circonscription de Paris (57,1%), Sophia Chikirou dans la sixième circonscription de Paris (53,7%) et Sarah Legrain dans la seizième circonscription de Paris (56,5%)<sup>326</sup>. C'est ce qu'explique Bruno Jeanbart, vice-président de l'institut de sondage OpinionWay : « Pour la gauche, il y a cette question de capacité à gagner des seconds tours, mais il y a surtout le phénomène de concentration de son électorat dans certaines circonscriptions. La gauche a un électorat très concentré dans les grandes villes<sup>327</sup> ». C'est ce que confirme Mathieu Gallard, directeur d'études chez Ipsos : « La répartition géographique de l'électorat d'Emmanuel Macron à la présidentielle était assez homogène. Il y a peu de circonscriptions où il a fait un score très important, contrairement à Jean-Luc Mélenchon, qui a parfois obtenu des scores de 40-45%. Il y a également peu de circonscriptions où le chef de l'Etat a fait un très mauvais score, contrairement à Marine Le Pen, qui a enregistré par endroits des scores inférieurs à 10-15%<sup>328</sup> ». Parce qu'il n'y a pas de proportionnelle, il est plus avantageux de faire des résultats équilibrés et homogènes plutôt que des scores très élevés et très faibles dans d'autres circonscriptions.

Par ailleurs, si le Conseil constitutionnel garantit que chaque député représente le même nombre de citoyens, il y a quelques disparités qui ont tendance à surreprésenter le monde rural. Même si le Conseil constitutionnel veille à ce qu'il n'y ait pas d'écarts trop importants, le fait d'être concentré dans les grandes villes est un petit désavantage » nous explique Bruno Jeanbart<sup>329</sup>. C'est ainsi que le député qui sera élu par les 134 805 inscrits dans la 3e circonscription de Vendée aura par exemple le même poids dans l'hémicycle que celui qui sera élu par les 5 045 inscrits dans la circonscription unique de Saint-Pierre-et-Miquelon.<sup>330</sup>

---

<sup>326</sup> « Résultats des élections législatives 2022 : découvrez les cinq députés élus dès le premier tour ». *Franceinfo*, 13 juin 2022, [https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/resultats-des-elections-legislatives-2022-decouvrez-les-cinq-deputes-elus-des-le-premier-tour\\_5194885.html](https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/resultats-des-elections-legislatives-2022-decouvrez-les-cinq-deputes-elus-des-le-premier-tour_5194885.html).

<sup>327</sup> « Législatives : pourquoi les sondages donnent-ils une majorité à Emmanuel Macron, alors que la Nupes apparaît en tête des intentions de vote ? » *Franceinfo*, 19 mai 2022, [https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/legislatives-pourquoi-les-sondages-donnent-ils-une-majorite-a-emmanuel-macron-alors-que-la-nupes-apparait-en-tete-des-intentions-de-vote\\_5136013.html](https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/legislatives-pourquoi-les-sondages-donnent-ils-une-majorite-a-emmanuel-macron-alors-que-la-nupes-apparait-en-tete-des-intentions-de-vote_5136013.html).

<sup>328</sup> Ibid

<sup>329</sup> Ibid

<sup>330</sup> Ibid

Le deuxième désavantage est que la NUPES a moins de réserves de voix qu'Ensemble. « La position centrale de La République en marche est un énorme avantage<sup>331</sup>» affirme Bruno Jeanbart. Ainsi Emmanuel Macron peut compter sur le vote barrage aux partis dits des « extrêmes ». La moitié des seconds tours d'Ensemble était contre un candidat d'extrême droite qui toujours selon Bruno Jeanbart « sont plus facile à gagner<sup>332</sup>».

Également, la NUPES ne bénéficie pas de « la prime au sortant ». On peut comprendre cela avec le paradoxe des Républicains. Si leur résultat décroît, de plus en plus avec un score plutôt faible, ils en ressortent avec un nombre relativement important de députés au regard de leur score. S'ils ont obtenu 11,3% des voix au premier tour, les instituts de sondage montrent qu'ils pourraient obtenir jusqu'à 65 députés<sup>333</sup> dû à cette « prime au sortant ». Contrairement aux Républicains, la NUPES ne dispose pas d'un assez grand socle d'élus se représentant.

Enfin, la NUPES ne bénéficie pas non plus du « fait majoritaire ». Cette notion vue précédemment explique la situation par laquelle le gouvernement est soutenu par une majorité parlementaire nette et stable. Le Président étant Emmanuel Macron, il se veut dès lors qu'il obtienne une majorité présidentielle et parlementaire. Ce fait majoritaire favorise ainsi les candidats aux élections du groupe Ensemble ! Le fait majoritaire est l'une des caractéristiques du régime de la V<sup>e</sup> République qui tend à favoriser l'émergence de cette majorité nette et stable.

Si leurs revendications étaient nombreuses, nous commençons à voir que la déclaration de Jean-Luc Mélenchon, si elle avait pour but de revendiquer une autre vision de la V<sup>e</sup> République et notamment la fin de ce fait majoritaire, les résultats ne seront pas totalement au rendez-vous.

## ***B. Résultats du second tour : la crise de la V<sup>e</sup> République exacerbée***

---

<sup>331</sup> Ibid

<sup>332</sup> Ibid

<sup>333</sup> « Législatives: pourquoi la Nupes et Ensemble, quasi à égalité en voix, n'auront pas autant de sièges ». *BFMTV*, 13 juin 2022, [https://www.bfmtv.com/politique/elections/legislatives/legislatives-pourquoi-la-nupes-et-ensembl-e-quasi-a-egalite-en-voix-n-auront-pas-autant-de-sieges\\_AN-202206120479.html](https://www.bfmtv.com/politique/elections/legislatives/legislatives-pourquoi-la-nupes-et-ensembl-e-quasi-a-egalite-en-voix-n-auront-pas-autant-de-sieges_AN-202206120479.html).

Nous reviendrons ici sur les résultats du second tour de l'élection législative. Nous verrons qu'aucune majorité absolue ne se dégage (II.B.1) mais que les trois blocs que l'on avait observés aux élections présidentielles se renforcent (II.B.2.) tout en laissant gagner le 4ème bloc : l'abstention (II.B.3).

### 1. *Pas de majorité absolue : pas de vainqueur ?*

Malgré l'attente médiatique, populaire et des sondages encourageants pour la NUPES, le résultat du second tour des élections législatives est sans appel : la NUPES n'est pas majoritaire, Jean-Luc Mélenchon n'est pas premier ministre. Voici les résultats : 245 sièges pour la majorité présidentielle Ensemble!, 131 sièges pour la NUPES et 89 sièges pour le Rassemblement national. Pour analyser le résultat de la NUPES, il est nécessaire de regarder celui d'Ensemble! et ses conséquences.

Les élections législatives, particulièrement avec la logique présidentialiste de la Constitution de la Ve République avaient pour souhait de définir une majorité claire et surtout, stable. Si ce n'est pas la première fois dans la Ve République que le Président de la République ne dispose pas à l'Assemblée d'une majorité claire - trois cohabitations : gouvernements Chirac (1986-1988), Balladur (1993-1995) et Jospin (1997-2002) - c'est la première fois depuis la révision constitutionnelle du 2 octobre 2000 et plus précisément l'inversion du calendrier électoral le 15 mai 2001.

Cette situation se distingue pourtant des précédentes cohabitations car aucune majorité claire et stable ne sort victorieuse du scrutin. Ensemble! a 245 sièges, loin des 289 sièges nécessaires pour obtenir la majorité absolue, mais possède une majorité relative.

Pire, la légitimité du Président Emmanuel Macron est également affaiblie car plusieurs de ses proches, notamment ministres, ont été battus : Brigitte Bourguignon, ministre de la Santé battue à 56 voix près contre le Rassemblement national<sup>334</sup> ; Justine Bénin, secrétaire d'État chargée de la Mer, battue par un candidat de la NUPES ; Amélie de Montchalin, ministre de la Planification écologique des Territoires, battue par la NUPES, Jean-Michel Blanquer éliminé dès le premier tour... C'est aussi le cas de Christophe Castaner et Richard Ferrand, fervents soutiens d'Emmanuel Macron, qui sont battus par deux candidats de la NUPES.

---

<sup>334</sup> *Les archives des élections en France - Législative 2022. Op. Cit.*

Le lendemain de l'élection, la presse française titre les élections comme : une « gifle » selon *Libération*<sup>335</sup>, un « séisme » d'après *Les Echos*<sup>336</sup>, « un miroir inversé de l'élection présidentielle, ce second tour des législatives ressemble furieusement à un référendum anti-Macron » selon le *Figaro*<sup>337</sup>.

La presse internationale emprunte la même voie. Le journal allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* parle d'une sanction contre le style d'Emmanuel Macron qui a souvent bafoué le Parlement :

« Il prenait des décisions, seul, aux côtés d'un petit cercle de fidèles. Il n'a pas tenu sa promesse électorale de renforcer l'Assemblée nationale. Ce style de leadership a été puni »<sup>338</sup>.

Un autre quotidien allemand, *Die Welt*, explique que « Les électeurs français sont connus pour se choisir des rois afin de mieux les renverser : dimanche, ils ont accompli l'exploit de tirer le trône sous les fesses du nouveau roi »<sup>339</sup>.

La *BBC* pour le Royaume-Uni décrit la position d'Emmanuel Macron comme celle d'« un leader affaibli et châtié »<sup>340</sup>. *El País*, en Espagne, décrit « un vote sanction » contre Emmanuel Macron, après « cinq ans de gouvernance sans contre-pouvoir »<sup>341</sup>. Aux États-Unis également, le *Washington Post* met en lumière « l'un des pires résultats

---

<sup>335</sup> « Une : « La gifle : choc RN, percée NUPES, chute de la macronie » ». *Libération*, 20 juin 2022, <https://journal.liberation.fr/liberation/liberation/2022-06-20>.

<sup>336</sup> « Une Les Echos - 20 Juin 2022 : « Le séisme » ». *Les Echos*, 20 juin 2022, [https://fr.downmagaz.net/news\\_magazine\\_francaise/60574-les-echos-20-juin-2022-no-23731.html](https://fr.downmagaz.net/news_magazine_francaise/60574-les-echos-20-juin-2022-no-23731.html).

<sup>337</sup> Brézet, Alexis. « L'éditorial du Figaro: « Macron, le spectre d'un quinquennat mort-né » ». *Le Figaro*, 19 juin 2022, <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/l-editorial-du-figaro-macron-le-spectre-d-un-quinquennat-mort-ne-20220619>.

<sup>338</sup> Wiegel, Michaela. « Die Strafe für Emmanuel Macrons Stil: Absolute Mehrheit verfehlt ». *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 19 juin 2022. *www.faz.net*, <https://www.faz.net/aktuell/politik/die-strafe-fuer-emmanuel-macrons-stil-absolute-mehrheit-verfehlt-18113905.html>.

<sup>339</sup> Meister, Von Martina. « Parlamentswahl in Frankreich: Das frühe Ende einer Ära - WELT ». *DIE WELT*, 20 juin 2022, <https://www.welt.de/politik/ausland/plus239455331/Parlamentswahl-in-Frankreich-Das-fruehe-Ende-einer-Aera.html>.

<sup>340</sup> Schofield. « Emmanuel Macron a Chastened and Greatly Weakened Leader ». *BBC News*, 19 juin 2022. *www.bbc.com*, <https://www.bbc.com/news/world-europe-61859595>.

<sup>341</sup> Bassets, Marc. « Macron pierde la mayoría absoluta en las elecciones legislativas de Francia ». *El País*, 19 juin 2022, <https://elpais.com/internacional/2022-06-19/macron-queda-lejos-de-la-mayoria-absoluta-en-las-elecciones-legislativas-francesas-segun-las-primeras-proyecciones.html>.

pour un président français »<sup>342</sup>, quand le New York Times décrit « un échec » et « un avertissement sévère des électeurs »<sup>343</sup>.

Ainsi, à en lire la presse française et internationale, le premier enseignement de ces élections législatives est que l'on note une défaite pour la majorité présidentielle et son chef Emmanuel Macron. Néanmoins, face à cette défaite, qui est victorieux ?

## 2. Une polarisation politique qui répond aux 4 blocs

Comme vu précédemment, dès les résultats de l'élection présidentielle, nous pouvons observer l'existence de trois blocs électoraux : le bloc libéral, le bloc d'extrême droite, le bloc populaire. Le bloc libéral est composé des partis d'Emmanuel Macron jusqu'aux Républicains. Le bloc d'extrême-droite se compose quant à lui des partis de Mme Le Pen, M. Zemmour et M. Dupont-Aignan. Enfin, le bloc populaire est décrit par Jean-Luc Mélenchon au lendemain de l'élection présidentielle avec « les Insoumis, l'Union populaire, 7,7 millions de voix qui est un concept plus large que les Insoumis, Europe Écologie les Verts, pour 1,6 million de voix, M. Roussel pour 800 000 voix, Mme Hidalgo et le PS pour 600 000 voix, puis M. Poutou et Mme Arthaud pour pour 270 000 et 200 000 voix<sup>344</sup> ». Chaque bloc est quasiment équivalent en nombre de voix à l'élection présidentielle : 11,4 millions de voix pour le bloc libéral, 11,3 millions de voix pour le bloc d'extrême droite et 11,2 pour le bloc populaire. Ainsi, tout restait à faire et était possible lors des élections législatives. Quel résultat ? Nous avons vu auparavant que si la coalition d'Emmanuel Macron est arrivée en tête au second tour, cette position ne lui a pas permis d'obtenir la majorité absolue.

Dès lors, la victoire ne semble appartenir à personne. La NUPES n'a pas tenu son pari d'arriver en tête et d'obtenir la majorité absolue. Jean-Luc Mélenchon n'est pas premier ministre. Pourtant, l'éditorialiste Nathalie Saint-Cricq nous dit que les élus de la NUPES sont gagnants car « ils ont multiplié le nombre de députés qu'ils peuvent avoir. Si on fait le compte de tous les députés PS, écolos et La France insoumise (...) c'est

<sup>342</sup> Noack, Rick. « In Major Blow, Macron Loses Absolute Majority in French Parliament ».

*Washington Post*, 20 juin 2022. [www.washingtonpost.com](https://www.washingtonpost.com/world/2022/06/19/macron-france-parliamentary-election/), <https://www.washingtonpost.com/world/2022/06/19/macron-france-parliamentary-election/>.

<sup>343</sup> Breeden, Aurelien, et Constant Méheut. « Macron Loses Absolute Majority as Opposition Surges, a Blow for New Term ». *The New York Times*, 19 juin 2022. *NYTimes.com*, <https://www.nytimes.com/2022/06/19/world/europe/emmanuel-macron-france-parliamentary-election.html>.

<sup>344</sup> « Les 3 blocs et l'avenir de l'union populaire - L'élection présidentielle de 2022 ». *La France insoumise*, mai 2022, p. 15

<https://melenchon.fr/wp-content/uploads/2022/05/Brochure-Avenir-de-lUnion-Populaire.pdf>

suffisant pour priver Emmanuel Macron de sa majorité absolue<sup>345</sup>». Lors de la XV<sup>e</sup> législature, les élus de l'actuelle NUPES étaient 58, respectivement 17 insoumis, 30 socialistes, 10 communistes et un écologiste. Lors de la XVI<sup>e</sup> législature, ils ont plus que doublé leur score avec 131 élus. Ainsi, bien qu'elle ait manqué ses objectifs, la NUPES se félicite particulièrement de la « déroute du parti présidentiel<sup>346</sup>» et voit drastiquement augmenter le nombre de ses élus.

Néanmoins, le parti qui semble avoir effectué la plus grande percée est le Rassemblement national. Alors qu'il n'avait pas de groupe politique en 2017 avec 8 élus du Rassemblement national qui siégeaient parmi les non-inscrits, ils multiplient par plus de 10 leur nombre d'élus. C'est d'ailleurs ce que Nathalie Saint-Cricq explique : « Le vrai gagnant, c'est quand même le Rassemblement national. Imaginez, ils étaient 8 sortants et là, ils rentrent et ils sont 89<sup>347</sup>».

Si les 4 blocs définis comme Jean-Luc Mélenchon sont moins explicites et égaux lors des élections législatives, nous voyons toutefois que ces derniers remettent en cause le régime présidentiel pour faire un pas vers un régime parlementaire. Cette nouvelle configuration correspond à la « fameuse IV<sup>e</sup> dans la V<sup>e</sup> République<sup>348</sup>» peut-on lire dans un article de RTL. D'autres, comme Stanislas Guérini, affirment que : « Les Français ont quasiment fait le choix de la proportionnelle par anticipation<sup>349</sup>». Cette affirmation du député n'est pas exacte et très vite démentie par la presse, notamment France info qui montre qu'avec une élection proportionnelle :

---

<sup>345</sup> « Législatives 2022 : qui sont les gagnants du second tour des élections ? » *Franceinfo*, 20 juin 2022, [https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/legislatives-2022-qui-sont-les-gagnants-du-second-tour-des-elections\\_5210650.html](https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/legislatives-2022-qui-sont-les-gagnants-du-second-tour-des-elections_5210650.html).

<sup>346</sup> Carriat, Julie. « La Nupes fête une victoire ternie par le succès inattendu de l'extrême droite aux législatives 2022 ». *Le Monde*, 19 juin 2022. *Le Monde*, [https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/06/19/la-nupes-va-signer-une-entree-en-force-a-l-assembly-nationale\\_6131109\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/06/19/la-nupes-va-signer-une-entree-en-force-a-l-assembly-nationale_6131109_823448.html).

<sup>347</sup> « Législatives 2022 : qui sont les gagnants du second tour des élections ? » *Franceinfo*. Op. Cit.

<sup>348</sup> Bost, Olivier. « ÉDITO - Résultats législatives 2022 : Emmanuel Macron a perdu la main ». *RTL*, 20 juin 2022, <https://www.rtl.fr/actu/politique/edito-legislatives-2022-emmanuel-macron-a-perdu-la-main-7900165665>.

<sup>349</sup> RTL France. « RTL France sur X - «Les Français ont quasiment fait le choix de la proportionnelle par anticipation», @StanGuerini dans #RTLMatin avec @VenturaAlba ». X (*Twitter*), 20 juin 2022, <https://twitter.com/RTLFrance/status/1538760868745334784>.



« La Nupes et Ensemble !, qui ont respectivement recueilli 25,78% et 25,75% des voix au premier tour, récolteraient chacun 150 députés. Le RN verrait ses rangs passer de 89 à 109 élus. Avec 66 membres, Les Républicains et l'UDI perdraient deux sièges par rapport à la configuration actuelle. Enfin, Reconquête !, le parti d'Eric Zemmour, ferait son entrée à l'Assemblée nationale avec 24 sièges<sup>350</sup>».

Avec une proportionnelle avec un seuil de représentativité, le résultat serait tout autre également :

Seules quatre nuances seraient représentées dans la nouvelle Assemblée : la Nupes (183 députés), Ensemble ! (182), l'alliance LR-UDI (80) et le RN (132 députés). Les petits partis seraient pénalisés : les divers gauche, divers centre, divers droite, souverainistes ou régionalistes n'auraient aucun siège.<sup>351</sup>

Ainsi, si on peut remettre en cause l'idée que les résultats des élections législatives correspondent à une proportionnelle, il en reste que la composition actuelle de l'Assemblée nationale redonne du poids aux élus parlementaires.

### 3. *L'abstention, victorieuse des élections*

Dans les blocs décrits par Jean-Luc Mélenchon au lendemain de l'élection présidentielle, se dégage un quatrième bloc, celui de l'abstention, le plus important avec 12,8 millions de voix<sup>352</sup>. Ce dernier victorieux, déjà des élections présidentielles, gagne également les élections législatives. Plus d'un électeur sur deux ne s'est pas rendu aux urnes au premier et au second tours, respectivement 52,49% d'abstention au premier tour et 53,77% au second tour. C'est le deuxième taux de participation le plus bas aux élections législatives, après 2017 avec 57,36% au second tour. Il est à noter qu'en raison des règles spécifiques de ce scrutin - une des conditions étant de

---

<sup>350</sup> « Résultats des législatives 2022 : la Nupes obtient 133 sièges et devient la première force d'opposition ». *Franceinfo*, 19 juin 2022, [https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/resultats-des-legislatives-2022-la-nupes-obtient-149-sieges-et-devient-la-premiere-force-d-opposition-selon-notre-estimation-ipsos-sopra-steria\\_5201320.html](https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/resultats-des-legislatives-2022-la-nupes-obtient-149-sieges-et-devient-la-premiere-force-d-opposition-selon-notre-estimation-ipsos-sopra-steria_5201320.html).

<sup>351</sup> « VRAI OU FAKE. Législatives 2022 : l'Assemblée nationale ressemble-t-elle à ce qu'elle aurait été si les députés étaient élus à la proportionnelle ? » *Franceinfo*, 23 juin 2022, [https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/vrai-ou-fake-legislatives-2022-l-assemblee-nationale-ressemble-t-elle-a-ce-qu-elle-aurait-ete-si-les-deputes-etaient-elus-a-la-proportionnelle\\_5213878.html](https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/vrai-ou-fake-legislatives-2022-l-assemblee-nationale-ressemble-t-elle-a-ce-qu-elle-aurait-ete-si-les-deputes-etaient-elus-a-la-proportionnelle_5213878.html).

<sup>352</sup> « Les 3 blocs et l'avenir de l'union populaire - L'élection présidentielle de 2022 ». *La France insoumise*, Op. Cit. p. 14

recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits pour être élu au premier tour<sup>353</sup> - certains candidats, même en ayant réuni plus de 50% des voix au premier tour, ont dû effectuer un second tour faute de participation suffisante. C'est le cas de Marine Le Pen qui a rassemblé 53,96%<sup>354</sup> des suffrages au premier tour mais avec moins de 25% des inscrits. Elle a ainsi dû confirmer cette victoire en participant au second tour.

Pour comprendre pourquoi cette abstention est si profonde, il est nécessaire de regarder les travaux de la chercheuse Anne Muxel. Selon elle, l'abstention est un phénomène complexe et multifactoriel et que l'on doit prendre en compte cette variété de facteurs pour la comprendre<sup>355</sup>. Son analyse permet de dépasser l'idée préconçue que tous les abstentionnistes ne se préoccuperaient simplement pas des élections.

Pour cela, elle distingue deux types d'abstention : l'abstention dans le jeu et l'abstention hors le jeu<sup>356</sup>. L'abstention hors le jeu désigne les électeurs qui ne votent pas parce qu'ils se sentent déconnectés du processus politique et se sont désintéressés de la politique. De cette manière, ils ne perçoivent pas le vote comme un moyen efficace de faire valoir leur point de vue. C'est souvent de cette manière que sont décrites les causes de l'abstention.

Pourtant, face à cela, l'abstention dans le jeu vise les électeurs qui choisissent de ne pas voter en tant que stratégie politique délibérée. L'abstention est pour eux dès lors une manière d'exprimer le mécontentement des choix politiques qu'ils ont à leur disposition. Ils marquent alors un désaccord politique.

Ainsi, si l'abstention ne peut pas être réduite à une seule cause, elle reste la victorieuse de cette élection. Qu'elle soit hors jeu ou dans le jeu, l'abstention reflète cette crise démocratique et des institutions.

En analysant les résultats des élections législatives, nous voyons que le pari de Jean-Luc Mélenchon d'être élu Premier ministre a touché ses limites. Pour autant, ces résultats traduisent la crise politique en vigueur et répondent, en partie, à la reparlementarisation de la V<sup>e</sup> République.

---

<sup>353</sup> Robles, Salomé. *Législatives: pourquoi des candidats ont obtenu plus de 50% mais ne sont pas élus dès le premier tour*. 13 juin 2022, [https://www.bfmtv.com/politique/elections/legislatives/legislatives-pourquoi-des-candidats-ont-obtenu-plus-de-50-mais-ne-sont-pas-elus-des-le-premier-tour\\_AN-202206120481.html](https://www.bfmtv.com/politique/elections/legislatives/legislatives-pourquoi-des-candidats-ont-obtenu-plus-de-50-mais-ne-sont-pas-elus-des-le-premier-tour_AN-202206120481.html).

<sup>354</sup> Martin, Clarisse. « Résultats législatives: Marine Le Pen largement réélue dans le Pas-de-Calais ». *BFMTV*, [https://www.bfmtv.com/politique/elections/legislatives/resultats-legislatives-marine-le-pen-largement-reelue-dans-le-pas-de-calais\\_AN-202206190388.html](https://www.bfmtv.com/politique/elections/legislatives/resultats-legislatives-marine-le-pen-largement-reelue-dans-le-pas-de-calais_AN-202206190388.html).

<sup>355</sup> Muxel, Anne. « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? » *Pouvoirs*, Op. Cit.

<sup>356</sup> Jaffré, Jérôme, et Anne Muxel. « Chapitre 1. S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ? » *Les cultures politiques des Français*, Op. Cit.

## **Conclusion : La déclaration de Jean-Luc Mélenchon, une réponse à la crise démocratique, pas la solution.**

Pour rappel, notre problématique initiale est la suivante : **En quoi la déclaration de Jean-Luc Mélenchon « Élisez-moi Premier ministre » a-t-elle dépassé une simple opération de communication en s'imposant comme une réponse à la crise de la V<sup>e</sup> République ?**

Pour pouvoir y répondre, nous avons émis deux hypothèses dont voici les enseignements.

La première hypothèse était la suivante : *Jean-Luc Mélenchon et son mouvement La France insoumise développent des stratégies de communication politique pour imposer leurs messages. Ces dernières sont moins traditionnelles que celles utilisées par le Parti socialiste, Europe-Écologie Les Verts et le Parti communiste français.*

Nous avons choisi de placer cette hypothèse en premier car elle était le fondement de notre analyse. Avant de s'intéresser à la conjoncture politique des élections législatives 2022, nous étions soucieux de pouvoir observer la stratégie « innovante<sup>357</sup>» de La France insoumise et de Jean-Luc Mélenchon « numéro 1 de la politique sur les réseaux sociaux<sup>358</sup>» selon Forbes. Face à ce constat, effectuer une analyse comparative avec l'utilisation de la communication des autres partis politiques était également très intéressant.

Nous avons rapidement pu confirmer l'aisance de l'utilisation de la communication notamment par le fait que La France insoumise dispose d'une équipe dédiée à son développement. En utilisant la pluralité des réseaux sociaux disponibles, La France insoumise manie les algorithmes et accorde une part importante de leur temps à l'enrichissement de ces plateformes. L'expertise de La France insoumise en communication se confirme également dans la rhétorique utilisée par Jean-Luc Mélenchon. L'étude de son discours de défaite avec sa formulation « Faites mieux » le 10 avril 2022 et celui annonçant le lancement de la campagne législative le 19 avril 2022 avec « Élisez-moi Premier ministre » a été éclairante pour confirmer cette

---

<sup>357</sup> « Mélenchon. Sa communication innovante payera-t-elle ? » *Le Télégramme*, 12 mars 2017, <https://www.letelegramme.fr/france/melenchon-sa-communication-innovante-payera-t-elle-56551.php>.

<sup>358</sup> Allal-Cherif, Oihab. « Comment le numérique a propulsé la campagne de Jean-Luc Mélenchon ». *Forbes France*, 15 avril 2022, <https://www.forbes.fr/business/comment-le-numerique-a-propulse-la-campagne-de-jean-luc-melenchon/>.

hypothèse. Si cette dernière ciblait plus particulièrement l'usage de la communication numérique, nous avons pu observer lors de ce travail de recherche que leur stratégie de communication se déployait également sur d'autres dispositifs tels que le matériel officiel et militant - affichages, tracts, objets promotionnels - l'événementiel ou encore les médias.

Si l'utilisation prépondérante de la communication par La France insoumise a pu être confirmée, l'intérêt de ce travail de recherche était également la comparaison avec l'utilisation faite de la communication par les autres composantes de la NUPES. Nous avons pu observer qu'effectivement, le Parti socialiste et le Parti communiste français avaient une vision traditionnelle, voire "subie"<sup>359</sup> selon les mots de Ryad Selmani pour le Parti socialiste. Bien que le parti Europe Écologie Les Verts s'est essayé à plus d'innovation, nous avons pu conclure que leur communication est plus conventionnelle que celle de La France insoumise. Un des obstacles que nous avons pu remarquer dans leur communication est qu'ils ont fait le choix d'en sous-traiter une partie. Par des logiques financières et temporelles, ils se retrouvent donc tributaires des contraintes du sous-traitant.

Toutefois, si chaque parti avait sa propre conception et sa propre pratique de la communication, cette hypothèse nous a poussé à comprendre comment ils ont réussi à trouver un point d'équilibre sur ce sujet. Chaque composante a pu conserver sa singularité. Néanmoins, nous avons pu remarquer que La France insoumise était dans la majorité des cas à l'origine et à l'impulsion des stratégies de communication. Ce dernier point nous permet de confirmer l'hypothèse montrant que La France insoumise utilise des stratégies de communication moins traditionnelles que les autres partis de la NUPES.

Il est toutefois à noter certaines limites. Si La France insoumise est avant-gardiste sur cette question, elle n'est pas la seule. Nous avons pu observer que le Rassemblement national proposait également de nombreux éléments novateurs. De plus, si La France insoumise utilise massivement la communication - particulièrement numérique - pour visibiliser ses actions, cela n'est pas sans risque. Nous avons pu observer cela avec l'étude de la communication de crise de Taha Bouhafs ainsi que la gestion des dissidences dans la NUPES. L'utilisation de la communication est donc à double tranchant. À la suite de nos recherches, nous pouvons donc conclure que La France insoumise a une communication qui semble moins traditionnelle et plus novatrice.

---

<sup>359</sup> Selmani, Ryad. Entretien réalisé le 10 juillet 2023

Toutefois, son expertise n'est pas exhaustive. Elle ne dispose pas d'une maîtrise totale et n'est pas la seule à miser sur des stratégies de communication.

Notre deuxième hypothèse était que *la rhétorique de Jean-Luc Mélenchon s'appuie sur le contexte de crise politique, caractérisée par des signes de désaffection envers la V<sup>e</sup> République, une baisse de la participation électorale, une montée de l'extrême droite et la fragmentation des partis politiques, pour s'imposer.*

Le contexte présenté ici a été largement détaillé dans l'introduction de ce travail de recherche et s'est vu confirmé tout au long de ce mémoire

En analysant la rhétorique de Jean-Luc Mélenchon lorsqu'il déclare « Élisez-moi Premier ministre », nous pouvons constater une remise en cause du fait majoritaire voire une infraction à l'article 8 de la Constitution répondant aux signes de désaffection du régime semi-présidentiel de la V<sup>e</sup> République. En se proposant candidat à la primature, au-delà d'un coup de communication, Jean-Luc Mélenchon utilise ces mots pour affirmer, en effet, une critique de la V<sup>e</sup> République. Jean-Luc Mélenchon prône une coalition parlementaire dans le souhait de donner plus de pouvoir au Parlement et pour laisser place à la souveraineté populaire. Avec la mise en place du parlement de la NUPES et la volonté de parlementariser la vie politique française, plus qu'une remise en cause de la V<sup>e</sup> République, il s'agit d'un appel à la VI<sup>e</sup> République comme on peut le lire dans le programme commun de gouvernement de la NUPES. Cette rhétorique est également une stratégie mise en place pour répondre à la baisse de la participation électorale. En se présentant candidat à la primature, il reprend les codes de l'élection présidentielle et facilite la compréhension du scrutin. En faisant cela, c'est un appel lancé aux abstentionnistes, pour ceux qui ne votent pas par méconnaissance de ce scrutin, mais également pour ceux qui ne se mobilisent pas à cette élection en considérant que l'élection du président détermine le résultat des législatives.

Nous avons pu toutefois noter que le rôle que Jean-Luc Mélenchon s'octroie dans cette campagne des élections législatives est non sans rappeler une hyperprésidentialisation d'un candidat rapportant l'élection à son projet et sa personne. Nous en concluons que cette personnalisation et cette théâtralisation de sa candidature répond au besoin de visibilité de l'élection. Ce constat était toutefois à rappeler et nous permet de contrebalancer l'idée qu'il aurait appuyé sa rhétorique uniquement sur les signes de désaffection envers la V<sup>e</sup> République. L'hyper-personnalisation du pouvoir, critique adressée à la V<sup>e</sup> République, est également reprise dans sa rhétorique.

Nous avons pu également observer que Jean-Luc Mélenchon appuie sa rhétorique sur la fragmentation des partis politiques de gauche. Comme vu précédemment, à la sortie des élections présidentielles 2022, les partis de gauche sont divisés. Cette élection confirme la fin des partis traditionnels pour la gauche où le Parti socialiste et sa candidate Anne Hidalgo essuient une défaite avec 1,75% des suffrages exprimés<sup>360</sup>. En dehors de La France insoumise qui dépasse les 20%, aucun parti politique de gauche ne franchit la barre symbolique des 5%. La réunion de La France insoumise, du Parti socialiste, d'Europe-Écologie Les Verts et du Parti communiste pour les élections législatives 2022 relevait dès lors d'un réel défi. Ce dernier a été amorcé par la rhétorique de Jean-Luc Mélenchon. En se proposant candidat à la primature, il a lancé un appel aux partis de gauche, sans lequel il ne pouvait être nommé Premier ministre. Ainsi, si nous pouvons confirmer l'hypothèse proposée ici, cette dernière a dépassé la rhétorique. Plus qu'un simple accord électoral, la NUPES propose aux électeurs un accord programmatique. Au-delà du coup de communication, en plus de la forme, ils proposent le fond. Ils se réunissent sur 650 mesures communes avec un projet de gouvernement. Ainsi, ils répondent aux attentes populaires confirmées par les sondages tout au long de la campagne où la NUPES se trouvait en tête ou au moins ex aequo ce qui lui a valu un réel intérêt médiatique.

En s'appuyant sur ces deux hypothèses, nous avons pu montrer que la déclaration a rapidement dépassé l'opération de communication et s'est imposée comme une réponse à la crise de la V<sup>e</sup> République.

La NUPES est la première force d'opposition à la majorité - relative - présidentielle. Leur arrivée à l'Assemblée nationale est unie. Ils font leurs premiers pas ensemble avec une photo de groupe devant l'Assemblée nationale le 21 juin 2023, avec Jean-Luc Mélenchon qui les accompagnera pour leur rentrée. S'il y a discordes lors de l'inscription en groupe parlementaire, la NUPES restera unie par les liens de l'intergroupe. Autour de mêmes objectifs et d'un programme commun, les partis de la NUPES vivent et maintenant survivent ensemble à l'Assemblée nationale. Après un an de NUPES à l'Assemblée nationale, comme le montre Mediapart « à l'Assemblée, les chiffres prouvent que le groupe vit plutôt bien »<sup>361</sup>, si sur les 1 491 scrutins publics, dans 57% des cas les quatre groupes de la NUPES ont voté à l'identique, Mediapart

---

<sup>360</sup> *Les archives des élections en France - Présidentielle 2022*. Op. Cit.

<sup>361</sup> Duong, Pauline Graulle, Donatien Huet, Tam Kien. « Nupes : à l'Assemblée, les chiffres prouvent que le groupe vit (plutôt) bien ». *Mediapart*, <https://www.mediapart.fr/journal/politique/130523/nupes-l-assemblee-les-chiffres-prouvent-que-le-groupe-vit-plutot-bien>.

démontre qu'en réalité leur calcul n'est pas pertinent. Les scrutins publics mélangent l'ensemble des votes, des amendements aux votes solennels, ce qui ne permet pas bien de saisir la réalité. En approfondissant son enquête, Mediapart montre que la NUPES vote relativement identiquement sur les textes les plus centraux : la réforme des retraites, la loi assurance-chômage, les lois de finances, la loi anti-squat, la loi contre le démantèlement d'EDF, pour le repas à un euro pour tous les étudiants, pour la constitutionnalisation de l'IVG... Nous comprenons ici que pour les questions économiques et sociales, les élus de la NUPES votent ensemble, ce qui est plus compliqué sur les sujets de sécurité et de nucléaire. Mediapart explique que sur ces sujets, « les vieux clivages entre gauche dite de « gouvernement » et la gauche dite « d'opposition »<sup>362</sup> divisent.

Si la NUPES vit plutôt bien à l'Assemblée nationale, en dehors la situation est plus compliquée. Partis divisés aux élections sénatoriales, ils se sont privés de 10 sénateurs et La France insoumise n'en a obtenu aucun<sup>363</sup>. Malgré l'investissement des jeunes de la NUPES, les négociations pour les élections européennes à venir semblent mal parties.

Malgré tout, de prime abord, les élus de la NUPES ont pu rapidement se féliciter de leur élection. Ce résultat a privé Emmanuel Macron d'une majorité absolue et a ainsi offert un rôle plus central à l'Assemblée nationale. Pour autant, la crise de la V<sup>e</sup> République n'en ressort pas moins exacerbée. La majorité relative imposée, notamment par la NUPES, mais également par l'extrême-droite, expose la vie politique française au « parlementarisme rationalisé »<sup>364</sup> permis par des dispositifs de la Constitution selon Christophe Bouillaud. Il s'agit notamment de l'article 44.3 le « vote bloqué par lequel le gouvernement peut sélectionner les amendements retenus pour soumettre le texte en discussion à vote unique »<sup>365</sup> et de l'article 49.3. qui « implique l'adoption d'un texte sans vote »<sup>366</sup>. Dès l'ouverture de cette XVI<sup>e</sup> législature, la rationalisation du Parlement a été la règle, soulignant l'impuissance du Parlement. En s'appuyant sur la Constitution, le Gouvernement ne se prive pas d'outrepasser les prérogatives du Parlement pour imposer sa politique effaçant toute la

---

<sup>362</sup> Ibid

<sup>363</sup> « Élections sénatoriales : le refus de l'union autour de la NUPES aura coûté à la gauche près de 10 sièges - La France insoumise ». *La France insoumise*, 24 septembre 2023, <https://lafranceinsoumise.fr/2023/09/24/senatoriales-refus-union-nupes-coute-10-sieges/>.

<sup>364</sup> Balme, Richard. « Le parlementarisme rationalisé de la Cinquième République à la lumière du choix rationnel ». *Revue française de science politique*, éditée par J.D. Huber, vol. 48, n° 1, 1998, p. 147-50.

<sup>365</sup> Ibid

<sup>366</sup> Ibid

reparlementarisation de la vie politique française obtenue lors des élections législatives 2022. Par ailleurs, les constats principaux détaillés en introduction pour évoquer cette crise politique sont finalement accentués : l'extrême-droite est passée de 8 députés en 2017 à 89. Dans les blocs décrits par Jean-Luc Mélenchon, celui de l'abstention est le plus important avec 12,8 millions de voix<sup>367</sup>. Il est à noter que l'abstention est moins importante qu'en 2017 - 53,77% au second tour en 2022 contre 57,36% au second tour en 2017. Il s'agit tout de même du deuxième score le plus élevé de l'abstention aux élections législatives de la V<sup>e</sup> République.

En définitive, nous avons pu faire observer ce constat : la déclaration « Élisiez-moi Premier ministre » de Jean-Luc Mélenchon s'est inscrite dans un contexte de crise démocratique et politique marquée par la montée de l'extrême-droite, une participation en berne et des critiques envers les dispositions de la V<sup>e</sup> République. Cette déclaration, si elle a été un réel coup de communication à la hauteur de la maîtrise de la communication par La France insoumise et Jean-Luc Mélenchon, a été au-delà en ayant des répercussions politiques : la création de la NUPES. Réunissant les partis de gauche, cette déclaration était un appel à un dépassement de la V<sup>e</sup> République en demandant une reparlementarisation de la vie politique. Si les résultats ont été plutôt au rendez-vous, la crise démocratique et politique n'en demeure pas moins renforcée. L'attente populaire d'une union de la gauche semble aujourd'hui en danger. L'extrême-droite n'a jamais été aussi forte dans la V<sup>e</sup> République. Les critiques envers la démocratie sont accentuées. Bien que l'avenir semble incertain, nous concluons en disant que **si la déclaration de Jean-Luc Mélenchon a été une réponse aux critiques adressées à la V<sup>e</sup> République, elle n'a pas été la solution.**

Finalement, pour conclure avec transparence ce mémoire de recherche, nous avons rencontré deux limites principales.

La temporalité du mémoire a restreint le corpus, nous poussant à privilégier l'étude médiatique. Nous sommes pourtant certains que la temporalité choisie - les élections législatives 2022 - a constitué un moment politique fort. Nous voyons émerger depuis des éléments de recherche supplémentaires. Nous étions toutefois contraints d'aborder la littérature scientifique existante. Une actualisation de ce mémoire dans

---

<sup>367</sup> « Les 3 blocs et l'avenir de l'union populaire - L'élection présidentielle de 2022 ». *La France insoumise*, Op. Cit. p. 14



quelques années en s'appuyant sur de nouveaux éléments de recherche pourrait être intéressante. Nous pensons notamment à l'ouvrage *Une histoire du conflit politique - Élections et inégalités sociales en France, 1789-2022* de Julia Cagé et Thomas Piketty qui retrace plus de deux siècles d'histoire politique en s'appuyant sur un travail de données électorales et socio-économiques des 36 000 communes en France. Cette analyse, comme de nombreuses autres prévues prochainement, pourra affiner notre recherche. De plus, comme précisé dans le préambule de ce mémoire, si la proximité avec le mouvement de La France insoumise a été un avantage nous permettant de recueillir des données de première main et ainsi observer directement les événements et les actions liés à la campagne, il convient de souligner qu'une telle implication personnelle n'est pas sans biais. Une des limites de ce terrain de recherche peut ainsi être le manque de recul vis-à-vis du sujet de recherche bien qu'une vigilance constante ait été mise en place.

## **Bibliographie**

### **Ouvrages**

- Abélès, Marc. « La politique à l'épreuve des émotions ». La politique à l'épreuve des émotions, Presses universitaires de Rennes, 2022.  
<https://doi.org/10.4000/books.pur.158850>.
- Bréchon, Pierre. « Chapitre 1. Contextes, enjeux et débats, résultats ». *Les élections présidentielles françaises*, Presses universitaires de Grenoble, 2022, p. 17-70. *Cairn.info*,  
<https://www.cairn.info/les-elections-presidentielles-francaises--9782706150081-p-17.htm>.
- Devars, Thierry, La politique en continu. Vers une « BFMisation » de la communication ? CELSA Paris-Sorbonne, 2015.
- Greffet, Fabienne, et Thierry Vedel. « Chapitre 1. L'Internet ou l'espace des possibles. Les campagnes françaises en ligne depuis 2007 ». Continuerlalutte.com, Presses de Sciences Po, 2011, p. 41-57. *Cairn.info*,  
<https://doi.org/10.3917/scpo.greff.2011.01.0041>.
- François, Bastien. « 1. La Ve République confrontée au « fait majoritaire » ». *La France depuis de Gaulle : La Ve République en perspective*, édité par Marc Chevrier et Isabelle Gusse, Presses de l'Université de Montréal, 2018, p. 23-47. *OpenEdition Books*, <http://books.openedition.org/pum/8374>.
- Halimi, Serge. « Chapitre 3 - Journalisme de marché ». *Les nouveaux chiens de garde*, 1997,  
<http://www.homme-moderne.org/societe/media/halimi/chiens2/extraits3.html>.
- Hoare, George, et Nathan Sperber. « V. L'hégémonie ». *Introduction à Antonio Gramsci*, La Découverte, 2013, p. 93-112. *Cairn.info*,  
<https://www.cairn.info/introduction-a-antonio-gramsci--9782707170101-p-93.htm>.
- Ion, Jacques. « II - Des groupements en réseaux aux réseaux d'individus ». *La fin des Militants ?*, Éditions de l'Atelier, 1997, p. 35-52. *Cairn.info*,  
<https://www.cairn.info/la-fin-des-militants--9782708232822-p-35.htm>.
- Jaffré, Jérôme, et Anne Muxel. « Chapitre 1. S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ? » *Les cultures politiques des Français*, Presses de Sciences Po, 2000, p. 17-52. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/scpo.brech.2000.01.0017>.
- Kelsen, Hans. *Pure Theory of Law*. Lawbook Exchange, Ltd, 2009.
- Lassweld, Harold D. *Propaganda Technique In World War I*. The MIT Press, 1927.
- Le Bart, Christian. « Chapitre 11. La fabrique des personnalités politiques ». *Nouvelle sociologie politique de la France*, Armand Colin, 2021, p. 153-64. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/arco.frina.2021.01.0153>.
- Le Bart, Christian. *Les émotions du pouvoir - Larmes, rires, colères des politiques*. Armand Colin, 2018.
- Lefebvre, Rémi. *Les primaires : de l'engouement au désenchantement ? | vie-publique.fr*. La Documentation française, 2020,  
<http://www.vie-publique.fr/catalogue/274441-les-primaires-de-lengouement-au-desenchantement>.

- Riutort, Philippe. « III / La communication politique en pratique ». *Sociologie de la communication politique*, vol. 3e éd., La Découverte, 2020, p. 55-82. *Cairn.info*, <https://www.cairn.info/sociologie-de-la-communication-politique--9782348057458-p-55.htm>.
- Rouban, Luc. *La démocratie représentative est-elle en crise ?* La Documentation française, 2018.
- Tello, Laurent. *Voyage au bout de la gauche : Des guerres fratricides à la NUPES, la folle histoire d'une renaissance*. Stock, 2022.

### Articles scientifiques

- Abélès, Marc. « 22. Au cœur du sensible : l'anthropologie politique et la question des émotions ». *La politique à l'épreuve des émotions*, édité par Alain Faure et Emmanuel Négrier, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 261-68. *OpenEdition Books*, <https://doi.org/10.4000/books.pur.159115>.
- Agrikoliansky, Eric. « Champagne (Patrick), Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique, Paris, Minuit, coll. «Le sens commun», 1990 ». *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, vol. 4, n° 13, 1991, p. 98-100. *www.persee.fr*, <https://doi.org/10.3406/polix.1991.2155>.
- Antoine, Jacques, et Benoît Riandey. *Les sondages d'intentions de vote*. n° 6, 2017, p. 1023-40. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/rfsp.676.1023>.
- Ballarini, Loïc. « Julia Cagé, Sauver les médias. Capitalisme, financement participatif et démocratie. Paris, Éd. Le Seuil/Éd. La République des idées, 2015, 128 pages ». *Questions de communication*, vol. 28, n° 2, 2015, p. 350-52. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.10247>.
- Ballet, Marion. « L'appel aux émotions dans les campagnes présidentielles. État de la recherche et approche interdisciplinaire ». *Mots. Les langages du politique*, n° 112, 112, octobre 2016, p. 37-44. *journals.openedition.org*, <https://doi.org/10.4000/mots.22434>.
- Balme, Richard. « Le parlementarisme rationalisé de la Cinquième République à la lumière du choix rationnel ». *Revue française de science politique*, édité par J.D. Huber, vol. 48, n° 1, 1998, p. 147-50.
- « Les motifs de la confiance (et de la défiance ) politique : intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique ». *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, n° 3, 2003, p. 433-61. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/ripc.103.0433>.
- Benetti, Julie. « Le mythe de la sixième République ». *Pouvoirs*, vol. 166, n° 3, 2018, p. 139-45. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/pouv.166.0139>.
- Bourdieu, Pierre. « Les rites comme actes d'institution ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 43, n° 1, 1982, p. 58-63. *www.persee.fr*, <https://doi.org/10.3406/arss.1982.2159>.
- Boyd, Danah m., et Nicole B. Ellison. « Social Network Sites: Definition, History, and Scholarship ». *Journal of Computer-Mediated Communication*, vol. 13, n° 1, octobre 2007, p. 210-30. *Silverchair*, <https://doi.org/10.1111/j.1083-6101.2007.00393.x>.

- Braconnier, Céline, et al. « Toujours pas de chrysanthèmes pour les variables lourdes de la participation électorale. Chute de la participation et augmentation des inégalités électorales au printemps 2017 ». *Revue française de science politique*, vol. 67, n° 6, 2017, p. 1023-40. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/rfsp.676.1023>.
- Burdeau, Georges. « La conception du pouvoir selon la Constitution du 4 octobre 1958 ». *Revue française de science politique*, vol. 9, no 1, 1959, p. 89. [www.persee.fr](http://www.persee.fr), <https://doi.org/10.3406/rfsp.1959.402985>.
- Caillé, Alain. « Pouvoir, domination, charisme et leadership ». *Revue du MAUSS*, vol. 47, n° 1, 2016, p. 305-19. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/rdm.047.0305>.
- Catlla, Michel. « Les émotions en politique : méthodes mixtes d'investigation des discours de défaite ». *Recherches qualitatives*, vol. 39, n° 2, 2020, p. 59-81. [www.erudit.org](http://www.erudit.org), <https://doi.org/10.7202/1073509ar>.
- Christin, Angèle. « Les sites d'information en ligne entre indépendance et course au clic : une comparaison franco-américaine ». *Sociétés contemporaines*, vol. 111, n° 3, 2018, p. 71-96. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/soco.111.0071>.
- Dézé, Alexandre. « L'illusion d'un changement. Ou comment le Front national n'est pas devenu un « nouveau » parti ». *Savoir/Agir*, vol. 32, n° 2, 2015, p. 13-19. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/sava.032.0013>.
- Dujin, Anne. « Où est passée la société civile ? » *Esprit*, vol. Septembre, n° 9, 2017, p. 61-70. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/espri.1709.0061>.
- Dupuy, Pierre-Olivier, et Pascal Marchand. « Débat de l'entre-deux-tours 2007. La conquête de l'espace lexical ». *Mots. Les langages du politique*, n° 89, 89, mars 2009, p. 105-17. [journals.openedition.org](http://journals.openedition.org), <https://doi.org/10.4000/mots.18853>.
- Durand, Claire. « La méthodologie des sondages électoraux de l'élection présidentielle française de 2007 ». *Bulletin de méthodologie sociologique. Bulletin of sociological methodology*, n° 97, 97, janvier 2008, p. 5-17.
- Fallon, Damien. « Légitimité et normativité de la Constitution ». *Normativité et légitimité, Rencontres de Thémis et Sophia (1ère éd.)*, Université de Poitiers, 2022, p. 2.
- Goguel, François. « Duverger (Maurice) - Bréviaire de la cohabitation. » *Revue française de science politique*, vol. 36, n° 3, 1986, p. 396-97.
- Iyengar, Shanto, et Donald R. Kinder. *News that matters: Television and American opinion*. University of Chicago Press, 1987, p. viii, 187.
- Jaffré, Jérôme, et Anne Muxel. « Chapitre 1. S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ? » *Les cultures politiques des Français*, Presses de Sciences Po, 2000, p. 17-52. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/scpo.brech.2000.01.0017>.
- Kauffmann, Elisabeth. « "Les trois types purs de la domination légitime" de Max Weber : les paradoxes de la domination et de la liberté ». *Sociologie*, vol. 5, no 3, 2014, p. 307-17. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/socio.053.0307>.
- Keck, Frédéric. « Goffman, Durkheim et les rites de la vie quotidienne ». *Archives de Philosophie*, vol. 75, n° 3, 2012, p. 471-92. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/aphi.753.0471>.

- « Goffman, Durkheim et les rites de la vie quotidienne ». *Archives de Philosophie*, vol. 75, n° 3, 2012, p. 471-92. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/aphi.753.0471>.
- Lebaron, Frédéric. « L'abstention est-elle une «pathologie sociale» ? » *Savoir/Agir*, vol. 19, n° 1, 2012, p. 99-105. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/sava.019.0099>.
- Le Bart, Christian. « 10. Émotions exemplaires et émotions singulières chez les professionnels de la politique ». *La politique à l'épreuve des émotions*, édité par Alain Faure et Emmanuel Négrier, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 141-50. *OpenEdition Books*, <https://doi.org/10.4000/books.pur.159015>.
- Lefebvre, Rémi. « Les partis politiques comptent-ils encore ? » *Études*, vol. 4286, n° 10, 2021, p. 55-66. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/etu.4286.0055>.
- « L'opinion publique n'existe pas ». *Les Temps modernes*, n° 318, janvier 1973, <https://www.acrimed.org/L-opinion-publique-n-existe-pas>.
- « Les émotions en politique : méthodes mixtes d'investigation des discours de défaite ». *Recherches qualitatives*, vol. 39, n° 2, 2020, p. 59. *DOI.org (Crossref)*, <https://doi.org/10.7202/1073509ar>.
- « Les rites comme actes d'institution ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 43, n° 1, 1982, p. 58-63. *www.persee.fr*, <https://doi.org/10.3406/arss.1982.2159>.
- « Les sondages d'intentions de vote ». *Journal de la Société de statistique de Paris*, vol. 137, n° 4, 1996, p. 3-22.
- « Que sont devenus les partis-mouvements ? La France insoumise et La République en marche depuis 2017 ». *Esprit*, vol. Janvier-Février, n° 1-2, 2022, p. 167-78. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/espri.2201.0167>.
- Marquis, Lionel. « Sondages d'opinion et communication politique - Chapitre 1 Vox Populi, mass médias et leaders politiques : place des sondages dans la communication politique ». *Les Cahiers du Cevipof*, n° 38, janvier 2005, p. 6.
- Martin, Pierre. « Les élections législatives de juin 2022 ». *Commentaire*, vol. Numéro 179, n° 3, 2022, p. 525-34. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/comm.179.0525>.
- Mayer, Nonna. « Le mythe de la dédramatisation du FN ». *La vie des idées*, décembre 2015, p. 1.
- Muxel, Anne. « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? » *Pouvoirs*, vol. 120, n° 1, 2007, p. 43-55. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/pouv.120.0043>.
- Peyrefitte, Alain. « Les trois cohabitations ». *Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques*, septembre 1999, <https://revue-pouvoirs.fr/les-trois-cohabitations/>.
- Rouban, Luc. « Le profil des candidats investis par La République en Marche - Sciences Po ». *CEVIPOF - Sciences Po*, 2017, <https://sciencespo.hal.science/hal-03471789/>.
- Rozenberg, Olivier. « Les périls du semi-présidentialisme ». *Pouvoirs*, vol. 184, n° 1, 2023, p. 37-50. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/pouv.184.0037>.

- Sawicki, Frédéric. « La présidentialisation contre les partis ? » *La Vie des idées*, février 2020. *lavedesidees.fr*, <https://lavedesidees.fr/La-presidentialisation-contre-les-partis>.
- Theviot, Anaïs. « Qui milite sur Internet ? Esquisse du profil sociologique du « cyber-militant » au PS et à l'UMP ». *Revue française de science politique*, vol. Vol.63, n° 3-4, 2013, p. 663-78. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/rfsp.633.0663>.
- Zajonc, R. B. « Mere Exposure: A Gateway to the Subliminal ». *Current Directions in Psychological Science*, vol. 10, n° 6, décembre 2001, p. 224-28. *SAGE Journals*, <https://doi.org/10.1111/1467-8721.00154>.

### Articles de presse

- À l'air libre. « Exemplarité des députés : quand les partis ferment les yeux ». *Mediapart*, 11 mai 2022, <https://www.mediapart.fr/journal/france/110522/exemplarite-des-deputes-quand-les-partis-ferment-les-yeux>.
- Allal-Cherif, Oihab. « Comment le numérique a propulsé la campagne de Jean-Luc Mélenchon ». *Forbes France*, 15 avril 2022, <https://www.forbes.fr/business/comment-le-numerique-a-propulse-la-campagne-de-jean-luc-melenchon/>.
- Assouline, Gary. « La couleur politique, capital précieux pour les partis ». *Le Figaro*, 22 octobre 2012, <https://www.lefigaro.fr/politique/2012/10/22/01002-20121022ARTFIG00683-la-couleur-politique-capital-precieux-pour-les-partis.php>.
- Baldassarra, Julien. « Présidentielles : Jean-Luc Mélenchon a été désavantagé par les sondages en 2022 ». *Le Média*, <https://www.lemediatv.fr/articles/2023/presidentielles-jean-luc-melenchon-a-et-e-desavantage-par-les-sondages-en-2022-YHXDtluuRoWs0K5U8eMmFg>.
- Balladur, Édouard. « LES DEUX TENTATIONS ». *Le Monde*, 16 septembre 1983. *Le Monde*, [https://www.lemonde.fr/archives/article/1983/09/16/les-deux-tentations\\_2830610\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1983/09/16/les-deux-tentations_2830610_1819218.html).
- Bassets, Marc. « Macron pierde la mayoría absoluta en las elecciones legislativas de Francia ». *El País*, 19 juin 2022, <https://elpais.com/internacional/2022-06-19/macron-queda-lejos-de-la-mayoria-absoluta-en-las-elecciones-legislativas-francesas-segun-las-primeras-proyecciones.html>.
- Beau, Antoine. « Nouvelle Union populaire : comment Mélenchon et la gauche ont imposé leur « moment » médiatique ». *leparisien.fr*, 7 mai 2022, <https://www.leparisien.fr/elections/legislatives/nouvelle-union-populaire-comment-melenchon-et-la-gauche-ont-impose-leur-moment-mediatique-07-05-2022-KNLS4I44LNHZBPUJO6G2STIV4I.php>.
- Belaïch, Charlotte. « Olivier Faure à Mélenchon: « Il faut passer par-dessus les rancœurs qui existent » ». *Libération*, 16 avril 2022, <https://www.liberation.fr/politique/olivier-faure-a-melenchon-il-faut-passer-par->

- [dessus-les-ranoeurs-qui-existent-20220416\\_CVJWR6M53JC2RIMZEFSCU AFGAM/](#).
- « BFMTV: +0.4 point d'audience en un an, large leader des chaînes info ». *BFMTV*, 29 juin 2020, [https://www.bfmtv.com/bfmtv-et-vous/making-of/bfmtv-0-4-point-d-audience-en-un-an-large-leader-des-chaines-info\\_AN-202006290212.html](https://www.bfmtv.com/bfmtv-et-vous/making-of/bfmtv-0-4-point-d-audience-en-un-an-large-leader-des-chaines-info_AN-202006290212.html).
- Bost, Olivier. « ÉDITO - Résultats législatives 2022 : Emmanuel Macron a perdu la main ». *RTL*, 20 juin 2022, <https://www.rtl.fr/actu/politique/edito-legislatives-2022-emmanuel-macron-a-perdu-la-main-7900165665>.
- Bourgeois, Marie-Pierre. « Amiens, Le Havre, Tourcoing... Dans les villes symboles de la Macronie, Mélenchon souvent en tête ». *BFMTV*, 11 avril 2022, [https://www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/amiens-le-havre-tourcoing-dans-les-villes-symboles-de-la-macronie-melenchon-souvent-en-tete\\_AV-202204110010.html](https://www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/amiens-le-havre-tourcoing-dans-les-villes-symboles-de-la-macronie-melenchon-souvent-en-tete_AV-202204110010.html).
- Bréchon, Pierre. « Chapitre 1. Contextes, enjeux et débats, résultats ». *Les élections présidentielles françaises*, Presses universitaires de Grenoble, 2022, p. 17-70. *Cairn.info*, <https://www.cairn.info/les-elections-presidentielles-francaises--978270615008-1-p-17.htm>.
- Breeden, Aurelien, et Constant Méheut. « Macron Loses Absolute Majority as Opposition Surges, a Blow for New Term ». *The New York Times*, 19 juin 2022. *NYTimes.com*, <https://www.nytimes.com/2022/06/19/world/europe/emmanuel-macron-france-parliamentary-election.html>.
- Brézet, Alexis. « L'éditorial du Figaro: «Macron, le spectre d'un quinquennat mort-né» ». *Le Figaro*, 19 juin 2022, <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/l-editorial-du-figaro-macron-le-spectre-d-un-quinquennat-mort-ne-20220619>.
- Carriat, Julie. « La nouvelle défaite de Jean-Luc Mélenchon au seuil du second tour a pris des allures de victoire ». *Le Monde*, 11 avril 2022, [https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/04/11/chez-jean-luc-melenchon-la-nouvelle-defaite-au-seuil-du-second-tour-a-pris-des-allures-de-victoire\\_6121584\\_6059010.html](https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/04/11/chez-jean-luc-melenchon-la-nouvelle-defaite-au-seuil-du-second-tour-a-pris-des-allures-de-victoire_6121584_6059010.html).
- « Comment « Le Monde » attribue les nuances politiques aux candidats pour les législatives 2022 ». *Le Monde*, 1 juin 2022. *Le Monde*, [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/06/01/comment-le-monde-attribue-les-nuances-politiques-aux-candidats-aux-legislatives-2022\\_6128494\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/06/01/comment-le-monde-attribue-les-nuances-politiques-aux-candidats-aux-legislatives-2022_6128494_4355770.html).
- Comte, Antoine. « Législatives 2022 : pourquoi l'affiche de campagne «Mélenchon Premier ministre» fait réagir ses opposants ». *Franceinfo*, 27 avril 2022, [https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/legislatives-2022-pourquoi-l-affiche-de-campagne-melenchon-premier-ministre-fait-reagir-ses-opposants\\_5105698.html](https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/legislatives-2022-pourquoi-l-affiche-de-campagne-melenchon-premier-ministre-fait-reagir-ses-opposants_5105698.html).

- « De 2002 à 2022, comment expliquer la progression de l'extrême droite à la présidentielle ». *Le Journal du Dimanche*, avril 2022, <https://www.lejdd.fr/Politique/de-2002-a-2022-comment-expliquer-la-progression-de-lextreme-droite-a-la-presidentielle-4107866>.
- Dubar, Louis. « La gauche unifiée lance sa campagne pour les législatives à Aubervilliers ». *Public Sénat*, 7 mai 2022, <https://www.publicsenat.fr/actualites/non-classe/la-gauche-unifiee-lance-sa-campagne-pour-les-legislatives-a-aubervilliers-209759>.
- Duong, Pauline Graulle, Donatien Huet, Tam Kien. « Nupes : à l'Assemblée, les chiffres prouvent que le groupe vit (plutôt) bien ». *Mediapart*, <https://www.mediapart.fr/journal/politique/130523/nupes-l-assemblee-les-chiffres-prouvent-que-le-groupe-vit-plutot-bien>. Consulté le 4 octobre 2023.
- Durand, Klara. « La campagne présidentielle sur les réseaux sociaux : qui remporte le match ? » *Public Sénat*, 7 avril 2022, <https://www.publicsenat.fr/actualites/non-classe/la-campagne-presidentielle-sur-les-reseaux-sociaux-qui-remporte-le-match-201682>.
- Echelard, Guillaume. « Renaissance, Ensemble, NUPES: ce qu'il se cache sous ces nouveaux noms ». *Challenges*, 6 mai 2022, [https://www.challenges.fr/politique/renaissance-ensemble-nupes-ce-qui-se-cache-derriere-ces-nouvelles-etiquettes-politiques\\_812234](https://www.challenges.fr/politique/renaissance-ensemble-nupes-ce-qui-se-cache-derriere-ces-nouvelles-etiquettes-politiques_812234).
- « Elections législatives 2022 : on vous explique pourquoi la Nupes dénonce une manipulation des résultats par le ministère de l'Intérieur ». *Franceinfo*, 13 juin 2022, [https://www.francetvinfo.fr/elections/elections-legislatives-2022-on-vous-explique-pourquoi-la-nupes-denonce-une-manipulation-des-resultats-par-le-ministere-de-l-interieur\\_5195032.html](https://www.francetvinfo.fr/elections/elections-legislatives-2022-on-vous-explique-pourquoi-la-nupes-denonce-une-manipulation-des-resultats-par-le-ministere-de-l-interieur_5195032.html).
- « Elections législatives : on vous explique pourquoi la Nupes s'étrangle devant les nuances adoptées par le ministère de l'Intérieur ». *Franceinfo*, 18 mai 2022, [https://www.francetvinfo.fr/elections/elections-legislatives-on-vous-explique-pourquoi-la-nupes-s-etrangle-devant-les-nuances-adoptees-par-le-ministere-de-l-interieur\\_5144929.html](https://www.francetvinfo.fr/elections/elections-legislatives-on-vous-explique-pourquoi-la-nupes-s-etrangle-devant-les-nuances-adoptees-par-le-ministere-de-l-interieur_5144929.html).
- « EXCLUSIF. Piketty, Friot, Cagé... L'appel d'économistes en faveur du programme de la Nupes aux législatives ». *Le Journal Du Dimanche*, 9 juin 2022, <https://www.lejdd.fr/Politique/exclusif-piketty-friot-cage-lappel-deconomistes-en-faveur-du-programme-de-la-nupes-aux-legislatives-4116353>.
- Gazan, Florian. « Pourquoi l'origine du signe V de la Victoire est une histoire belge ? » *RTL*, 4 mars 2022, <https://www.rtl.fr/culture/culture-generale/pourquoi-l-origine-du-signes-v-de-la-victoire-est-une-histoire-belge-7900122078>.
- Gentric, Marie, et Elisa Fernandez. « Taha Bouhafs accusé de violences sexuelles, La France insoumise ouvre une enquête interne ». *BFMTV*, 11 mai 2022, [https://www.bfmtv.com/politique/elections/legislatives/la-france-insoumise-ouvre-une-enquete-interne-autour-d-accusations-de-harcelement-et-violences-sexuelles-contre-taha-bouhafs\\_AN-202205110365.html](https://www.bfmtv.com/politique/elections/legislatives/la-france-insoumise-ouvre-une-enquete-interne-autour-d-accusations-de-harcelement-et-violences-sexuelles-contre-taha-bouhafs_AN-202205110365.html).



- « «Il ne va pas arrêter la politique demain»: quel avenir pour Mélenchon, arrivé troisième à la présidentielle? » *BFMTV*,  
[https://www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/il-ne-va-pas-arreter-la-politique-demain-quel-avenir-pour-melenchon-arrive-troisieme-a-la-presidentielle\\_AV-202204110319.html](https://www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/il-ne-va-pas-arreter-la-politique-demain-quel-avenir-pour-melenchon-arrive-troisieme-a-la-presidentielle_AV-202204110319.html)
- « Jean-Luc Mélenchon a les « clés » d'un accord à gauche pour les élections législatives ». *Le Monde.fr*, 15 avril 2022. *Le Monde*,  
[https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/04/15/pour-les-elections-legislatives-jean-luc-melenchon-a-les-cles-d-un-accord-a-gauche\\_6122280\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/04/15/pour-les-elections-legislatives-jean-luc-melenchon-a-les-cles-d-un-accord-a-gauche_6122280_823448.html).
- « Jean-Luc Mélenchon sera l'invité de Bruce Toussaint sur BFMTV en direct mardi à 18h50 ». *BFMTV*, 17 avril 2022,  
[https://www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/jean-luc-melenchon-sera-l-invite-de-bruce-toussaint-sur-bfmtv-en-direct-mardi-a-18h50\\_AN-202204170096.html](https://www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/jean-luc-melenchon-sera-l-invite-de-bruce-toussaint-sur-bfmtv-en-direct-mardi-a-18h50_AN-202204170096.html).
- Juvé, Mélanie. « Élisabeth Borne juge «très choquants» les propos «outranciers» de Jean-Luc Mélenchon sur la police ». *France Bleu*, 7 juin 2022,  
<https://www.francebleu.fr/infos/politique/elisabeth-borne-juge-tres-choquants-les-propos-outranciers-de-jean-luc-melenchon-sur-la-police-1654600295>.
- « La nouvelle défaite de Jean-Luc Mélenchon au seuil du second tour a pris des allures de victoire ». *Le Monde.fr*, 11 avril 2022. *Le Monde*,  
[https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/04/11/chez-jean-luc-melenchon-la-nouvelle-defaite-au-seuil-du-second-tour-a-pris-des-allures-de-victoire\\_6121584\\_6059010.html](https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/04/11/chez-jean-luc-melenchon-la-nouvelle-defaite-au-seuil-du-second-tour-a-pris-des-allures-de-victoire_6121584_6059010.html).
- « La Nupes fête une victoire ternie par le succès inattendu de l'extrême droite aux législatives 2022 ». *Le Monde*, 19 juin 2022. *Le Monde*,  
[https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/06/19/la-nupes-va-signer-une-entree-en-force-a-l-assemblee-nationale\\_6131109\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/06/19/la-nupes-va-signer-une-entree-en-force-a-l-assemblee-nationale_6131109_823448.html).
- « «La police tue»: pour Marine Le Pen, «ce que dit Jean-Luc Mélenchon, c'est qu'il est normal d'attenter à la vie des policiers» ». *BFMTV*, 7 juin 2022,  
[https://www.bfmtv.com/politique/la-france-insoumise/la-police-tue-pour-marine-le-pen-ce-que-dit-jean-luc-melenchon-c-est-qu-il-est-normal-d-attenter-a-la-vie-des-policiers\\_VN-202206070305.html](https://www.bfmtv.com/politique/la-france-insoumise/la-police-tue-pour-marine-le-pen-ce-que-dit-jean-luc-melenchon-c-est-qu-il-est-normal-d-attenter-a-la-vie-des-policiers_VN-202206070305.html).
- « La semaine de Clément Viktorovitch : Jean-Luc Mélenchon, la police et le mot de trop ». *MYTF1 - Quotidien*, 10 juin 2022,  
<https://www.tf1.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/la-semaine-de-clement-viktorovitch-jean-luc-melenchon-la-police-et-le-mot-de-trop-98054204.html>
- Laborie, Aurore. « Législatives 2022: combien y a-t-il de candidats macronistes dissidents? » *Libération*, 24 mai 2022,  
[https://www.liberation.fr/checknews/legislatives-2022-combien-y-a-t-il-de-candidats-macronistes-dissidents-20220524\\_TE4IIVTBQ5A5PKLPW4NEESV2LE/](https://www.liberation.fr/checknews/legislatives-2022-combien-y-a-t-il-de-candidats-macronistes-dissidents-20220524_TE4IIVTBQ5A5PKLPW4NEESV2LE/)
- Laïreche, Rachid. « Législatives: Jean-Luc Mélenchon, maître des alliances à gauche ». *Libération*,  
[https://www.liberation.fr/politique/elections/legislatives-jean-luc-melenchon-maitre-des-alliances-a-gauche-20220420\\_5HPYBGYQC5ELTN6JHIGDY6QG2M/](https://www.liberation.fr/politique/elections/legislatives-jean-luc-melenchon-maitre-des-alliances-a-gauche-20220420_5HPYBGYQC5ELTN6JHIGDY6QG2M/).

- « Le bilan de la campagne, le barrage républicain et les alliances aux législatives... Le 8h30 franceinfo de Manuel Bompard ». *Franceinfo*, 13 avril 2022, [https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/8h30-fauvelle-dely/le-bilan-de-la-campagne-le-barrage-republicain-et-les-alliances-aux-legislatives-le-8h30-franceinfo-de-manuel-bompard\\_5052580.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/8h30-fauvelle-dely/le-bilan-de-la-campagne-le-barrage-republicain-et-les-alliances-aux-legislatives-le-8h30-franceinfo-de-manuel-bompard_5052580.html).
- « Législatives 2022 : qui sont les gagnants du second tour des élections ? » *Franceinfo*, 20 juin 2022, [https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/legislatives-2022-qui-sont-les-gagnants-du-second-tour-des-elections\\_5210650.html](https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/legislatives-2022-qui-sont-les-gagnants-du-second-tour-des-elections_5210650.html).
- « Législatives 2022: une carte pour résumer le bazar des dissidences ». *Le HuffPost*, 20 mai 2022, [https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/legislatives-2022-une-carte-pour-resumer-le-bazar-des-dissidences\\_196148.html](https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/legislatives-2022-une-carte-pour-resumer-le-bazar-des-dissidences_196148.html).
- « Législatives: écarté par le Rassemblement national, Philippe Vardon soutenu par Reconquête! à Nice ». *BFMTV*, 17 mai 2022, [https://www.bfmtv.com/cote-d-azur/legislatives-ecarte-par-le-rassemblement-national-philippe-varдон-soutenu-par-reconquete-a-nice\\_AD-202205170216.html](https://www.bfmtv.com/cote-d-azur/legislatives-ecarte-par-le-rassemblement-national-philippe-varдон-soutenu-par-reconquete-a-nice_AD-202205170216.html).
- « Législatives: pourquoi la Nupes et Ensemble, quasi à égalité en voix, n'auront pas autant de sièges ». *BFMTV*, 13 juin 2022, [https://www.bfmtv.com/politique/elections/legislatives/legislatives-pourquoi-la-nupes-et-ensemble-quasi-a-egalite-en-voix-n-auront-pas-autant-de-sieges\\_AN-202206120479.html](https://www.bfmtv.com/politique/elections/legislatives/legislatives-pourquoi-la-nupes-et-ensemble-quasi-a-egalite-en-voix-n-auront-pas-autant-de-sieges_AN-202206120479.html).
- « Législatives : pourquoi les sondages donnent-ils une majorité à Emmanuel Macron, alors que la Nupes apparaît en tête des intentions de vote ? » *Franceinfo*, 19 mai 2022, [https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/legislatives-pourquoi-les-sondages-donnent-ils-une-majorite-a-emmanuel-macron-alors-que-la-nupes-apparaît-en-tete-des-intentions-de-vote\\_5136013.html](https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/legislatives-pourquoi-les-sondages-donnent-ils-une-majorite-a-emmanuel-macron-alors-que-la-nupes-apparaît-en-tete-des-intentions-de-vote_5136013.html).
- Llorca, Antoine. « Propos de Mélenchon : Macron dit « ne pas accepter » qu'on « insulte » les forces de l'ordre ». *TF1*, 9 juin 2022, <https://www.tf1info.fr/politique/video-propos-de-melenchon-macron-dit-ne-pas-accepter-qu-on-insulte-les-forces-de-l-ordre-2222575.html>.
- « M. Barre réaffirme son refus de la « cohabitation » et du « compromis historique » ». *Le Monde.fr*, 28 septembre 1983. *Le Monde*, [https://www.lemonde.fr/archives/article/1983/09/28/m-barre-reaffirme-son-refus-de-la-cohabitation-et-du-compromis-historique\\_2831262\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1983/09/28/m-barre-reaffirme-son-refus-de-la-cohabitation-et-du-compromis-historique_2831262_1819218.html).
- Martin, Clarisse. « Résultats législatives: Marine Le Pen largement réélue dans le Pas-de-Calais ». *BFMTV*, [https://www.bfmtv.com/politique/elections/legislatives/resultats-legislatives-marine-le-pen-largement-reelue-dans-le-pas-de-calais\\_AN-202206190388.html](https://www.bfmtv.com/politique/elections/legislatives/resultats-legislatives-marine-le-pen-largement-reelue-dans-le-pas-de-calais_AN-202206190388.html).
- Mathieu, Benjamin. « Jean-Luc Mélenchon demande aux Français de l'élire Premier ministre », son appel à l'Union populaire déjà critiqué à gauche ». *France info*, avril 2022, <https://www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/jean-luc-melenchon-demande>

- [de-aux-francais-de-l-elire-premier-ministre-son-appel-a-l-union-populaire-deja-critique-a-gauche\\_5091631.html](#).
- Mathoux, Hadrien. « Jean-Luc Mélenchon : « Je demande aux Français de m'élire Premier ministre » ». *Marianne*, 20 avril 2022, <https://www.marianne.net/politique/melenchon/jean-luc-melenchon-je-demande-aux-francais-de-melire-premier-ministre>.
- Meister, Von Martina. « Parlamentswahl in Frankreich: Das frühe Ende einer Ära - WELT ». *DIE WELT*, 20 juin 2022, <https://www.welt.de/politik/ausland/plus239455331/Parlamentswahl-in-Frankreich-Das-fruehe-Ende-einer-Aera.html>.
- « Mélenchon dénonce « la grosse manipe » des sondages ». *Le Point*, 18 février 2011, [https://www.lepoint.fr/politique/melenchon-denonce-la-grosse-manipe-des-sondages-18-02-2011-1297163\\_20.php](https://www.lepoint.fr/politique/melenchon-denonce-la-grosse-manipe-des-sondages-18-02-2011-1297163_20.php).
- Mélenchon, Jean-Luc. « Jean-Luc Mélenchon: éliez-moi Premier ministre pour une reparlementarisation ». *Libération*, 26 mai 2022, [https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/jean-luc-melenchon-elisez-moi-premier-ministre-pour-un-virage-parlementariste-20220526\\_QCM2QUMAT\\_JGAZCSYYMOHIIKFLM/](https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/jean-luc-melenchon-elisez-moi-premier-ministre-pour-un-virage-parlementariste-20220526_QCM2QUMAT_JGAZCSYYMOHIIKFLM/).
- « Mélenchon, quatrième avec 11,1 % : pari perdu mais score record ». *Le Monde.fr*, 22 avril 2012. *Le Monde*, [https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/04/22/melenchon-quatrieme-avec-11-7-pari-perdu-mais-score-record\\_1688859\\_1471069.html](https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/04/22/melenchon-quatrieme-avec-11-7-pari-perdu-mais-score-record_1688859_1471069.html).
- « Mélenchon. Sa communication innovante payera-t-elle ? » *Le Télégramme*, 12 mars 2017, <https://www.letelegramme.fr/france/melenchon-sa-communication-innovante-payera-t-elle-56551.php>.
- Mercier, Arnaud. « Sondages d'intention de Vote : Donnez-Nous Les Marges d'erreur ! » *The Conversation*, 10 avril 2017, <http://theconversation.com/sondages-dintention-de-vote-donnez-nous-les-marges-derreur-75992>.
- Motet, Laura. « Comment François Fillon a dépensé 100 000 euros en sondages, après le scandale des emplois fictifs ». *Le Monde.fr*, 19 avril 2018. *Le Monde*, [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/04/19/comment-francois-fillon-a-depense-100-000-euros-en-sondages-apres-le-scandale-des-emplois-fictifs\\_5287658\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/04/19/comment-francois-fillon-a-depense-100-000-euros-en-sondages-apres-le-scandale-des-emplois-fictifs_5287658_4355770.html).
- Navarro, Julien. « Les Élections Législatives Servent-Elles Vraiment à Quelque Chose ? » *The Conversation*, 14 avril 2022, <http://theconversation.com/les-elections-legislatives-servent-elles-vraiment-a-quelque-chose-180610>.
- Nazaret, Arthur, et Anne-Charlotte Dusseaulx. « Mathilde Panot, présidente du groupe LFI à l'Assemblée nationale : « C'est à Macron de convaincre » ». *lejdd.fr*, 16 avril 2022, <https://www.lejdd.fr/Politique/mathilde-panot-presidente-du-groupe-lfi-a-l-assemblee-nationale-cest-a-macron-de-convaincre-4106103>.

- Neveu, Erik. « Les médias font l'élection : une croyance qui a la vie dure ». *La Revue des Médias*,  
<https://larevuedesmedias.ina.fr/les-medias-font-lelection-une-croyance-qui-la-vie-dure>
- Noack, Rick. « In Major Blow, Macron Loses Absolute Majority in French Parliament ». *Washington Post*, 20 juin 2022. *www.washingtonpost.com*,  
<https://www.washingtonpost.com/world/2022/06/19/macron-france-parliament-ary-election/>.
- « Nupes ou Ensemble ! en tête aux législatives ? Les raisons de la divergence entre « Le Monde » et le ministère de l'intérieur ». *Le Monde*, 13 juin 2022. *Le Monde*,  
[https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/06/13/legislatives-2022-nupes-ou-ensemble-en-tete-du-scrutin-les-raisons-de-la-divergence-entre-le-monde-et-le-ministere-de-l-interieur\\_6130066\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/06/13/legislatives-2022-nupes-ou-ensemble-en-tete-du-scrutin-les-raisons-de-la-divergence-entre-le-monde-et-le-ministere-de-l-interieur_6130066_823448.html).
- « On a comparé le discours de défaite de Mélenchon avec celui de 2017 ». *L'Obs*, 11 avril 2022,  
<https://www.nouvelobs.com/election-presidentielle-2022/20220410.OBS56947/on-a-compare-le-discours-de-defaite-de-melenchon-avec-celui-de-2017.html>.
- « On s'est fait siphonner par Meluch » : chez Jadot, le « vote utile LFI » ne passe pas. 10 avril 2022,  
<https://www.marianne.net/politique/ecolos/on-sest-fait-siphonner-par-meluch-chez-jadot-le-vote-utile-lfi-ne-passe-pas>.
- Perrenot, Pauline. « Comment dépolitiser l'information dans un entre-deux-tours, par « Sept à huit » (TF1) ». *Acrimed | Action Critique Médias*, 27 avril 2022,  
<https://www.acrimed.org/Comment-depolitiser-l-information-dans-un-entre-deux-tours-par-sept-a-huit-tf1>.
- « Présidentielle : ce qu'il faut retenir de la journée du vendredi 8 avril ». *Les Echos*, 8 avril 2022,  
<https://www.lesechos.fr/elections/presidentielle/en-direct-presidentielle-les-temps-forts-de-la-campagne-de-ce-vendredi-8-avril-1399392>.
- « Présidentielle 2022 : Jean-Luc Mélenchon préfère enjamber le second tour et se projeter vers les législatives ». *Le Monde.fr*, 19 avril 2022. *Le Monde*,  
[https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/04/19/arbitre-du-second-tour-jean-luc-melenchon-prefere-l-enjamber-et-se-projeter-vers-les-legislatives\\_6122834\\_6059010.html](https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/04/19/arbitre-du-second-tour-jean-luc-melenchon-prefere-l-enjamber-et-se-projeter-vers-les-legislatives_6122834_6059010.html).
- « Quand Mélenchon se voit devenir le Premier ministre de Macron ». *BFMTV*, 30 avril 2017,  
[https://www.bfmtv.com/politique/extreme-gauche/quand-melenchon-se-voit-devenir-le-premier-ministre-de-macron\\_AV-201704300020.html](https://www.bfmtv.com/politique/extreme-gauche/quand-melenchon-se-voit-devenir-le-premier-ministre-de-macron_AV-201704300020.html).
- « Résultats des élections législatives 2022 : découvrez les cinq députés élus dès le premier tour ». *Franceinfo*, 13 juin 2022,  
[https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/resultats-des-elections-legislatives-2022-decouvrez-les-cinq-deputes-elus-des-le-premier-tour\\_5194885.html](https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/resultats-des-elections-legislatives-2022-decouvrez-les-cinq-deputes-elus-des-le-premier-tour_5194885.html)
- « Résultats des législatives 2022 : la Nupes obtient 133 sièges et devient la première force d'opposition ». *Franceinfo*, 19 juin 2022,  
<https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/resultats-des-legislatives-2022>

[-la-nupes-obtient-149-sieges-et-devient-la-premiere-force-d-opposition-selon-notre-estimation-ipsos-sopra-steria\\_5201320.html](#).

- Robin, Julien. « Pourquoi Les Discours de Défaite Sont-Ils (Souvent) de Bons Discours ». *The Conversation*, avril 2022, <http://theconversation.com/pourquoi-les-discours-de-defaite-sont-ils-souvent-d-e-bons-discours-181438>.
- Robles, Salomé. *Législatives: pourquoi des candidats ont obtenu plus de 50% mais ne sont pas élus dès le premier tour*. 13 juin 2022, [https://www.bfmtv.com/politique/elections/legislatives/legislatives-pourquoi-de-s-candidats-ont-obtenu-plus-de-50-mais-ne-sont-pas-elus-des-le-premier-tour\\_AN-202206120481.html](https://www.bfmtv.com/politique/elections/legislatives/legislatives-pourquoi-de-s-candidats-ont-obtenu-plus-de-50-mais-ne-sont-pas-elus-des-le-premier-tour_AN-202206120481.html).
- Saint-André, Elsa de La Roche. « Législatives: l'argument de Beauvau pour refuser la nuance politique Nupes est-il «de mauvaise foi», comme l'affirme LFI? » *Libération*, 19 mai 2022, [https://www.liberation.fr/checknews/legislatives-largument-de-beauvau-pour-refuser-la-nuance-politique-nupes-est-il-de-mauvaise-foi-comme-laffirme-lfi-20220519\\_MAJPN7QKXJHPRE7XWGWKJXMGA4/](https://www.liberation.fr/checknews/legislatives-largument-de-beauvau-pour-refuser-la-nuance-politique-nupes-est-il-de-mauvaise-foi-comme-laffirme-lfi-20220519_MAJPN7QKXJHPRE7XWGWKJXMGA4/).
- Schneidermann, Daniel. « Je n'irai pas à Vénissieux ». *Arrêt sur images*, 16 mai 2022, <https://www.arretsurimages.net/chroniques/initiales-ds/je-nirai-pas-a-venissieux>.
- Schofield. « Emmanuel Macron a Chastened and Greatly Weakened Leader ». *BBC News*, 19 juin 2022. [www.bbc.com](http://www.bbc.com), <https://www.bbc.com/news/world-europe-61859595>.
- Sportouch, Benjamin. « INVITÉ RTL - Pouvoir d'achat : Ruffin explique pourquoi il veut indexer les salaires sur l'inflation ». *RTL*, 16 mai 2022, <https://www.rtl.fr/actu/politique/invite-rtl-pouvoir-d-achat-ruffin-explique-pourquoi-il-veut-indexer-les-salaires-sur-l-inflation-7900154684>.
- Thimonnier, Marie. « Quel était le programme de Christiane Taubira lorsqu'elle s'est présentée à la présidentielle de 2002 ? » *Libération*, [https://archive.wikiwix.com/cache/display2.php?url=https%3A%2F%2Fwww.liberation.fr%2Fchecknews%2Fquel-etait-le-programme-de-christiane-taubira-lorsqu'elle-sest-presentee-a-la-presidentielle-en-2002-20211216\\_HULZOQIZGF\\_GOROT6GKJBWDSN2E%2F](https://archive.wikiwix.com/cache/display2.php?url=https%3A%2F%2Fwww.liberation.fr%2Fchecknews%2Fquel-etait-le-programme-de-christiane-taubira-lorsqu'elle-sest-presentee-a-la-presidentielle-en-2002-20211216_HULZOQIZGF_GOROT6GKJBWDSN2E%2F)
- « Tirs de policiers lors d'un contrôle à Paris : ce tweet de Jean-Luc Mélenchon qui met mal à l'aise à gauche avant les législatives ». *Franceinfo*, 7 juin 2022, [https://www.francetvinfo.fr/politique/melenchon/tirs-de-policiers-lors-d-un-contrôle-a-paris-ce-tweet-de-jean-luc-melenchon-qui-met-mal-a-l-aise-la-gauche-avant-les-legislatives\\_5182735.html](https://www.francetvinfo.fr/politique/melenchon/tirs-de-policiers-lors-d-un-contrôle-a-paris-ce-tweet-de-jean-luc-melenchon-qui-met-mal-a-l-aise-la-gauche-avant-les-legislatives_5182735.html).
- « Tribune : Jean-Luc Mélenchon: éliminez-moi Premier ministre pour une reparablementarisation ». *Libération*, mai 2022, [https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/jean-luc-melenchon-elimez-moi-premier-ministre-pour-un-virage-parlementariste-20220526\\_QCM2QUMAT\\_JGAZCSYYMOHIKFLM/](https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/jean-luc-melenchon-elimez-moi-premier-ministre-pour-un-virage-parlementariste-20220526_QCM2QUMAT_JGAZCSYYMOHIKFLM/).
- « Une : «La gifle : choc RN, percée NUPES, chute de la macronie» ». *Libération*, 20 juin 2022, <https://journal.liberation.fr/liberation/liberation/2022-06-20>.

- « Une Les Echos - 20 Juin 2022 : «Le séisme» ». *Les Echos*, 20 juin 2022, [https://fr.downmagaz.net/news\\_magazine\\_francaise/60574-les-echos-20-juin-2022-no-23731.html](https://fr.downmagaz.net/news_magazine_francaise/60574-les-echos-20-juin-2022-no-23731.html).
- Viktorovitch, Clément. « En Marche, Renaissance, Ensemble, Horizons... De quoi ces partis sont-ils le nom ? » *Franceinfo*, 9 mai 2022, [https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/entre-les-lignes/en-marche-renaissance-ensemble-horizons-de-quoi-ces-partis-sont-ils-le-nom\\_5101444.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/entre-les-lignes/en-marche-renaissance-ensemble-horizons-de-quoi-ces-partis-sont-ils-le-nom_5101444.html).
- « VRAI OU FAKE. Législatives 2022 : l'Assemblée nationale ressemble-t-elle à ce qu'elle aurait été si les députés étaient élus à la proportionnelle ? » *Franceinfo*, 23 juin 2022, [https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/vrai-ou-fake-legislatives-2022-l-assemblee-nationale-ressemble-t-elle-a-ce-qu-elle-aurait-ete-si-les-deputes-etaient-elus-a-la-proportionnelle\\_5213878.html](https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/vrai-ou-fake-legislatives-2022-l-assemblee-nationale-ressemble-t-elle-a-ce-qu-elle-aurait-ete-si-les-deputes-etaient-elus-a-la-proportionnelle_5213878.html).
- Wiegel, Michaela. « Die Strafe für Emmanuel Macrons Stil: Absolute Mehrheit verfehlt ». *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 19 juin 2022. [www.faz.net](http://www.faz.net), <https://www.faz.net/aktuell/politik/die-strafe-fuer-emmanuel-macrons-stil-absolute-mehrheit-verfehlt-18113905.html>.

### **Textes de loi**

- Article 13 - Constitution du 4 octobre 1958 - Légifrance. *Constitution du 4 octobre 1958* [https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000019241006](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000019241006).
- Article 20 - Constitution du 4 octobre 1958 - Légifrance. *Constitution du 4 octobre 1958* [https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000006527483](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000006527483)
- Article 56 - Constitution du 4 octobre 1958 - Légifrance. *Constitution du 4 octobre 1958* [https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000019241071](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000019241071).
- Article 65 - *Constitution du 4 octobre 1958 - Légifrance*. [https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000006527557/2005-03-02](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000006527557/2005-03-02).
- Article L167-1 - Titre II - Code électoral - Légifrance. *Code Électoral*, [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000044260099](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044260099).
- Article L167-1 - Titre IV - 2° - Code électoral - Légifrance. *Code Électoral*, [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000044260099](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044260099).
- Attribution des nuances aux candidats aux élections législatives de 2022 - Légifrance*. 13 mai 2022, <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45336>.
- Décision n° 2022-306 du 25 mai 2022 fixant en application de l'article L. 167-1 du code électoral la durée et le nombre des émissions de la campagne audiovisuelle en vue des élections législatives de juin 2022 - Légifrance*. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045831258>.
- Loi organique n° 2001-419 du 15 mai 2001 modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale*. 15 mai 2001.

## Sites internet

- Beaud, Olivier. « Quand Mélenchon s’imagine devenir Premier ministre d’une improbable cohabitation Par Olivier Beaud ». *JP blog*, 21 avril 2022, <http://blog.juspoliticum.com/2022/04/21/quand-melenchon-simagine-devenir-premier-ministre-dune-improbable-cohabitation-par-olivier-beaud/>.
- « CARTE. Résultats présidentielle 2022 : Jean-Luc Mélenchon, le candidat des grandes villes et de l’outre-mer ». *Franceinfo*, 11 avril 2022, <https://www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/carte-resultats-presidentielle-2022-jean-luc-melenchon-le-candidat-des-grandes-villes-et-de-l-outre-mer-5075803.html>.
- « Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, sur le bilan social et économique depuis 1981, la cinquième chaîne de télévision privée, l’immigration, ainsi que sur la défense spatiale européenne, Paris, Palais de l’Élysée, jeudi 21 novembre 1985. » *Vie publique*, 21 novembre 1985, <http://www.vie-publique.fr/discours/137069-conference-de-presse-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique>.
- « Courrier à l’attention d’Europe Écologie - Les Verts - La France insoumise ». *La France insoumise*, 14 avril 2022, <https://lafranceinsoumise.fr/2022/04/14/courrier-a-lattention-deurope-ecologie-les-verts/>.
- « Courrier à l’attention du Parti Communiste Français - La France insoumise ». *La France insoumise*, 15 avril 2022, <https://lafranceinsoumise.fr/2022/04/15/courrier-a-lattention-du-parti-communiste-francais/>.
- Demagny, Xavier. « «Maintenant, c’est à vous de faire» : arrivé troisième, Mélenchon livre un discours testamentaire ». *France Inter*, 10 avril 2022, <https://www.radiofrance.fr/franceinter/maintenant-c-est-a-vous-de-faire-arrive-troisieme-melenchon-livre-un-discours-testamentaire-1007946>.
- « Élections législatives de 2022 : Mémento à l’usage des candidats de métropole et d’outre-mer ». *Ministère de l’Intérieur*, 19 juin 2019, <http://www.vie-publique.fr/eclairage/37994-une-premiere-sous-la-ve-republique-la-cohabitation-de-1986-1988>.
- « Entretien de M. François Mitterrand, Président de la République, accordé à TF1 lors de l’émission «Ca nous intéresse monsieur le Président», notamment sur son engagement dans la campagne électorale des législatives, son soutien à l’action de la majorité sortante, le rôle du Président de la République en cas de cohabitation, Paris, dimanche 2 mars 1986. » *Vie publique*, 2 mars 1986, <http://www.vie-publique.fr/discours/138422-entretien-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-accorde>.
- « La cohabitation était-elle prévue à l’origine de la Constitution ? | Conseil constitutionnel ». *Conseil Constitutionnel*, <https://www.conseil-constitutionnel.fr/la-constitution/la-cohabitation-etait-elle-p revue-a-l-origine-de-la-constitution>.

- « La réforme constitutionnelle de 2000 sur le quinquennat présidentiel ». *Vie publique*, 26 juillet 2019, <http://www.vie-publique.fr/eclairage/268319-la-reforme-constitutionnelle-de-2000-sur-le-quinquennat-presidentiel>.
- « Le rôle des médias dans la campagne électorale — 6. Les partis, les candidats et le processus électoral ». *ACE Project - Le réseau du savoir électoral*, <https://aceproject.org/ace-fr/topics/pc/pcc/le-role-des-medias-dans-la-campagne-electorale>.
- Législatives 2022 : la liste officielle des candidats | vie-publique.fr*. 31 mai 2022, <http://www.vie-publique.fr/en-bref/285221-legislatives-2022-la-liste-officielle-des-candidats>.
- « Législatives : la NUPES doit être comptabilisée comme une nuance politique unique ». *Conseil d'État*, 7 juin 2022, <https://www.conseil-etat.fr/actualites/legislatives-la-nupes-doit-etre-comptabilisee-comme-une-nuance-politique-unique>.
- Les archives des élections en France - Législative 2012*. 2012, <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/LG2012/FE.php>.
- Les archives des élections en France - Législative 2017*. 2017, <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/legislatives-2017/FE.php>.
- Les archives des élections en France - Législative 2022*. 2022, <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/legislatives-2022/FE.php>.
- Les archives des élections en France - Présidentielle 2017*. 2017, <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/presidentielle-2017/FE.php>.
- Les archives des élections en France - Présidentielle 2022*. 2022, <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/presidentielle-2022/FE.php>.
- Martelli, Roger. « Cag -Piketty : la grande r cup ration ». *Regards.fr*, 24 septembre 2023, <https://regards.fr/cage-piketty-la-grande-recuperation/>.
- « Message de M. Fran ois Mitterrand, Pr sident de la R publique, adress  au Parlement,   l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire, sur les pouvoirs respectifs du Pr sident de la R publique, du Gouvernement et du Parlement, Paris, mercredi 8 avril 1986. » *Vie publique*, 8 avril 1986, <http://www.vie-publique.fr/discours/138180-message-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-adresse>.
- MONI , Caroline. *DUR E DE VIE D'UNE PUBLICATION SUR LES R SEAUX SOCIAUX*. 18 d cembre 2020, <https://ohtasri.com/seo/duree-de-vie-dune-publication-sur-les-reseaux-sociaux-en-2020-2021/>.
- Programme partag  de gouvernement NUPES - Mat riel Action Populaire*. <https://materiel.actionpopulaire.fr/produit/programme-partage-de-gouvernement-nupes/>. Consult  le 4 octobre 2023.



- Qui désigne le Premier ministre ? 10 décembre 2022,  
<http://www.vie-publique.fr/fiches/19459-qui-designe-le-premier-ministre>.
- « Une première sous la Ve République : la cohabitation de 1986-1988 |  
 vie-publique.fr ». *Vie publique*, 19 juin 2019,  
<http://www.vie-publique.fr/eclairage/37994-une-premiere-sous-la-ve-republique-la-cohabitation-de-1986-1988>.
- Winock, Michel. « Comment combattre la « crise démocratique » française ». *Challenges*, 12 mai 2023,  
[https://www.challenges.fr/politique/france-comment-combattre-la-crise-democratique\\_854947](https://www.challenges.fr/politique/france-comment-combattre-la-crise-democratique_854947).

## Vidéos

- « 20h15 Express : la grosse opération de com' de la gauche à la manif du 1er mai ».  
*MYTF1 - Quotidien*, 2 mai 2022,  
<https://www.tf1.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/20h15-express-la-grosse-operation-de-com-de-la-gauche-a-la-manif-du-1er-mai-39422964.html>.
- Benedetti, Arnaud. « Rhétorique de la défaite: on a analysé les discours de Mélenchon, Péresse et Zemmour ». *Le Figaro*, 12 avril 2022,  
<https://video.lefigaro.fr/figaro/video/rhetorique-de-la-defaite-on-a-analyse-les-discours-de-melenchon-pecresse-et-zemmour/>.
- « Clips de campagne : Mélenchon partout, l'union nulle part ». *MYTF1 - Quotidien*,  
 1 juin 2022,  
<https://www.tf1.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/clips-de-campagne-melenchon-partout-lunion-nulle-part-52478974.html>.
- Comment reconnaître le bulletin de vote de la #NUPES ?* Réalisé par Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, 2022. *YouTube*,  
<https://www.youtube.com/watch?v=URwYdKvUTIs>.
- « Défilé du 1er-Mai: poignée de main chaleureuse entre Olivier Faure et Jean-Luc Mélenchon ». *BFMTV*, 1 mai 2022,  
[https://www.bfmtv.com/politique/parti-socialiste/defile-du-1er-mai-poignee-de-main-chaleureuse-entre-olivier-faure-et-jean-luc-melenchon\\_VN-202205010214.html](https://www.bfmtv.com/politique/parti-socialiste/defile-du-1er-mai-poignee-de-main-chaleureuse-entre-olivier-faure-et-jean-luc-melenchon_VN-202205010214.html).
- Edouard Balladur « Je vous demande de vous arrêter ! » | INA. INA,  
<https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/i09085581/edouard-balladur-je-vous-demande-de-vous-arreter>.
- « Face à l'inflation, le SMIC à 1 500 euros net ! » *France 3 - Dimanche en politique*, 15 mai 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=I3I2YFuVz0Y>.
- Fin de campagne, canicule : coup de chaud sur la macronie - #VaVoterNUPES.*  
 Réalisé par Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, 2022. *YouTube*,  
<https://www.youtube.com/watch?v=SxEsBRvYVBV>.
- « Jean-Luc Mélenchon assume ses tweets sur la police qui « tue » ». *France Inter*,  
 7 juin 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=1GFkp4im9yU>.
- « « Jean-Luc Mélenchon Premier ministre » : la technique redoutable derrière les 200 000 affiches ». *Quotidien. MYTF1*, 29 avril 2022,  
<https://www.tf1.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/avant-les-legislative>

- [s-jean-luc-melenchon-martele-sa-volonte-detre-premier-ministre-pour-mieux-limposer-00322637.html](https://www.ina.fr/inec/inec-00322637/s-jean-luc-melenchon-martele-sa-volonte-detre-premier-ministre-pour-mieux-limposer-00322637.html).
- « Julien Clerc au meeting de Mitterrand, à Lille ». *INA*, 29 avril 1988, <https://mediaclip.ina.fr/fr/i22089567-julien-clerc-au-meeting-de-mitterrand-a-lille.html>.
- Jusqu'à la victoire ! - Documentaire au cœur de la campagne présidentielle de Jean-Luc Mélenchon*. Réalisé par Jean-Luc MÉLENCHON, 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=5sJ6EWMmFf8>.
- La lutte continue ! - Discours de Jean-Luc Mélenchon après le 1er tour*. Réalisé par JEAN-LUC MÉLENCHON, 2022. *YouTube*, <https://www.youtube.com/watch?v=izCL2pR8UCE>.
- « La première interview de Jean-Luc Mélenchon depuis le premier tour sur BFMTV en intégralité ». *BFMTV*, 19 avril 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=LMfil90A27Q>.
- « Le 12 juin, choisissez le bulletin de vote des candidats de la #NUPES - Antoine Léaument ». *NUPES*, 6 juin 2022, <https://www.facebook.com/watch/?v=539457521126090>.
- Le Média. *Présidentielle 2022 : Comment les instituts de sondage ont « tué » Mélenchon*. 28 avril 2023, <https://www.youtube.com/watch?v=WOMlJbC-SVo>.
- « Le programme de la NUPES - Présentation ». *Jean-Luc Mélenchon*, 19 mai 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=qxQfb9q8pyw>.
- « Le soutien des artistes pendant la présidentielle : une tradition qui s'essouffle ». *INA*, 28 mars 2022, <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/le-soutien-des-artistes-aux-candidats-une-tradition-qui-s-essouffle>.
- Législatives : l'interview de Jean-Luc Mélenchon, Le Grand Jury*. Réalisé par LCI, 2022. *YouTube*, <https://www.youtube.com/watch?v=OUFFeDCEZ04>.
- Les français parlent aux français*. Réalisé par lespacearcenciel, 2014. *YouTube*, <https://www.youtube.com/watch?v=C9VeY8m6fGc>.
- Les jeunes du PS pour une VIème République*. 1992. *INA*, <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/cab92064127/les-jeunes-du-ps-pour-une-vieme-republique>.
- « Meeting de Valéry Giscard d'Estaing en présence de Louis de Funès, Mireille Mathieu et Alain Delon ». *INA*, 3 mai 1981, <https://mediaclip.ina.fr/fr/i22088521-meeting-de-valery-giscard-d-estaing-en-presence-de-louis-de-funes-mireille-mathieu-et-alain-delon.html>.
- Mélenchon, Jean-Luc. *L'Union populaire - Conférence de Jean-Luc Mélenchon*. 22 avril 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=pfAyQTR9n1I>.
- « Mme Borne est une machine à affrontement social ». *Jean-Luc Mélenchon*, 17 mai 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=xqteOeyeEuU>.
- « Nous écrivons l'Histoire » - *Convention de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale*. Réalisé par JEAN-LUC MÉLENCHON, 2022. *YouTube*, <https://www.youtube.com/watch?v=hHmy3gZqNSI>.
- « On a comparé le discours de défaite de Mélenchon avec celui de 2017 ». *L'Obs*, 11 avril 2022,

- <https://www.nouvelobs.com/election-presidentielle-2022/20220410.OBS56947/on-a-compare-le-discours-de-defaite-de-melenchon-avec-celui-de-2017.html>.  
Parti Socialiste. « Grand concert pour Ségolène Royal ». *Dailymotion*, 2 mai 2007, <https://www.dailymotion.com/video/x1vcxs>.
- Présentation du programme de la NUPES*. Réalisé par Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, 2022. *YouTube*, <https://www.youtube.com/watch?v=fZ2GxEowklw>.
- « Rhétorique de la défaite: on a analysé les discours de Mélenchon, Péresse et Zemmour ». *Figaro Live*, 12 avril 2022, <https://video.lefigaro.fr/figaro/video/rhetorique-de-la-defaite-on-a-analyse-les-discours-de-melenchon-pecresse-et-zemmour/>.
- « Sur TF1, Jean-Luc Mélenchon « propose » sa candidature à l'élection présidentielle 2022 ». *TF1*, 8 novembre 2020, <https://www.tf1info.fr/politique/sur-tf1-jean-luc-melenchon-propose-sa-candidature-a-l-election-presidentielle-2022-2169317.html>.
- Votez V comme Victoire !* Réalisé par Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, 2022. *YouTube*, <https://www.youtube.com/watch?v=YNjNs5lpJfc>.
- « Xavier Bertrand : « Mélenchon voudrait être Premier ministre, jamais de la vie ! » » *RTL*, 7 juin 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=dvP3tG7UnUQ>.

## Sondages

- « 70% des moins de 35 ans n'ont pas voté ». *Ipsos*, juin 2022, <https://www.ipsos.com/fr-fr/legislatives-2022/70-des-moins-de-35-ans-nont-pas-vote>.
- « Au 1er tour au niveau national, la « NUPES » et LREM/MoDem/Horizons/Agir sont au coude-à-coude devant le Rassemblement National dans les intentions de vote ». *ELABE*, 18 mai 2022, <https://elabe.fr/legislatives-2022-nouvelle-pm/>.
- « Baromètre d'intentions de vote aux élections législatives de 2022 - Vague 48 ». *Harris Interactive Toluna pour Challenges*, 18 mai 2022, <http://harris-interactive.fr/wp-content/uploads/sites/6/2022/05/Rapport-Harris-Interactive-Toluna-V48-Intentions-de-vote-Legislatives-2022-Challenges.pdf>.
- « Baromètre d'intentions de vote aux élections législatives de 2022 - Vague 52 ». *Harris Interactive Toluna pour Challenges*, 10 juin 2022, <http://harris-interactive.fr/wp-content/uploads/sites/6/2022/06/ZheShiWAVE52.pdf>.
- « Élections présidentielle et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin - Insee Première - 1670 ». *Insee*, n° 1670, juillet 2017, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3138704#titre-bloc-1>.
- « Enquête. Intentions de vote : élection législatives 2022 ». *Cluster 17*, 19 mai 2022, <https://cluster17.com/wp-content/uploads/2022/05/notice.pdf>.
- Giacometti, Pierre. « Intentions de vote : que mesurent les instituts de sondage ? » *Ipsos*, 5 mars 2001, <https://www.ipsos.com/fr-fr/intentions-de-vote-que-mesurent-les-instituts-de-sondage>.

- « Ipsos - Chiffres clés ». Ipsos, <https://www.ipsos.com/fr-fr/chiffres-cles>.
- « Législatives : Ensemble et Nupes au coude à coude, faible participation attendue ». Ipsos, 10 juin 2022, <https://www.ipsos.com/fr-fr/legislatives-2022/legislatives-ensemble-et-nupes-a-u-coude-coude-faible-participation-attendue>.
- « En qu(o)i les Français ont-ils confiance aujourd'hui ? » CEVIPOF - Sciences Po, vol. Vague 14, février 2023, p. 25. [https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/Barometre%20de%20la%20confiance%20en%20politique%20-%20vague%2014%20-%20Fevrier%202023%20-%20vFR.pdf%20\(1\).pdf](https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/Barometre%20de%20la%20confiance%20en%20politique%20-%20vague%2014%20-%20Fevrier%202023%20-%20vFR.pdf%20(1).pdf)

### **Réseaux sociaux**

- Autain, Clémentine. « Clémentine Autain sur X - Notre communiqué de presse suite à la lettre de Taha Bouhafs @FranceInsoumise ». X (Twitter), 5 juillet 2022, [https://twitter.com/Clem\\_Autain/status/1544370089218260995](https://twitter.com/Clem_Autain/status/1544370089218260995).
- Bayou, Julien. « Julien Bayou sur X "Hier, j'ai soutenu Taha Bouhafs contre le racisme. Aujourd'hui, je prends connaissance des accusations de violences sexuelles à son encontre. Soutien aux victimes. Nous vous croyons. Aussi, je supprime mon tweet d'hier pour éviter toute mauvaise interprétation. » X (Twitter), 11 mai 2022, <https://twitter.com/julienbayou/status/1524385414655717380>
- Bernalicis, Ugo. « Ugo Bernalicis φ sur X ». X (Twitter), 18 mai 2022, <https://twitter.com/Ugobernalicis/status/1526941780876345344>.
- « BFMTV sur TikTok ». TikTok, 19 avril 2022, [https://www.tiktok.com/@bfmtv/video/7088384057209326854?is\\_from\\_webapp=1&sender\\_device=pc&web\\_id=7240788770751153690](https://www.tiktok.com/@bfmtv/video/7088384057209326854?is_from_webapp=1&sender_device=pc&web_id=7240788770751153690).
- Bompard, Manuel. « Manuel Bompard sur X "ALERTE À LA NOUVELLE MANIPULATION DE #DARMANIN. Alors que la #NUPES réalise 6 101 968 voix (soit 26,8%), le ministère de l'intérieur ne lui attribue que 5 836 202 voix (soit 25,7%) pour faire apparaître artificiellement le parti de #Macron en tête. Allo le Conseil d'Etat ? » X (Twitter), 13 juin 2022, <https://twitter.com/mbompard/status/1536155056092872704>.
- Bouhafs, Taha. « Taha Bouhafs sur X ». X (Twitter), 9 mai 2022, [https://twitter.com/T\\_Bouhafs/status/1523808347559845889](https://twitter.com/T_Bouhafs/status/1523808347559845889).
- Cazeneuve, Bernard. « Bernard Cazeneuve sur X - "La police nous protège. Des policiers tombent chaque année pour assurer la protection des Français. Ils méritent notre respect. Les insulter et les salir par électoralisme et par pur cynisme est irresponsable et indigne." » X (Twitter), 7 juin 2022, <https://twitter.com/BCazeneuve/status/1534069263870353408>.
- Chikirou, Sophia. « Sophia Chikirou sur X ». X (Twitter), 27 mai 2022, <https://twitter.com/chikirouparis/status/1530100190245539841>.
- « Désintox - ARTE sur X : L'émission Quotidien n'a pas dû regarder tous les clips de campagne de la gauche pour les législatives.. » X (Twitter), 7 juin 2022, <https://twitter.com/ArteDesintox/status/1534243794941616129>.

France 2. « Info France 2 sur X : “«Je ne comprends pas que #LFI puisse présenter quelqu’un qui a été condamné pour injure raciale.» @Fabien\_Roussel Secrétaire national du @PCF à propos de la candidature de #TahaBouhafs” ». X (*Twitter*), 9 mai 2022, <https://twitter.com/infofrance2/status/1523553052359335937>.

Glad, Vincent. « Vincent Glad sur X ». X (*Twitter*), 26 avril 2022, <https://twitter.com/vincentglad/status/1519001555688644610>.

@Interieur\_Gouv. « Ministère de l’Intérieur et des Outre-mer sur X - Le ministère de l’Intérieur prend acte de la décision du Conseil d’État sur le nuancement des candidats aux élections législatives. Il procédera à la modification de la grille des nuances afin de créer la nuance NUPES. » X (*Twitter*), 7 juin 2022, [https://twitter.com/Interieur\\_Gouv/status/1534194598926553090](https://twitter.com/Interieur_Gouv/status/1534194598926553090).

Le Foll, Stéphane. « Stéphane Le Foll sur X ». X (*Twitter*), 19 avril 2022, <https://twitter.com/SLeFoll/status/1516664139015507970>.

Lebon, Karine. « Karine Lebon sur X - Allô @GDarmanin? Merci de me@compter parmi les possibles sièges #nupes pour la prochaine législature! » X (*Twitter*), 13 juin 2022, <https://twitter.com/KarineLebon/status/1536244454348230657>.

Mélenchon, Jean-Luc. « Jean-Luc Mélenchon sur X - La police tue et le groupe factieux Alliance justifie les tirs et la mort pour “refus d’obtempérer”. La honte c’est quand ? » X (*Twitter*), 5 juin 2022, <https://twitter.com/JLMelenchon/status/1533572047460343808>.

Mélenchon, Jean-Luc. « Jean-Luc Mélenchon sur X ». X (*Twitter*), 12 mai 2022, <https://twitter.com/JLMelenchon/status/1524839528313368576>.

Mignard, Jean-Pierre. « Jean-Pierre Mignard sur X ». X (*Twitter*), 26 avril 2022, <https://twitter.com/jpmignard/status/1519252810067595265>.

Royal, Ségolène. « Ségolène Royal - N’oubliez pas dimanche #V comme Victoire ». *Facebook*, 10 juin 2022, [https://www.facebook.com/segoleneroyal/posts/569874207834223?ref=embed\\_post](https://www.facebook.com/segoleneroyal/posts/569874207834223?ref=embed_post).

RTL France. « RTL France sur X - “Les Français ont quasiment fait le choix de la proportionnelle par anticipation”, @StanGuerini dans #RTLMatin avec @VenturaAlba ». X (*Twitter*), 20 juin 2022, <https://twitter.com/RTLFrance/status/1538760868745334784>.

« Telegram: Contact @campagne\_melenchon2022 ». *Telegram*, [https://t.me/campagne\\_melenchon2022](https://t.me/campagne_melenchon2022). @Thesaron3. « Emmanuel N.M 7 sur X ». X (*Twitter*), 25 avril 2022, <https://twitter.com/Thesaron3/status/1518593969877401600>.

## **ANNEXE**

### **Annexes 1 à 3 : Entretiens**

**Les pages 124 à 141 ont été retirées de la version diffusée en ligne.**

**Annexe 4 : Publications postées sur les réseaux sociaux citées dans le mémoire**



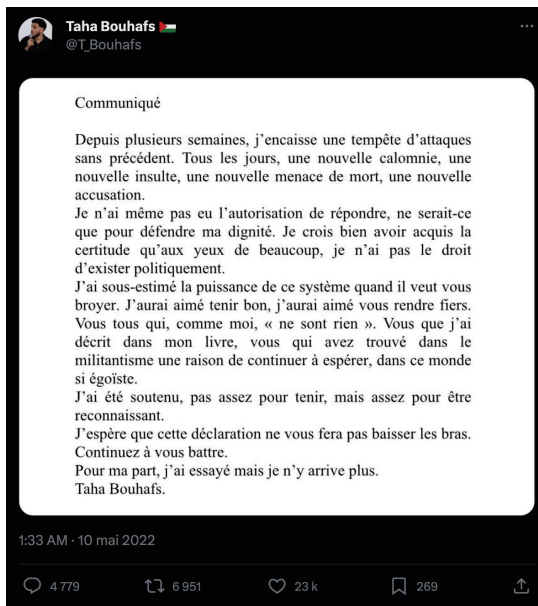
Clémentine Autain sur Twitter - 5 juillet 2022,  
[https://twitter.com/Clem\\_Autain/status/1544370089218260995](https://twitter.com/Clem_Autain/status/1544370089218260995).



Julien Bayou sur Twitter - 11 mai 2022,  
<https://twitter.com/julienbayou/status/1524385414655717380>.



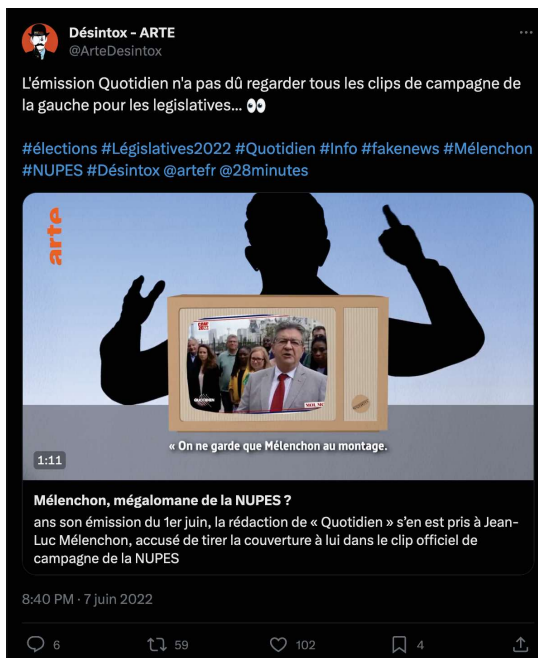
Manuel Bompard - 13 juin 2022,  
<https://twitter.com/mbompard/status/1536155056092872704>.



Taha Bouhafs - 9 mai 2022,  
[https://twitter.com/T\\_Bouhafs/status/1523808347559845889](https://twitter.com/T_Bouhafs/status/1523808347559845889).



Bernard Cazeneuve - 7 juin 2022,  
<https://twitter.com/BCazeneuve/status/1534069263870353408>.



ARTE - 7 juin 2022,  
<https://twitter.com/ArteDesintox/status/1534243794941616129>.





France 2 - 9 mai 2022,  
<https://twitter.com/infofrance2/status/1523553052359335937>.



Vincent Glad - 26 avril 2022,  
<https://twitter.com/vincentglad/status/1519001555688644610>.



Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer - 7 juin 2022,  
[https://twitter.com/Interieur\\_Gouv/status/1534194598926553090](https://twitter.com/Interieur_Gouv/status/1534194598926553090).



Jean-Luc Mélenchon - 5 juin 2022,  
<https://twitter.com/JLMelenchon/status/1533572047460343808>.



Stéphane Le Foll - 19 avril 2022,  
<https://twitter.com/SLeFoll/status/1516664139015507970>.



Karine Lebon - 13 juin 2022,  
<https://twitter.com/KarineLebon/status/1536244454348230657>.



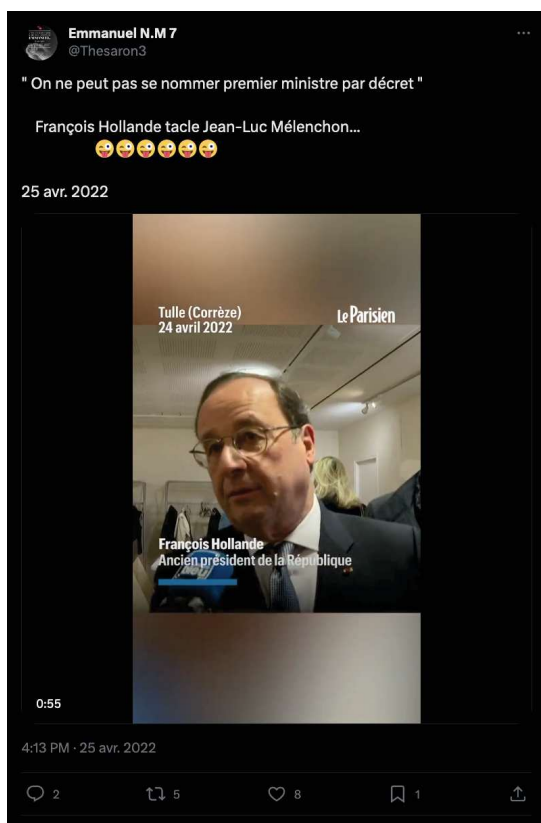
Jean-Luc Mélenchon - 12 mai 2022,  
<https://twitter.com/JLMelenchon/status/1524839528313368576>.



Jean-Pierre Mignard - 26 avril 2022,  
<https://twitter.com/jpmignard/status/1519252810067595265>.



RTL France - 20 juin 2022,  
<https://twitter.com/RTLFrance/status/1538760868745334784>.



Emmanuel N.M 7 - 25 avril 2022,  
<https://twitter.com/Thesaron3/status/1518593969877401600>.


**Annexe 5 : Sondages et analyses statistiques cités dans le mémoire**

**Sondage 1 : Ipsos, juin 2022.**

<https://www.ipsos.com/fr-fr/legislatives-2022/70-des-moins-de-35-ans-nont-pas-vote>.

PROFIL DES ABSTENTIONNISTES

SELON LE SEXE & L'ÂGE			TOTAL
	Volants	Abstentionnistes	
<b>Ensemble</b>	<b>47,7</b>	<b>52,3</b>	<b>100</b>
<b>Sexe</b>			
Homme	48	52	100
Femme	48	52	100
<b>Âge</b>			
18-24 ans	31	69	100
25-34 ans	29	71	100
35-49 ans	41	59	100
50-59 ans	48	52	100
60-69 ans	60	40	100
70 ans et plus	69	31	100

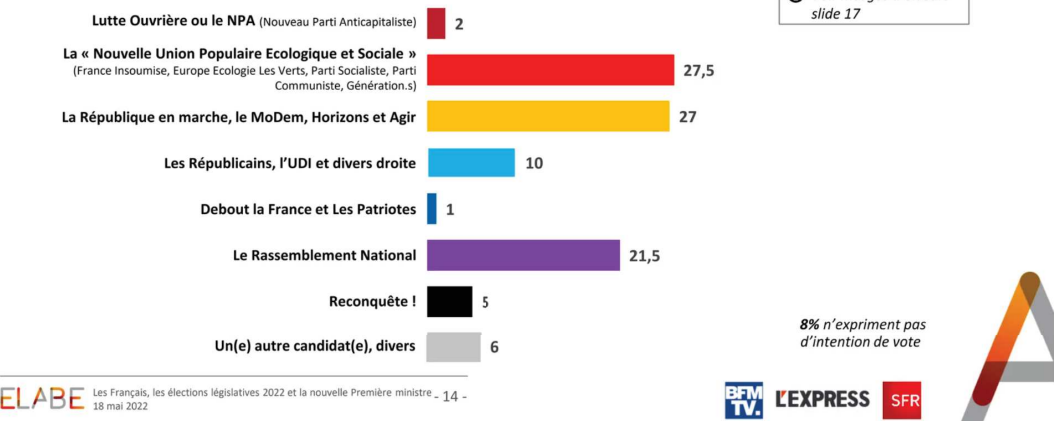



**Sondage 2 : Elabe, mai 2022** <https://elabe.fr/legislatives-2022-nouvelle-pm/>.

**Au 1er tour au niveau national, la « NUPES » (27,5%) et LREM/MoDem/Horizons/Agir (27%) sont au coude-à-coude dans les intentions de vote exprimées. Derrière ce duo de tête, le Rassemblement National est à 21,5%. L'alliance LR/UDI/DVD (10%) et Reconquête (5%) seraient distancés.**

Question : Si le premier tour des élections législatives avait lieu dimanche prochain, pour lequel des candidats suivants voteriez-vous ?  
En % des intentions de vote exprimées (probabilité d'aller voter notes 9 à 10)

**Un(e) candidat(e) soutenu(e) par...**



**Sondage 3 : Harris Interactive Toluna pour Challenges, 18 mai 2022,** <http://harris-interactive.fr/wp-content/uploads/sites/6/2022/05/Rapport-Harris-Interactive-Toluna-V48-Intentions-de-vote-Legislatives-2022-Challenges.pdf>.

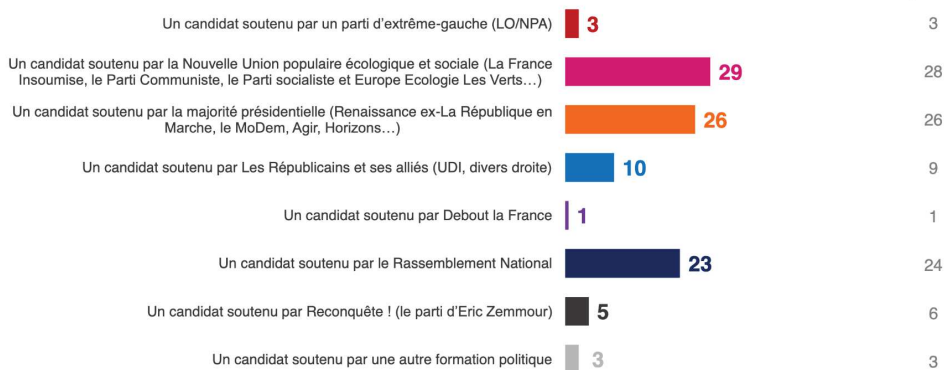
**Intentions de vote pour le 1<sup>er</sup> tour des élections législatives 2022**

LÉGISLATIVES 2022

Intentions de vote pour le 1<sup>er</sup> tour des élections législatives 2022 (offre unique dans toutes les circonscriptions)

Aux inscrits sur les listes électorales, en % de votes exprimés

Rappels Vague 47 (11 mai)



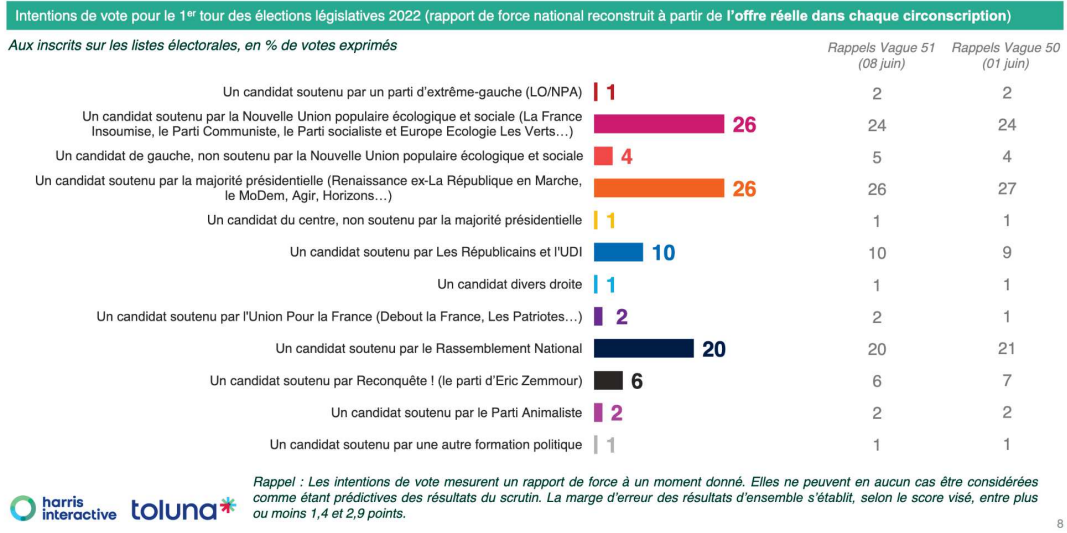
harris interactive toluna

Rappel : Les intentions de vote mesurent un rapport de force à un moment donné. Elles ne peuvent en aucun cas être considérées comme étant prédictives des résultats du scrutin. La marge d'erreur des résultats d'ensemble s'établit, selon le score visé, entre plus ou moins 1,4 et 2,9 points.

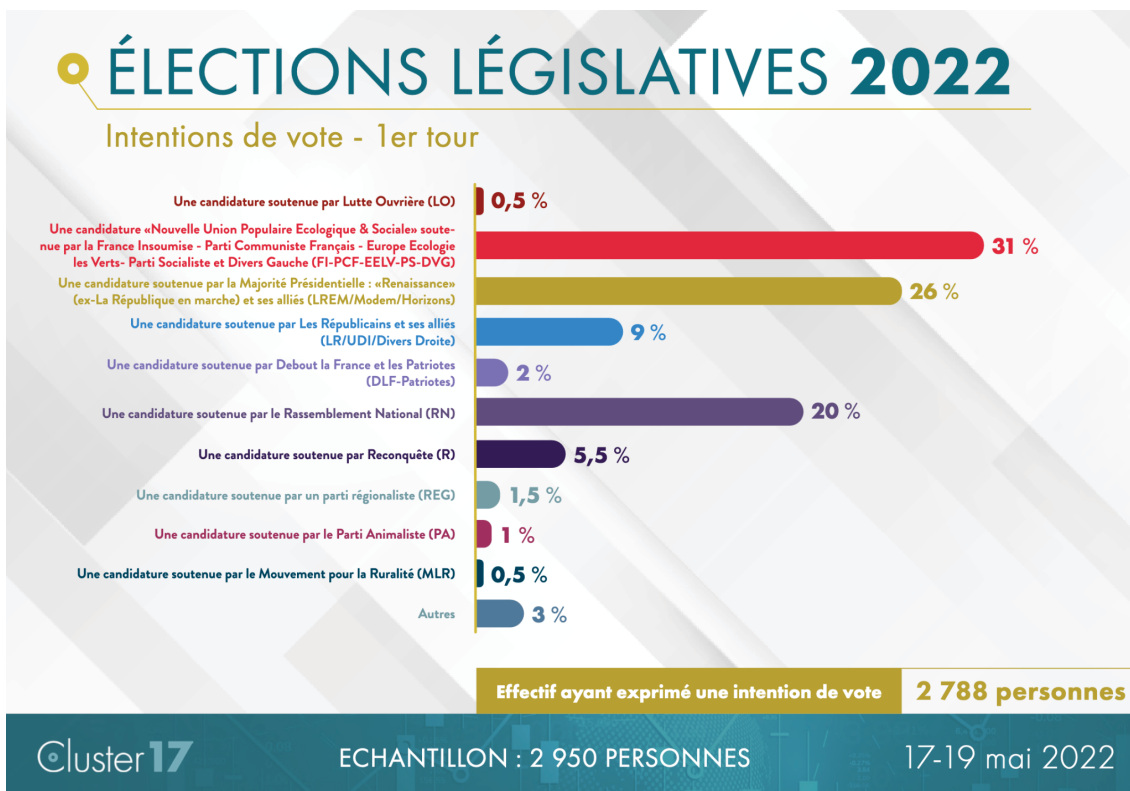
**Sondage 4 : Harris Interactive Toluna pour Challenges, 10 juin 2022,**  
<http://harris-interactive.fr/wp-content/uploads/sites/6/2022/06/ZheShiWAVE52.pdf>.

**Intentions de vote pour le 1<sup>er</sup> tour des élections législatives 2022 sur offre réelle**

LÉGISLATIVES  
**2022**



**Sondage 5 : Cluster 17, 19 mai 2022,**  
<https://cluster17.com/wp-content/uploads/2022/05/notice.pdf>.

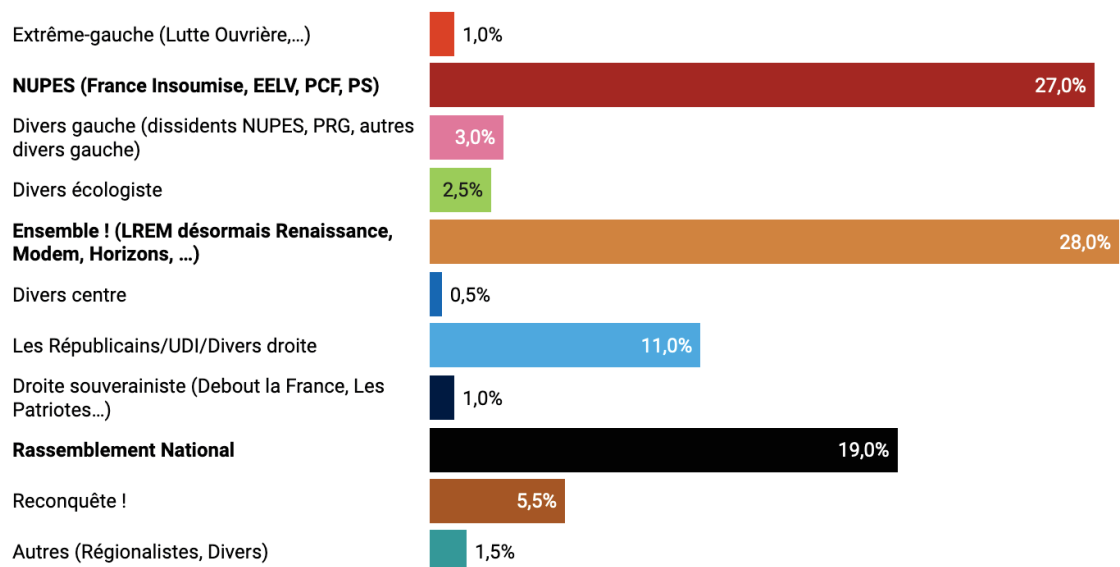


**Sondage 6** : Ipsos, 10 juin 2022,

<https://www.ipsos.com/fr-fr/legislatives-2022/legislatives-ensemble-et-nupes-au-coude-coude-faible-participation-attendue>.

## Législatives 2022 : intention de vote au 1er tour

Le premier tour des élections législatives aura lieu ce dimanche, pour le(a) candidat(e) de quel parti y a-t-il le plus de chances que vous votiez, au premier tour ?



Base : certains d'aller voter, exprimés

Personnes certaines d'aller voter n'ayant pas exprimé d'intention de vote : 4%

Marge d'erreur comprise entre 0,2 et 1,3 points

Source: Ipsos & Sopra Steria pour Le Monde - 10 juin 2022

• Insérer • Récupérer l'image • Créé avec Datawrapper

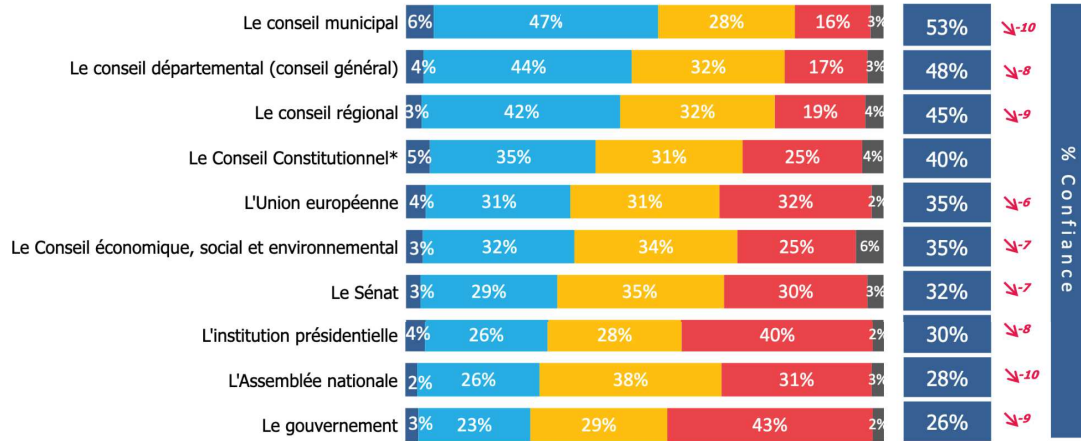
**Sondage 7** : CEVIPOF - Sciences Po, février 2023

## Le niveau de confiance dans les institutions politiques

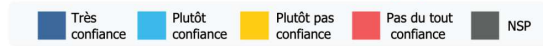


3 072 Individus

Q13. Avez-vous très confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance ou pas confiance du tout dans les institutions suivantes :



Comparatif par rapport à la vague 13 (Janvier 2022)



“opinionway pour SciencesPo - Baromètre de la confiance politique / vague 14 – Février 2023

\*Item non posé en vague 13

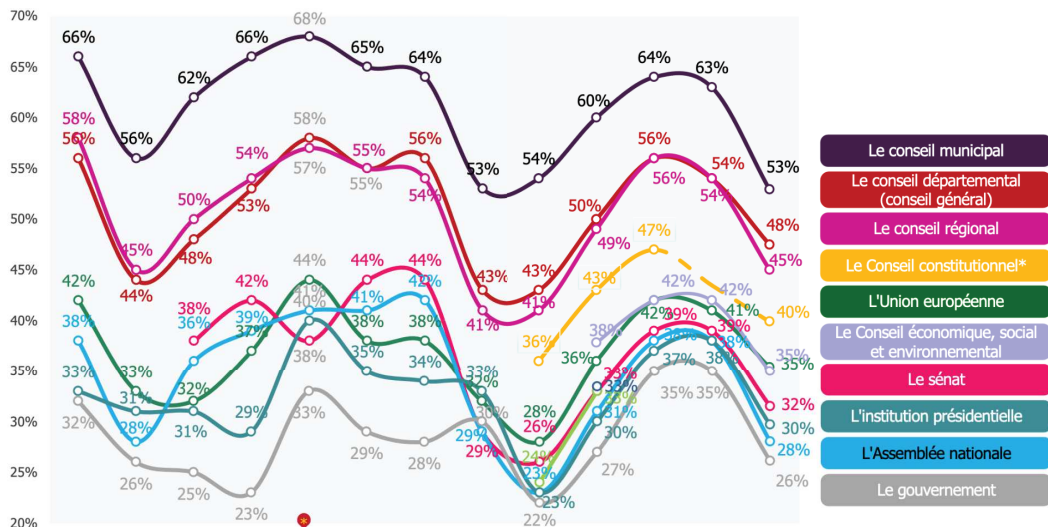
page 25

## Le niveau de confiance dans les institutions politiques



3 072 Individus

Q13. Avez-vous très confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance ou pas confiance du tout dans les institutions suivantes... Réponse 'Très confiance' + 'Plutôt confiance'



\* Vague 6b, réalisée suite aux attentats de janvier 2015

\*Item non posé à la vague 13 (Janvier 2022)



“opinionway pour SciencesPo - Baromètre de la confiance politique / vague 14 – Février 2023






page 26



## Le niveau de confiance dans les institutions politiques

8,091 individus

Q13. Avez-vous très confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance ou pas confiance du tout dans les institutions suivantes :

						
		Total	France	Allemagne	Royaume-Uni	Italie
L'Union européenne	Sous-total – Confiance	42%	35% ↘-6	48% ↘-2	-	42% ↘-7
	Sous-total – Pas confiance	56%	63%	49%	-	57%
Le Sénat / Der Bundesrat / The House of Lords / Il Senato	Sous-total – Confiance	36%	32% ↘-7	49% ↘-17	30% ↘-10	29% ↗+1
	Sous-total – Pas confiance	61%	65%	48%	67%	70%
Le gouvernement	Sous-total – Confiance	34%	26% ↘-9	46% ↘-11	28% ↘-15	33% ↗+2
	Sous-total – Pas confiance	64%	72%	52%	71%	66%
L'Assemblée Nationale / Der Bundestag / The House of Commons / La Camera dei Deputati	Sous-total – Confiance	33%	28% ↘-10	46% ↘-12	27% ↘-14	27% ↗+2
	Sous-total – Pas confiance	65%	69%	51%	71%	72%



“opinionway pour SciencesPo - Baromètre de la confiance politique / vague 14 – Février 2023

↗ ↘ Comparaison avec la vague 12 (Février 2021)

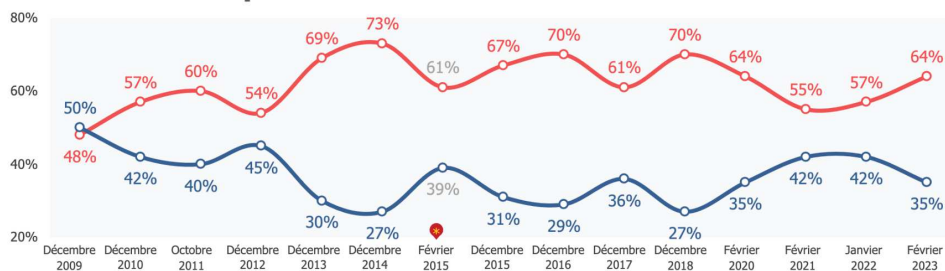
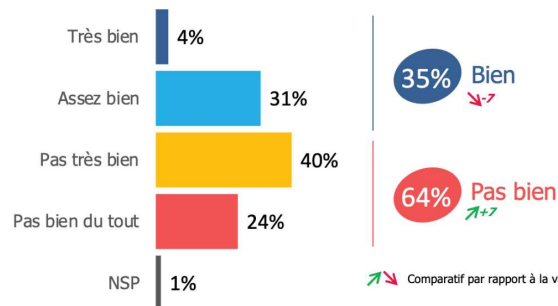
page 27

## Le fonctionnement de la démocratie en France



3 072 individus

Q22. Diriez-vous qu'en France la démocratie fonctionne très bien, assez bien, pas très bien ou pas bien du tout ?








“opinionway pour SciencesPo - Baromètre de la confiance politique / vague 14 – Février 2023

page 31

## Le fonctionnement de la démocratie

8,091  
individus

Q22. Diriez-vous qu'en France/Allemagne/Royaume-Uni/Italie la démocratie fonctionne très bien, assez bien, pas très bien ou pas bien du tout ?

					
	Total	France	Allemagne	Royaume-Uni	Italie
<b>Sous-total Bien</b>	<b>47%</b>	<b>35%</b>	<b>60%</b>	<b>47%</b>	<b>41%</b>
Très bien	7%	4%	11%	6%	4%
Plutôt bien	40%	31%	49%	41%	37%
<b>Sous-total Pas bien</b>	<b>52%</b>	<b>64%</b>	<b>39%</b>	<b>52%</b>	<b>58%</b>
Pas très bien	36%	40%	27%	38%	43%
Pas bien du tout	16%	24%	12%	14%	15%
<b>NSP</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>



OpinionWay pour SciencesPo - Baromètre de la confiance politique / vague 14 - Février 2023

page 32

Statistique 1 : Insee, juillet 2017,

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3138704#titre-bloc-1>.

Figure 1 - 14 % des inscrits n'ont voté à aucun scrutin en 2017

en %

Participation à la présidentielle	Participation aux législatives				Total
	À tous les tours	Au 1 <sup>er</sup> tour seulement	Au 2 <sup>e</sup> tour seulement	Aucun	
À tous les tours	35,5	11,2	5,7	20,4	<b>72,7</b>
Au 1 <sup>er</sup> tour seulement	1,5	1,2	0,4	4,6	<b>7,8</b>
Au 2 <sup>e</sup> tour seulement	1,0	0,6	0,5	2,8	<b>4,8</b>
Aucun	0,4	0,3	0,2	13,8	<b>14,6</b>
<b>Total</b>	<b>38,4</b>	<b>13,3</b>	<b>6,8</b>	<b>41,5</b>	<b>100,0</b>

Note : les chiffres en italique correspondent au vote intermittent. 51 % des inscrits sont dans ce cas.

Lecture : 11,2 % des inscrits ont voté à tous les tours de la présidentielle et au 1<sup>er</sup> tour seulement des législatives.

Champ : inscrits sur les listes électorales en France en 2017 et résidant en France en 2015 (hors Mayotte).

Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2017.

## ***Résumé***

Dans l'entre-deux-tours des élections présidentielles 2022, marquées par la montée de l'extrême-droite, la fragmentation des partis de gauche et la crise de la participation électorale, Jean-Luc Mélenchon, arrivé 3<sup>ème</sup> position déclare « Élisez-moi Premier ministre ».

Ce mémoire a pour ambition d'analyser et de montrer que cette déclaration a dépassé une simple opération de communication. Cette dernière, aux conséquences politiques, a voulu s'imposer comme une réponse à la crise de la V<sup>e</sup> République.

## ***Abréviation***

**EELV** : Europe Écologie-Les Verts

**FN** : Front National

**LFI** : La France insoumise

**LR** : Les Républicains

**LREM** : La République en Marche

**NUPES** : Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale

**PCF** : Parti communiste Français

**PS** : Parti socialiste

**PNUPES** : Parlement de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale

**RIC** : Référendum d'Initiative Citoyenne

**RN** : Rassemblement National

**SIC** : Science de l'Information et de la Communication

## ***Mot-clé***

Abstention

Communication politique

Crises

Démocratie

Discours politique

Gauche

Élections législatives

Jean-Luc Mélenchon

NUPES

V<sup>e</sup> République

VI<sup>e</sup> République